Digitized by Google

7.4.113

7. F

Digitized by Google

Digitized by Google

COMMENTAIRES

POLITIQUES ET HISTORIQUES.

Digitized by Google

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE J. PINARD,
RUE D'ANJOU-DAUPHINE, N° 8, A PARIS.

Digitized by Google

COMMENTAIRES

POLITIQUES ET HISTORIQUES

SUR LE TRAITÉ DU PRINCE

DE MACHIAVEL,

ET

SUR L'ANTI-MACHIAVEL

DE FRÉDÉRIC II.

PAR L. J. A., MARQUIS DE BOUILLÉ,

LIEUTENANT-GÉNÉRAL.

PARIS.

AMBROISE DUPONT ET Cie., LIBRAIRES,

RUE VIVIENNE, No 16.

1827.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

En affaires politiques, il y a un beau champ ouvert au branle et à la contestation. Les discours de Machiavel étaient assez solides pour le sujet, si y a il eu grande aisance à les combattre, et ceux qui l'ont fait n'ont pas laissé moins de facilité à combattre les leurs. Il s'y trouverait toujours à un tel argument de quoi y fournir réponses, dupliques, répliques, tripliques, quadrupliques.....

(Essais de Montaigne.)

La lecture du *Traité du Prince*, par Machiavel, et de sa réfutation par le roi de Prusse, sous le titre d'*Antimachiavel*, demande un esprit préparé à la méditation de pa-

reils sujets, et dont les principes soient fixés par une étude et une application préliminaires des choses et des exemples. En effet, il serait également funeste à une personne en place, qui voudrait puiser dans ce livre ses règles de conduite, de suivre à la lettre, et aveuglément, celles que donne Machiavel, comme celles que lui oppose Frédéric. Chacun de ces deux maîtres en politique s'est fait un système auquel il a soumis tous ses raisonnemens, et chacun aussi n'a dit que ce qui a pu le justifier, en passant sous silence ce qui pouvait le contredire. L'un a voulu établir que la cruauté, la four-

berie et la force réussissent toujours dans le monde ; l'autre, au contraire, que le succès et la puissance des rois et des maîtres des hommes sont inséparables de la douceur, de la franchise et de la clémence : tous deux se sont trompés ou ont voulu tromper les autres. Il est surtout bien plus naturel de penser que ce dernier résultat était celui que se proposait Frédéric, puisque sa conduite a été si opposée à sa théorie, et que celle-ci paraît plutôt un piége qu'une leçon qu'il a voulu présenter à ses contemporains et surtout à ses égaux. Machiavel n'ayant pas eu le même intérêt à tromper les autres, et ses

Digitized by Google

principes ne recevant point, par sa position dans le monde, à l'époque où il les a tracés, la même importance que ceux énoncés par Frédéric, il est plus juste de croire à la fausseté de son esprit, qu'à celle de ses intentions. Frédéric, après avoir parlé et écrit comme il l'a fait dans cet ouvrage, s'était imposé la loi d'agir toute sa vie comme Trajan et Louis XII. Mais les principes et la conduite de ces princes justes et doux étaient bien différens de ceux du conquérant de la Silésie, du spoliateur de la Pologne, etc., etc. C'est le comble de la perfidie de la part d'un souverain, de se jouer ainsi de

la vertu, et d'emprunter son masque pour suivre, pour ainsi dire, plus incognito, la carrière de l'injustice; et le plus grand hommage qu'un prince ait jamais rendu à la doctrine de Machiavel, c'est de l'avoir réfutée afin de la suivre plus impunément.

Tel est du moins mon sentiment, à moi qui ne suis plus qu'observateur dans ce monde, et qui, placé hors de la scène, tâche d'apprécier avec la plus exacte impartialité le fort et le faible des différens acteurs, ainsi que ce qui peut nuire ou servir à leurs succès. J'avoue que j'ai trouvé dans l'ouvrage de Machiavel, pour le moins autant que dans celui de

Frédéric, des règles utiles à suivre dans les rapports qu'un homme public, roi, ministre ou général, peut avoir avec les autres hommes. J'ai trouvé principalement beaucoup de maximes applicables aux événemens qui ont marqué d'une manière si mémorable la fin du dernier siècle et le commencement de celui-ci, et qui, pour avoir été plus ou moins observées, ont fait le succès des uns, le malheur des autres. En les séparant du corps de l'ouvrage, et en amalgamant ce que chacun a dit de raisonnable, on aurait une sorte de manuel des hommes en place; car ils doivent se faire un plan,

mais non un système de conduite : l'un s'adapte aux circonstances, et c'est le parti qu'on tire de celles-ci qui établit la supériorité et donne l'avantage, tandis que l'autre veut résister à tout et s'assujétir ce qui est au dessus des volontés et des facultés humaines. Si Machiavel avait voulu être ministre ou usurpateur, il aurait été en contradiction avec lui-même en publiant sa doctrine ; tout homme prudent qui voudra gouverner les autres, évitera de leur donner de la méfiance sur l'opinion qu'il a d'eux, et par conséquent sur la marche qu'il veut tenir à leur égard. Mais Machiavel ne vou-

lait qu'instruire ceux qui gouvernent : il lui fallait donc peindre les hommes tels qu'il les voyait, et proposer ce qu'il jugeait leur être convenable.

C'est ainsi qu'un habile médecin ne doit point redouter l'emploi des remèdes violens, quand le mal est extrême.

COMMENTAIRES
SUR LE PRINCE
DE
MACHIAVEL,
ET
SUR L'ANTI-MACHIAVEL DE FRÉDÉRIC II.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE Ier (1).

COMBIEN IL Y A DE SORTES DE PRINCIPAUTÉS, ET COMMENT ON PEUT Y PARVENIR.

Tous les États, etc..., sont des républiques ou des principautés. Celles-ci sont ou héréditaires dans une même famille qui domine depuis long-temps, ou nouvelles. Les nouvelles sont toutes ou nouvelles, ou comme des membres incorporés. Ces États s'acquièrent ou par les armes

(1) On a suivi dans cet ouvrage la division des chapitres de Machiavel.

Google

sion sur leur origine, et l'on ne peut penser que le chef de la maison de Brandebourg pût la desirer sincèrement. L'auteur en recherchant ces origines n'y aurait probablement pas trouvé des preuves contre sa doctrine sur la cruauté et la tyrannie. Quelle est en effet la souveraineté, monarchie ou république, qui n'ait dû son établissement ou sa durée *qu'au besoin qu'ont eu les peuples, pour leur repos et leur conservation, d'avoir des juges pour régler leurs différens, des protecteurs pour les maintenir dans la possession de leurs biens, des souverains pour réunir tous leurs intérêts en un seul; qui enfin n'ont eu pour premiers chefs que les plus sages, les plus justes, les plus désintéressés, les plus humains et les plus vaillans!* (Frédéric.) Les hommes seraient trop

heureux s'il en eût toujours été ainsi, et la science de la politique serait devenue inutile, ou plutôt n'eût jamais été connue, selon l'acception donnée à ce mot. Mais au contraire ne voit-on pas partout les degrés qui ont élevé au trône, ainsi que le berceau s républiques, teints du sang humain, soit par la résistance des uns ou la violente usurpation des autres; et le triomphe du plus heureux, du plus audacieux et quelquefois du plus criminel n'a-t-il pas été trop souvent le titre de sa puissance et de celle de ses héritiers ainsi que le monument de sa gloire?

La justice, le bien des peuples qu'il gouverne, doivent être le principal objet d'un souverain. (Fréd.) Ces principes sont vrais; ils sont même les plus sûrs à pratiquer; mais combien peu de souverains

compte-t-on qui les aient suivis ! et Frédéric lui-même qui les professe ne s'en est-il point écarté ? tant il est difficile aux hommes du génie le plus élevé, de l'ame la plus forte, de suivre toujours la voix de la raison et de résister aux séductions du pouvoir dont l'action paraît même s'augmenter en proportion de l'énergie et des talens de celui qui le possède. Combien trouve-t-on encore moins de princes qui, au lieu de se regarder comme *les maîtres absolus des peuples qui sont sous leur domination, reconnaissent n'en être que les premiers domestiques!* (Fréd.) Quelle humilité !... et que de clameurs ne s'éléverait-il point contre un écrivain qui avancerait un tel axiome échappé à la plume d'un roi, surtout s'il ajoutait comme celui-ci : que *les peuples, en se donnant des souverains,*

n'ayant d'autre intention que d'être protégés par eux, ne leur sont soumis qu'à cette condition.

Ainsi, en admettant que les souverains sont les *premiers domestiques* des peuples, ceux-ci pourraient les réformer quand ils n'en sont plus contens ; s'ils ne leur sont soumis qu'à condition d'être protégés par eux, ils pourraient rompre leurs liens, quand ils ne se trouvent plus suffisamment protégés, soit contre les ennemis du dehors, par les erreurs ou l'injustice de leur politique, soit contre ceux du dedans, par l'inobservance des lois ou la faiblesse de leur gouvernement.

Ces principes mèneraient plus loin que ne le voulait Frédéric : il en jaillirait le dogme de la souveraineté du peuple, dont l'application ne peut produire que de ter-

ribles révolutions, et dont l'empire, plus bizarre, plus aveugle et plus agité que celui d'aucun prince, finit ordinairement par tourner au profit d'un ou de plusieurs ambitieux. Il est donc vrai de dire que partout c'est la force qui a établi la souveraineté, république ou monarchie, même pour consacrer des droits naturels et pour recueillir des successions légitimes; que c'est aussi la force qui en maintient la possession dont la durée plus ou moins longue constitue ce que l'on appelle la légitimité et dont la continuité est la base la plus ferme de la tranquillité des peuples. Mais par la force on ne doit point entendre cette rigueur violente et inégale qui appartient à l'arbitraire et qui caractérise le despotisme: car tôt ou tard cette force même s'use et se détruit par sa propre action.

La force consiste, pour le corps politique comme pour le corps humain, dans l'ensemble de toutes les parties saines et bien réglées, dans cette modération fondée sur un juste équilibre et dans le sentiment de la faculté comme de la volonté de recourir à elle s'il en était besoin. Le prince doit être comme le lion dont on respecte la marche tranquille ou le repos parce qu'il serait trop dangereux de le troubler ou de l'irriter.

CHAPITRE II.

DES ÉTATS HÉRÉDITAIRES.

Il est plus facile de conserver des États héréditaires que des États nouvellement conquis, puisqu'il suffit de ne point outrepasser l'ordre établi par ses ancêtres et de s'accommoder aux temps ; en sorte que si un prince est médiocrement habile, il se maintiendra toujours dans son État, à moins qu'il n'y ait une force excessive qui l'en chasse ; encore le recouvrera-t-il, quelque fort que soit l'usurpateur.....

Digitized by Google

Toute mutation d'État laisse toujours de quoi en faire d'autres. (Machiavel.)

Personne ne peut contester l'avantage des états héréditaires, tant pour la facilité de les gouverner que pour le bien être des peuples ; et les raisons en sont trop évidentes pour qu'il soit besoin de les déduire ici. Mais l'expérience a prouvé la fausseté de l'argument de Machiavel, et le raisonnement en prouve la contradiction. Comment en effet *ne point outrepasser l'ordre établi*, etc... *et s'accommoder aux temps* dont l'action insensible et continue dénature, déplace tout, et amène ainsi des altérations dans les mœurs, les coutumes et les intérêts qu'il faut savoir saisir à propos pour ne point les contrarier maladroitement ou injustement, ni leur céder tardi-

vement et forcément? C'est le point difficile à juger, et il ne faut pas être *médiocrement habile* pour l'apercevoir et le fixer. Les révolutions se font dans les esprits long-temps avant de se faire dans les choses. Si les vieilles institutions entraînent le respect et donnent le repos attaché à l'habitude, elles amènent aussi le relâchement et les dangers de la sécurité. Plus un édifice est ancien, plus il demande de surveillance et d'habileté dans les réparations : il est aussi dangereux de l'ébranler que de le négliger.

Dans les temps ordinaires, il est certain qu'une habileté médiocre suffit pour gouverner les états héréditaires. Mais c'est cette médiocrité même, trop souvent entretenue par l'hérédité, qui finit par amener les circonstances difficiles ; et c'est alors que la supériorité des lumières et du ca-

ractère devient nécessaire pour le prince : si elle lui manque, l'état déjà chancelant s'écroule et l'écrase sous ses ruines. La nature seule produit les hommes supérieurs, et elle ne les répète guère dans les mêmes familles ; mais l'éducation et surtout l'instinct naturel peuvent suppléer au génie.

Les princes héréditaires ne doivent donc pas plus que les princes nouveaux se reposer avec trop de complaisance ni de confiance sur les titres de leur puissance ; plus même elle est ancienne, plus elle est usée et plus ils doivent craindre les effets de la décrépitude. S'il y a du mérite à acquérir, il y en a souvent plus à conserver. L'un est assez ordinairement le fruit des circonstances, de la fortune et de l'audace qui subjugue par l'étonnement et la surprise ; l'autre tient à une constance, à une sagesse,

Digitized by Google

à une suite de conduite qui n'offrant point de résultats aussi directs et aussi brillans encourage d'autant moins les efforts du travail et du talent que le droit et la jouissance semblent autoriser ou excuser les douceurs de la négligence. Il est plus sage et peut-être aussi beau de transmettre sans déchêt à ses successeurs l'héritage que l'on a recueilli, que de chercher à l'agrandir dans une proportion trop forte : cette dernière gloire n'est guère que viagère et souvent coûte cher aux héritiers.

Louis XIV, en élevant sur les vieilles bases de la monarchie un édifice nouveau et entièrement distribué pour sa convenance personnelle, s'est écarté du principe posé par Machiavel, *de ne point outrepasser l'ordre établi par ses ancêtres.* Il s'est *accommodé au temps* qui, en favorisant ses

entreprises, lui indiquait la nécessité comme l'occasion d'étouffer les germes de sédition qui avaient troublé les règnes précédens et importuné son enfance. Mais en concentrant tout dans le monarque, il avait laissé un trop lourd fardeau à ses successeurs. Louis XV profitant du fruit de ses travaux ne songea qu'à jouir de la grandeur que lui avait laissée son aïeul, sans s'inquiéter d'acquérir ou de conserver la force qu'elle rendait indispensable. Il prit la langueur pour le repos, pour la tranquillité ce calme plat qui précède la tempête; et Louis XVI doué de tant de vertus, mais d'une médiocre habileté, fut condamné par la nature et par l'enchaînement inévitable des choses à subir les temps difficiles et malheureux que lui avait légués, d'une part la trop grande puissance de

Louis XIV, de l'autre la trop grande négligence de son prédécesseur.

Les terribles événemens qui ont suivi cette grande leçon donnée aux rois et aux peuples sont une imposante démonstration du principe exprimé par Machiavel, *que toutes les mutations d'état laissent de quoi en faire d'autres.* Depuis plus de trente années que la France a renversé son ancien gouvernement, elle en a vu passer plusieurs qui n'ont pu être fixés et consolidés ni par la terreur, ni par le triomphe des opinions et des intérêts nouveaux, ni par la gloire des armes, ni par le génie. Malgré même toute la vigueur et l'éclat du dernier qui paraissait défier les destins, elle est revenue par la force des choses à ses anciens souverains dont l'élévation héréditaire semble le rocher contre lequel se brisent les

flots impuissans d'une mer orageuse. Mais cet exemple qui prouve l'inutilité comme le danger des mutations n'empêchera point les hommes, toujours disposés par leur nature à s'agiter, de s'embarquer de nouveau sur cette mer si la faiblesse ou l'abus du pouvoir leur en présentent les chances.

Frédéric n'avait pas bien réfléchi sur l'histoire, et particulièrement sur celle de la monarchie française, lorsqu'il dit que : *les princes héréditaires sont fortifiés dans leurs possessions par la liaison intime qui est entre eux et les plus puissantes familles de l'état, dont la plupart sont redevables de leurs biens et de leur grandeur à la maison souveraine.* Outre que les liens de la reconnaissance sont bien faibles entre les hommes, surtout lorsqu'ils se croient en position de les rompre impu-

Digitized by Google

nément, une trop grande élévation donne aux plus puissantes familles un sentiment d'orgueil et d'indépendance qui tend à les mettre au dessus des lois et de l'atteinte du pouvoir, et nourrit en elles un germe d'insubordination et d'ambition qui trouble l'état quand il ne le renverse pas. La France pendant plusieurs siècles en a offert trop d'exemples qui ont provoqué et justifié les grands coups d'état et le système du cardinal de Richelieu et de Louis XIV. Si un corps de noblesse, toujours prêt à se dévouer pour le service de la patrie et pour celui du prince, est utile et même nécessaire dans une monarchie, les trop grandes existences de ses chefs, bien loin d'offrir de la sécurité et des garanties pour le monarque, ne lui présentent que des dangers. Aussi le système

constamment suivi par les rois de la troisième race et complété par Louis XIV a-t-il été d'affaiblir ce grand corps en lui opposant des corps intermédiaires et principalement les classes inférieures qui ont profité des avantages et des forces que leur donnait cette lutte, et se sont enfin trouvées en état de s'en servir à la fois contre le trône et contre la noblesse.

L'intérêt n'est pas un garant plus sûr que la reconnaissance ; car, quoique *la fortune* de ces plus puissantes familles *soit si inséparable de celle du prince, qu'elles ne peuvent la laisser tomber sans voir que leur chute en serait la suite nécessaire* (Anti-Machiav.), la passion est un prisme qui donne aux objets la couleur qui lui convient. Il n'est que trop commun de voir les hommes égarés et entraînés par elle,

méconnaître leur plus évident intérêt et agir en sens contraire. La révolution française en a offert une nouvelle preuve dans la conduite d'une partie de la noblesse et des grands seigneurs de France qui ont cherché à atténuer la puissance du roi sans apercevoir qu'ils s'attaquaient et se détruisaient ainsi eux-mêmes.

Il est juste aussi de dire que le prince avait trop compté sur la liaison entre lui et les grands et sur le besoin que ceux-ci avaient de lui. Depuis le cardinal de Richelieu qui pour élever la monarchie a écrasé la noblesse, celle-ci ne tenait son importance que de la Cour et n'avait que l'avantage d'occuper le premier rang dans la domesticité du prince. Si on lui avait ôté les moyens d'être dangereuse, on lui avait aussi ôté ceux d'être utile : d'un côté on

oubliait trop ce qu'elle avait été; de l'autre elle se le rappelait peut-être encore trop.

Le prince, dans un grand empire, doit donc bien se garder de toucher à sa constitution, en attaquant ouvertement les grands corps qui en sont les fondemens, en sont réputés les gardiens et à qui une longue habitude du partage de la puissance avec le souverain la fait regarder comme une partie de leur propriété. L'esprit et l'ambition de corps ne s'éteignent jamais et nourrissent une haine qui tôt ou tard éclate par quelque vengeance. La résistance du clergé, de la haute noblesse, des parlemens et des corps d'état, dans les actes qui ont précédé et provoqué la révolution, ne prouve que trop cette vérité; et leur conduite, toute maladroite qu'elle a été

puisqu'ils en furent les premières victimes, n'en a pas moins été fatale au trône qu'ils ont entraîné dans leur chute.

Ce serait une erreur bien dangereuse pour les souverains de compter trop sur la force que peuvent leur donner *les troupes nombreuses et les armées puissantes qu'ils tiennent sur pied en paix comme en guerre* (Anti-Machiavel), et dont Frédéric avait ses raisons pour faire valoir l'appui. Les troupes peuvent servir à étouffer une révolte, mais elles n'arrêtent jamais une révolution, parceque celle-ci est le résultat d'une disposition générale des esprits et d'un enthousiasme auxquels elles ne sauraient être ou rester étrangères, et que, comme elles sont le moyen de répression le plus disponible et le plus apparent dans la main du pouvoir, c'est aussi à les

Digitized by Google

gagner ou à les rendre inutiles que s'attachent les premiers et les plus puissans efforts des meneurs. La composition actuelle des armées par la conscription rend leur action encore moins sûre et moins efficace dans les troubles intérieurs, parce qu'elles font elles-mêmes partie de la nation, dont les agitations et les intérêts leur sont communs. Sans avoir à chercher bien loin des exemples, celui de notre révolution et ceux des révolutions récentes d'Espagne, de Naples et de Portugal sont assez frappans et à la portée de tout observateur. Les corps attachés à la garde particulière du souverain, outre la faiblesse comparative de leur nombre, ne sauraient lui offrir, même dans leur fidélité la plus constante, qu'une trompeuse et insuffisante garantie; et l'importance qu'ils acquer-

raient par de trop grands services ne ferait que les rendre formidables à celui qui les aurait réclamés ou reçus, ainsi que les Prétoriens à Rome, les Jannissaires à Constantinople, les Strélitz à Moscou. Il serait encore plus imprudent de s'appuyer avec trop de confiance sur des troupes étrangères. Celles-ci n'étant par leur nature que des mercenaires dont la foi est toujours suspecte ou mal assurée et prête à se vendre au plus offrant ne peuvent par leur nombre présenter une force capable de contenir un peuple entier : ne servant d'ailleurs que des intérêts au milieu desquels elles sont indifférentes et isolées, elles n'agissent qu'avec crainte et faiblesse.

Le plus sûr garant de la conservation de la puissance est donc de *rendre le peuple heureux ; car un peuple content ne songe*

Digitized by Google

point à se révolter (Anti-Machiavel), et le secret pour le contenter est de maintenir la justice, la régularité dans l'administration; de suivre dans tous ses actes une marche droite et ferme qui, en fixant la nature des devoirs de chacun, le contraigne ou l'encourage à les remplir par une certitude égale du châtiment ou de la récompense; enfin d'agir selon l'intérêt général, selon l'esprit du temps et celui de la nation en particulier. La multitude, quelque effort que l'on puisse faire pour l'égarer et l'entraîner, a un instinct de son bien-être qui ne la trompe pas et qui lui suffit; quand elle en est bien pénétrée, elle élève autour du trône par sa force d'inertie un rempart que les ambitions, dont le germe ne meurt jamais, n'essaient point d'ébranler et qui n'a besoin du soutien des ca-

nons et des baïonnettes que comme les places fortes en temps de paix. Telles sont les conditions auxquelles un prince doit se soumettre pour gouverner paisiblement, et dont l'hérédité ne saurait dispenser. Leur observation est un titre plus solide que ceux de la succession la plus ancienne dont tant de races royales ont éprouvé l'insuffisance.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

DES PRINCIPAUTÉS OU ÉTATS MIXTES.

Toute principauté nouvelle a des difficultés à surmonter. Si elle est seulement mixte par l'adjonction d'un membre nouveau, ses mutations naissent d'une difficulté naturelle qui se rencontre dans toutes les nouvelles dominations, qui est que les hommes changent volontiers de prince dans l'espérance d'en trouver un meilleur....., et par une nécessité naturelle et ordinaire qui est que le prince est

toujours contraint d'offenser ses nouveaux sujets, soit en les chargeant de gens de guerre, ou par mille autres maux, etc. (MACHIAVEL.)

MACHIAVEL, qui paraît prendre toujours la violence pour la force et la rigueur pour la fermeté, raisonne dans ce sens en admettant exclusivement ces principes comme moyen d'acquisition et de conservation. Il aurait dû distinguer qu'il y a différentes sortes d'adjonction d'états nouveaux aux anciens. Les uns s'acquièrent par succession plus ou moins et quelquefois point disputée; les autres par voie et droit de conquête; d'autres par suite d'un traité libre ou pacifique, ou bien par un partage résultant de combinaisons, de conventions ou de convenances politiques. Chacune de

ces sortes d'acquisitions demande une conduite particulière adaptée aux circonstances et à l'esprit tant du peuple ancien que du nouveau, que la prudence et la sagesse doivent indiquer et qui n'admet point de règles générales. Celui qui est habile saura amalgamer ses nouveaux sujets avec les anciens par des avantages réciproques qui attachent les uns sans donner de l'ombrage aux autres : celui qui ne l'est pas indisposera les premiers et les perdra tôt ou tard, parce qu'ils seront toujours prêts à se réunir à celui qui paraîtra pour les délivrer. Mais sans vouloir tracer ici un plan de conduite, l'on peut assurer que, comme le dit Machiavel, *quelque puissante armée que l'on ait, on a toujours besoin de la faveur des gens du pays, non seulement pour entrer dans une province*, mais

surtout pour la conserver. Il y a au reste entre les peuples des séparations presque invincibles qui tiennent soit au caractère national, soit aux localités, et des barrières que la nature même semble avoir posées entre eux, telles que les Alpes et les Pyrénées pour la France et ses voisins; ce qui fait que cette puissance n'a jamais pu établir solidement sa domination ou conserver long-temps ses acquisitions en Espagne et en Italie. Cette cause, jointe au caractère peut-être encore plus inconstant qu'intrigant et perfide des habitans de celle-ci, surtout au temps de Machiavel, n'a pas moins contribué aux mauvais succès de Charles VIII et de Louis XII dans cette contrée que celles que leur attribue cet auteur.

Digitized by Google

Un pays recouvré après une révolte, ne se perd pas facilement une seconde fois, d'autant que le prince pour se venger hésite moins à pourvoir à sa sûreté par la punition des coupables et par une surveillance rigoureuse sur les actions de ceux dont il a du soupçon. (MACHIAVEL.)

LA maison de Stuart a cependant perdu une seconde fois et pour toujours la couronne d'Angleterre, et justement par l'application trop étendue et trop violente du principe posé ici par Machiavel : écueil trop ordinaire des princes qui ressaisissent un pouvoir arraché de leurs mains. Il est vrai qu'elle ajouta à cette faute celle non moins grande de vouloir changer la religion établie qui faisait la base et la sûreté de la constitution de ce pays et qui avait été le

principe, le moyen et le but de la révolution dont il venait d'être le théâtre et dont la famille royale avait été la victime. Les opinions religieuses tiennent à un sentiment d'habitude et d'indépendance autant que de conscience ; dans tous les temps un prince doit se garder de les attaquer, mais encore plus lorsque sa puissance est aussi mal raffermie que l'était celle du fils de Charles Ier, et que le dogme que l'on veut y substituer, indépendamment de la haine que nourrissent les sectes entre elles, offre un juste sujet de crainte pour la liberté politique encore animée de toute la force que lui donne une lutte récente et victorieuse.

Le principe de rigueur envers ceux qui se sont révoltés contre vous ou contre votre prédécesseur ne doit pas être confondu avec celui d'une juste sévérité et

d'une sage méfiance. Le dernier peut être bon et utile; l'autre offre plus d'inconvéniens que d'avantages, en causant une inquiétude et une irritation qui nourrissent des haines mal éteintes et offrent des armes à une malveillance encore puissante; car il faut bien penser que ceux qui ont eu un parti assez fort pour vous détrôner et s'emparer de votre autorité en conservent un, même après que vous la leur avez reprise, qui l'est assez pour les soutenir en cas de danger et pour menacer, même renverser de nouveau, votre pouvoir encore suspect et peu assuré. Il y a une fidélité et une solidarité entre les factieux qui ne se trouvent point entre les hommes paisibles ou honnêtes, et qui est encore plus forte lorsque les premiers se sont rendus coupables de quelque grand attentat. La vertu et la

probité croient pouvoir se soutenir d'elles-mêmes : l'immoralité et le crime ont besoin de se faire des complices, et ils travaillent à s'assurer indulgence ou protection, en se faisant partager.

Mais si les mesures de rigueur demandent généralement une grande adresse de la part de celui qui les emploie, elles en exigent encore plus, et elles sont même dangereuses, lorsque la révolte a pris la force et le caractère d'une révolution qui par son triomphe et par sa durée a pénétré dans tous les cœurs, dans tous les esprits, dans toutes les existences d'une nation entière. Celui qui après une telle commotion aura recouvré sa puissance ne pourra mieux faire que de jeter un voile sur les fautes et les torts du passé, en marchant avec les hommes tels qu'il les re-

trouve dans la route frayée par les intérêts nouveaux et marquée par l'empreinte ineffaçable des événemens. Les hommes et les principes d'une révolution ont une liaison intime qu'il est impossible de détruire. Les rigueurs et les vengeances exercées contre les premiers sont une attaque positive contre les seconds, qu'aucune profession solennelle, qu'aucune démonstration publique ne peut dissimuler. La masse intéressée à soutenir ceux-ci qu'elle regarde comme ses droits ou sa conquête se rattache alors plus fortement aux hommes persécutés pour eux, qu'elle eût probablement couverts de son mépris et abandonnés à l'oubli si la proscription n'était venue les rappeler à son intérêt et à son attention. Il est très vrai que *l'offense doit être faite de manière que l'offensé n'en puisse tirer*

Digitized by Google

vengeance. (Machiavel). On s'expose donc trop à celle-ci en soulevant par quelques actes particuliers agréables à la vanité ou à la haine, l'immensité des citoyens qui pour avoir été quelque temps comprimée n'en devient que plus violente dans sa réaction. Des injures faites par un si grand nombre sont trop difficiles à poursuivre sans risque, pour qu'il n'y ait pas toujours plus de sureté à les dissimuler et à les oublier comme Henri IV l'a si bien senti et pratiqué.

C'est ce principe connu et observé par les factieux de tous les temps, et puisé dans la nature de l'homme autant que dans la doctrine de Machiavel, qui porte ceux-ci à de si terribles extrémités envers les princes qu'ils ont offensés par leurs révoltes et leurs outrages. Si dans la société l'on reste

l'ennemi de la personne envers laquelle on se sent des torts, à plus forte raison est-on celui d'un roi quand on l'a une fois offensé, parce que sa vengeance est trop à redouter.

Quiconque a pu forcer son monarque à le craindre,
A tout à redouter, s'il ne veut tout enfreindre.

Le duc de Guise et le comte de Walstein en sont d'illustres exemples ; mais Henri III en est un aussi des malheurs qui attendent un prince assez imprudent pour irriter un parti puissant qu'il n'a pas assez de force pour écraser. Ainsi de nos jours les demi-offenses faites par la Cour au duc d'Orléans, sans lui ôter les moyens de s'en venger, n'ont servi qu'à l'exaspérer au point de le rendre l'instrument d'autant plus actif

des ennemis du trône, que ceux-ci alimentaient son ambition en lui faisant craindre la vengeance du monarque s'il ne le mettait hors d'état de l'exercer contre lui. Nous avons vu plus récemment un homme puissant, que l'on supposait incapable de ménagemens envers ses ennemis; d'un esprit à ne rien négliger et d'un caractère à tout oser dans son intérêt, braver par des insultes et des menaces inutiles, au milieu de sa Cour et à la veille d'une crise décisive, un personnage dont il connaissait l'influence et les desseins aussi bien que l'astuce, l'intrigue et la malice, l'avertir de tout ce qu'il avait à redouter de sa vengeance et le laisser cependant en position d'exercer contre lui un ressentiment dont il n'a pas tardé à reconnaître les traits. Il vaut mieux taire une offense, quand on n'a pas

la force ou la volonté d'en détruire l'auteur, que de la signaler pour en rester là; car les hommes, plus disposés à la crainte qu'à l'amour et à la reconnaissance, ne supposent guère à celui qui a le pouvoir assez de générosité pour leur pardonner sincèrement, surtout lorsque leurs talens et leur existence peuvent les rendre redoutables.

Toutes ces raisons et tous les exemples rendent un état recouvré bien embarrassant à gouverner, d'autant plus qu'à côté de la tentation naturelle de se venger quand on a ressaisi la puissance, est le danger de s'y livrer ou celui de laisser trop de force à ses ennemis, par une confiance qu'ils peuvent prendre pour de la faiblesse. L'état une fois ébranlé ne se remet que péniblement; il en est comme de la santé qui, lorsqu'elle a été fortement altérée, ne se répare que

par un long régime et succombe à la première secousse violente. Les coups de rigueur ressemblent à la saignée qui peut guérir une fièvre inflammatoire, mais détruit un corps déjà épuisé et qui est dans cet état de convalescence où se trouve un pouvoir nouvellement restauré.

Au reste, toutes les horribles maximes présentées dans ce chapitre par Machiavel sur les moyens de faire des conquêtes et et sur ceux de les conserver, qui n'appartiennent qu'à des mœurs barbares ainsi qu'à une politique rétrécie, sont réfutées avec tant d'avantage par Frédéric qu'il serait superflu et déplacé de les combattre ici de nouveau.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

COMMENT ON CONSERVE LE TRÔNE (1).

MACHIAVEL n'envisage point dans ce chapitre la conservation d'un état sous le rapport de l'ordre et de l'administration

(1) Dans le *Traité de Machiavel*, ce chapitre a pour titre : *Pourquoi le royaume de Darius ne se souleva point après la mort d'Alexandre qui l'avait conquis;* mais on a cru devoir donner la préférence à celui-ci, qui indique mieux le sujet, et qui est ajouté dans l'édition où se trouve l'*Anti-Machiavel*.

Digitized by Google

intérieure, mais sous celui des révolutions que peuvent occasioner les invasions étrangères et les ambitions particulières. Il donne, selon sa coutume, la préférence au gouvernement absolu pour prévenir celles-ci, sur les gouvernemens où l'autorité du prince est partagée avec les grands ou d'autres souverains inférieurs ; de sorte qu'*il est très difficile,* dit-il, *d'acquérir le premier, mais aussi très-facile de le conserver lorsqu'on l'a une fois conquis*, (il ne s'agit alors, selon lui, que d'*exterminer* la famille du possesseur et de se mettre en son lieu et place), tandis qu'il est aisé de *pénétrer* dans l'autre état *au moyen des mécontens et des brouillons.* Mais la puissance même et la disposition de ceux qui en ont ouvert le chemin deviennent les plus grands obstacles pour s'y maintenir, par la

difficulté de les détruire ou de les contenter. Il fait à ce sujet une comparaison, qui n'est plus applicable de nos jours, entre le gouvernement de la Turquie et celui de la France, mais qui fournit à Frédéric l'occasion d'exercer sa causticité et sa jalousie germanique contre le caractère de la nation française. Ces satires étaient de mode au temps où il écrivait : la vanité européenne se dédommageait ainsi du tribut qu'elle était forcée de payer à la suprématie de la France, fondée sur l'admiration mêlée de terreur que lui avait arrachée le règne brillant de Louis XIV. Les revers et les minuties qui en avaient obscurci la fin, les désordres de la régence, l'insouciance du règne de Louis XV entretenue par une trop grande prospérité et par les mœurs de la Cour, semblèrent sinon justifier, du

moins favoriser cette opinion qui demeura établie pendant presque toute la durée du dix-huitième siècle.

Mais à l'ombre des plaisirs et de cette apparente frivolité les arts se perfectionnaient, le commerce prenait une étendue qui donnait une nouvelle face aux intérêts et aux existences, les lumières se répandaient, le raisonnement se propageait, les esprits se tournaient à la réflexion, les caractères à l'indépendance, enfin l'Encyclopédie paraissait comme le manifeste de l'esprit humain. Le Français toujours impatient du joug, toujours jaloux de ses droits et surtout de ceux de l'égalité, s'avançait avec lenteur, mais avec constance vers son but, et son génie allait se retremper à l'eau forte d'une révolution que Frédéric était loin de prévoir, en 1740, comme aussi pro-

Digitized by Google

chaine et aussi extrême. Il est à remarquer que Montesquieu et lui, deux grands politiques l'un en théorie l'autre en pratique, l'aient si peu soupçonnée. Cela suffirait pour prouver avec quelle rapidité notre siècle a marché et combien ceux qui se nourrissent de vieilles idées sont restés en arrière.

Frédéric aurait trouvé les Français moins plaisans et l'aurait surtout été moins sur leur compte, s'il avait pu lire dans l'avenir que ces têtes *écervelées, remplies,* selon lui, *de bagatelles, uniquement occupées de plaisirs et de folies,* etc., deviendraient les réformateurs de leur siècle, changeraient le code des nations, créeraient une ère nouvelle dans les fastes du monde et, en donnant la plus imposante leçon aux peuples et aux rois, refondraient leurs rapports mutuels dans le moule d'un nouvel

ordre social ; si surtout l'avenir lui avait fait apercevoir l'aigle prussienne fuyant à tire d'aile et presque sans se montrer devant l'aigle française.

Après avoir rappelé la destruction de la noblesse par le cardinal de Richelieu et l'abaissement, sous le cardinal Mazarin, des parlemens (qui ne se sont que trop relevés depuis) ; après avoir parlé, comme je viens de l'indiquer, de cette légèreté et de cette inconstance qui devaient assurer la tranquillité des Français, Frédéric finit par dire : *De puissantes armées et un très grand nombre de forteresses assurent à jamais la possession de ce royaume à ses souverains, et ils n'ont à présent rien à redouter des guerres intestines ni des entreprises de leurs voisins.* Il est vrai que doué lui-même de tant de pénétration et

d'énergie il ne pouvait prévoir qu'il se trouverait sur le trône de France des princes qui auraient assez peu le sentiment de leurs forces pour laisser perdre entre leurs mains de telles ressources, et qui, en négligeant la prépondérance qu'elles devaient leur donner au dehors, manqueraient, comme il arriva lors du partage de la Pologne, en 1772, et des affaires de Hollande, en 1787, l'occasion de détourner par une salutaire et honorable diversion les humeurs surabondantes du corps politique. La massue d'Hercule est terrible; mais il faut un bras proportionné pour la manier, et c'est ce bras qui est nécessaire à tous les princes à qui le hasard de leur situation donne une trop grande puissance ou une autorité trop absolue.

CHAPITRE V.

DES ÉTATS CONQUIS.

Le meilleur moyen de conserver les villes ou provinces qu'on a conquises est de les ruiner; et celui qui devient maître d'une ville auparavant libre et ne la détruit pas, ne doit s'attendre qu'à en être ruiné lui-même, d'autant qu'elle a toujours pour prétexte de se révolter le nom de sa liberte et ses anciennes coutumes, que ni le temps ni les bienfaits ne lui font jamais oublier.
(MACHIAVEL.)

Ce principe barbare est d'une conception fort étroite, et il est heureusement aussi inexécutable qu'abominable. On voit que Machiavel en traçant cette maxime avait toujours sous les yeux la carte géographique et surtout politique de l'Italie, telle qu'elle était disposée de son temps, partagée en petites souverainetés ou petites républiques, dont les luttes continuelles étaient moins des guerres que des duels à mort et où il suffisait de détruire la famille ou le parti puissant pour se mettre à sa place. Ces guerres ressemblaient beaucoup à celles que les Romains firent aux peuples qui les entouraient, pour fonder les commencemens de leur état et de leur puissance.

Il est bien vrai qu'aujourd'hui la politique n'est pas dirigée par une morale plus

sévère que dans les temps que nous appelons barbares; et les plus forts ont continué à pratiquer la douce habitude d'écraser les faibles et de s'approprier ce qui est à leur convenance, ainsi que le prouve assez l'histoire de nos jours, depuis le premier partage de la Pologne, en 1772, jusqu'aux nouvelles divisions territoriales, fixées en 1814. Cependant il existe une sorte de pudeur de civilisation, et des bornes posées par l'équilibre actuel des puissances, qui ne leur permettraient pas d'employer des moyens aussi violens et aussi odieux. Les nations de l'Europe sont, en quelque sorte, solidaires entre elles, et la trop grande violence exercée contre l'une d'elles ou contre le moindre état indépendant, produirait des clameurs qui retentiraient d'une de ses extrémités à

l'autre, et ne tarderaient pas à trouver des vengeurs qu'armerait l'intérêt personnel, autant que le sentiment et la dignité de l'humanité. L'injustice de l'agression contre l'Espagne (en 1808), quoique accompagnée de circonstances moins extrêmes que celles que conseille Machiavel, a prouvé, d'une manière éclatante et terrible, qu'il est aussi pernicieux que difficile d'attenter de nos jours à l'indépendance d'un peuple. Les premiers succès que la surprise ou la corruption peuvent procurer, portent avec eux des fruits amers dont le poison se manifeste tôt ou tard.

Après avoir étalé sur les conquêtes une doctrine très philosophique, très morale, mais que sa conduite n'a guère justifiée, Frédéric s'exprime ainsi : *Notre temps passe trop vite, et souvent lorsqu'on ne*

croit travailler que pour soi-même, on ne travaille que pour des successeurs indignes ou ingrats. Il faut espérer, pour l'honneur des siens, qu'ils n'ont point mérité ce dernier reproche à l'égard de celui qui fonda, par tant de travaux et de gloire, la puissance de leur monarchie. Mais s'ils n'étaient pas aussi dignes que lui d'en soutenir l'éclat, ce temps qui passe si vite, et dont le mouvement continuel amène tant de chances imprévues, tant de révolutions, a prouvé que ce n'est pas toujours au génie seulement qu'appartiennent les grands résultats, et que les circonstances sont plus fortes et plus habiles. Frédéric aurait-il pu penser, qu'en dépit de fautes multipliées et des malheurs accumulés par celles-ci, à peine trente-cinq années se seraient écoulées sur sa tombe, que la Prusse

aurait reçu un accroissement auquel ses plus vastes combinaisons, appuyées par son grand caractère et par son épée victorieuse, n'auraient osé s'élever ? C'est ainsi que ce temps qui s'envole, et qui nous préoccupe tant pendant que nous le possédons, dérobe aux yeux les plus perçans les variations et les chances qu'il renouvelle incessamment dans sa course ; et, s'il est permis au génie de dérouler quelques feuillets du livre de l'avenir, sa portée, pour dépasser celle du vulgaire, n'en est guère moins circonscrite par la succession fortuite des choses.

C'est encore ainsi que le parallèle que ce prince fait de la Hollande et de la Russie n'a pas survécu un demi siècle à son observation ; car, tandis que la Hollande ballotée par les partis intérieurs ainsi que

Digitized by Google

par les intrigues et les luttes de ses puissans voisins, dont elle a subi tour à tour la loi, se trouve aujourd'hui fondue plutôt qu'incorporée dans un état de nouvelle création, sous des formes long-temps proscrites chez elle, la Russie, à laquelle Frédéric n'accordait, en 1740, qu'une puissance militaire égale à celle-ci, compte aujourd'hui près d'un million de soldats valeureux et aguerris, dont les légions ont paru dans nos plus belles contrées. Cette puissance, dont la Prusse n'est plus guère que le satellite, est à la tête du grand corps politique qu'elle presse de tout son poids, jusqu'à ce qu'à l'exemple des anciens peuples que le nord a nourris et vomis sur l'Europe, elle finisse par l'écraser et en faire sa proie, à moins que celle-ci,

Digitized by Google

plus éclairée que nos ancêtres, ne sache opposer, s'il en est temps encore, une digue à ce torrent toujours grossissant. O vanité de la prévoyance humaine!

CHAPITRE VI.

DES NOUVEAUX ÉTATS QUE LE PRINCE ACQUIERT PAR SA VALEUR ET SES PROPRES ARMES.

C'EST un vaste champ de dissertation que les succès et les revers fameux des grandes ambitions! Machiavel et Frédéric l'exploitent ici dans un sens opposé, et l'on juge bien quelle est la direction que suit chacun d'eux. Trop éclairés l'un et l'autre pour employer le raisonnement contre une passion inhérente au cœur humain, et dont les circonstances trouvent toujours le germe

prêt à se développer, ils s'appuyent tous deux sur des exemples pour tracer la route du succès aux uns et indiquer aux autres les écueils et les naufrages, comme si l'expérience d'autrui avait jamais servi pour garantir personne de l'impulsion de son caractère et des tentations de la fortune.

Sans remonter aux exemples qu'ils vont chercher dans l'antiquité comme dans les temps plus modernes, le nôtre a sur les précédens l'étonnant, mais stérile avantage, d'avoir surpassé dans ce genre l'héroïque et le fabuleux même qu'ils présentent. Si, comme le dit Machiavel, *de particulier être devenu prince est une une marque de valeur ou de bonheur*, quelle réunion extraordinaire de génie, de courage, d'adresse et de conduite, autant que de fortune, n'aurait-il pas fallu à l'homme qui des

rangs obscurs de la société et des grades inférieurs de l'armée s'est élancé, pour ainsi dire, de plein saut, et comme par une vocation naturelle, au commandement suprême; et de là, sur le premier trône de l'univers, pour mettre à ses pieds l'orgueil des rois et l'indépendance des peuples; et l'on ne saurait de quoi s'étonner le plus, ou de l'occasion qui a si bien servi la valeur, ou de la valeur qui a su mettre l'occasion si largement à profit; mais cet exemple, qui a eu toute la rapidité comme tout l'éclat d'un météore, a confirmé que *celui qui s'est le moins fié à la fortune s'est toujours maintenu plus long-temps.* (Mach.) Cet homme extraordinaire, pour avoir trop compté sur la sienne et l'avoir crue en quelque sorte inépuisable, s'en est vu complétement abandonné lorsqu'elle a eu accompli

les desseins qu'elle paraissait avoir formé sur lui et par lui. Il n'a que trop démontré que celui qui au mépris des institutions s'appuie uniquement sur la force ne peut long-temps régner par elle, et doit finir par la voir tourner contre lui-même : il a ainsi donné un démenti au principe que Machiavel tire de ses exemples que *les princes nouveaux ont vaincu ayant les armes à la main, et ont péri étant désarmés*. Car si celui au nom duquel sont attachés de si longs souvenirs et de si importantes leçons, avait su laisser reposer ses armes, qu'il a crues trop invincibles, pour donner aux peuples des lois sages et régulières et endormir en même temps les nations par la douce sécurité de la paix, il est probable qu'il aurait, à l'exemple des anciens fondateurs d'empires, consolidé et

transmis le sien à d'heureux successeurs. Mais son rôle, trop merveilleux pour n'avoir pas le caractère d'une mission, devait finir dès que cette mission a été remplie, par le rétablissement des principes mêmes dont l'anéantissement avait préparé et secondé son élévation : s'il fut l'homme de la révolution, on peut dire qu'il fut encore plus l'homme du destin.

Il n'y a point d'entreprise plus difficile, plus douteuse, ni plus dangereuse que celle de vouloir introduire de nouvelles lois, parce que l'auteur a pour ennemis tous ceux qui se trouvent bien des anciennes et pour tièdes défenseurs ceux mêmes à qui les nouvelles tourneraient à profit ; et cette tiédeur vient en partie de la peur qu'ils ont de leurs adversaires, c'est-à-dire, de

ceux qui sont contens des anciennes ; en partie de l'incrédulité des hommes qui n'ont jamais bonne opinion des nouveaux établissemens qu'après en avoir fait une longue expérience ; d'où il arrive que toutes les fois que ceux qui sont ennemis ont occasion de remuer, ils le font chaudement, et que les autres ne résistent qu'avec tiédeur ; de sorte que le prince est de part et d'autre en danger. (MACHIAVEL.)

Ce passage explique à quelques égards la situation intérieure de la France depuis la restauration et l'établissement de la charte constitutionnelle. Il n'a pas besoin de commentaires pour ceux qui ont quelque expérience du passé ou quelque prescience de l'avenir, et les réflexions seraient superflues et inutiles pour ceux qui n'ont ni l'une ni l'autre.

La question serait traitée de meilleure foi et serait peut-être résolue dans l'intérêt général, en examinant, comme le dit l'auteur, *si le législateur se soutient de lui-même ou s'il dépend d'autrui.* Machiavel, selon sa maxime constante, lui conseille la force pour se faire obéir, et en ce cas assure *qu'il ne manque presque jamais de réussir.* Mais il s'agit de juger où est cette force que nous avons déjà distinguée de la violence et de la rigueur. Le levier bien appliqué soulève facilement la plus grande masse; s'il l'est sans précaution et sans justesse, il se brise contre elle et en est écrasé. Ce levier se trouverait-il dans l'exemple que propose Machiavel de Hyéron de Syracuse, qui *cassa l'ancienne milice, en créa une nouvelle, et quitta ses anciens amis pour en faire de nouveaux?* On ne le pense

pas. On reconnaîtra cependant qu'il est des circonstances où de nouveaux amis valent mieux que d'anciens que l'habitude même d'un zèle trop confiant, la quiétude d'une certaine fidélité, et surtout des prétentions fondées sur les sentimens plus que sur les services, rendent pour le moins inutiles, si ce n'est dangereux.

L'esprit des peuples est changeant : il est aisé de leur persuader une chose ; mais il est difficile de les entretenir dans cette persuasion. Il faut donc mettre si bon ordre, que lorsqu'ils ne croient plus, on puisse leur faire croire par force. (Mach.)

L'homme étant d'une nature mobile et changeante, il n'est pas douteux que cette disposition ne se manifeste plus vivement

dans la multitude. Mais les grandes passions la remuant plus difficilement et l'instinct de son intérêt la dominant presque exclusivement, c'est toujours de l'appât de cet intérêt que se sont servis ceux qui ont voulu l'agiter à leur profit; et dès qu'elle s'est vue trompée dans ses espérances, la force même employée pour la retenir a fini par tourner contre ceux qui l'avaient abusée ou qui avaient voulu l'opprimer, ainsi que le prouvent les nombreux exemples de notre révolution. La vraie force, la seule dont l'usage ne soit ni passager ni dangereux, est celle que le chef de l'état tire de l'union de son intérêt avec l'intérêt général.

CHAPITRE VII.

DU GOUVERNEMENT D'UN ÉTAT NOUVELLEMENT ACQUIS.

Après l'exemple de la révolution française, lorsque l'on a été assez malheureux pour être contemporain des *Robespierre*, des *Marat*, des *Danton* et de leurs collègues si horriblement célèbres, on ne sait que trop qu'il peut se rencontrer des hommes assez méchans et assez pervers pour fonder leur puissance sur un système de cruauté et de terreur, et que l'espèce hu-

maine peut s'avilir assez pour se soumettre pendant quelque temps à de tels monstres. Mais si leur succès éphémère, quoique mille fois trop long pour l'humanité, a étonné et épouvanté le monde, leur fin tragique a consolé et vengé la raison ainsi que la justice, et jamais, je crois, il ne viendra dans l'idée d'un homme qui se respecte lui-même de proposer de tels exemples à l'imitation. Cependant le but et les moyens étaient immenses ; ces hommes appartenaient à une époque où tout était sorti de la sphère ordinaire, où tout devait être grand, les crimes comme les vertus ; et cet horrible système devait avoir pour résultat d'imprimer à un grand peuple l'énergie nécessaire pour arracher la victoire à ses nombreux ennemis et l'entraîner avec lui.

Auprès de ces hommes et de ces combinaisons quelle mince figure fait un César Borgia! quel abus du crime et de la scélératesse pour un misérable duché d'Urbin, pour quelque chétive ville ou principauté, qu'il ne put même conserver! Quel siècle que celui où de si petits intérêts pouvaient produire de si grands crimes, et où il se trouvait un homme pour les expliquer, les louer, et pour présenter cette conduite comme un modèle de politique! Il est impossible de penser que Machiavel fût de bonne foi dans ce panégyrique; et il vaut mieux croire qu'il agit comme ces auteurs de romans qui prennent pour leur héros un personnage vicieux, dans le but de ramener à la vertu par le dégoût qu'il inspire.

Comme ceux qui de particuliers devien-

nent princes, seulement par bonheur, ont peu de peine à le devenir, ils en ont beaucoup à se maintenir..... Ces princes sont ceux à qui un État est donné ou pour de l'argent ou en pure grâce..... Ceux-ci ne se maintiennent que par la volonté et la fortune de ceux qui les ont agrandis. (Mach.)

Notre temps, destiné à rassembler et à presser les unes sur les autres toutes les grandes vicissitudes politiques que l'histoire nous présente à de longs intervalles, a été fécond en exemples des fortunes nouvelles dont parle Machiavel, et de l'application de son principe. Nous avons vu plusieurs des trônes les plus anciens s'écrouler, les uns avec fracas, les autres presque sans secousse; de nouveaux s'élever sur leurs débris ou à leur place, et occupés par les

membres d'une famille qui, après avoir dû son élévation à des principes républicains, semblait vouloir accaparer la monarchie en Europe. Ces hommes, sortis des rangs ordinaires de la société, durent tous leur grandeur subite et fabuleuse au génie, à la puissance, et surtout à la fortune de celui à qui le droit de la victoire et de la supériorité morale avait, encore plus que la nature, donné sur eux celui d'aînesse. Mais la vanité, qui s'approprie facilement ce qu'elle ne doit qu'aux circonstances ou à d'heureux rapports, bientôt leur persuada presque que leurs nouveaux états leur étaient échus comme par un droit de naissance. Oubliant qu'ils ne brillaient que de l'éclat des rayons que réfléchissait sur eux l'astre éblouissant dont ils étaient les simples satellites, ils ne crurent avoir qu'à ex-

ploiter *le patrimoine du feu roi leur père ;* et cette erreur de leur amour-propre, autant que de leur jugement, causa leur perte et ne contribua pas peu à celle du chef de leur famille.

Parmi eux, celui qui porta le plus sévèrement la peine de s'être détaché de la fortune de l'auteur de sa grandeur, fut Joachim Murat. Sans vouloir examiner ici les circonstances extraordinaires de sa fin tragique, on peut dire qu'il mérita du moins de succomber, pour avoir négligé les plus simples conseils de la politique, en abandonnant son bienfaiteur et sa patrie au moment de leurs embarras, pour se mêler contre eux dans les rangs de potentats ennemis, d'où l'orgueil de ceux-ci, plus encore que leur intérêt, devait le repousser. En outre du tort qu'il eut aux yeux de la re-

connaissance, il eut l'étourderie d'oublier que ces principautés *nouvelles ne peuvent avoir de si fortes racines, ni de si bonnes correspondances, que la première adversité ne les ruine*. Il eut le téméraire orgueil de se croire assez habile et assez fort par lui-même pour avoir *trouvé les moyens de conserver ce que la fortune* lui *avait mis entre les mains* et pour *avoir fait*, dès qu'il était devenu roi, par la grâce d'un homme heureux et puissant, *les fondemens* qu'ont pu faire ceux qui le sont par la grâce de Dieu, et depuis long-temps.

Mais si la conduite de ces souverains éphémères envers leur créateur mérite le blâme et le reproche, celle de celui qui fonda en grande partie sur leur établissement les bases de sa trop vaste domination n'est guère plus excusable. Assez de

considérations politiques pouvaient lui faire sentir combien une telle accumulation de force et de grandeur dans sa famille devait effaroucher et blesser celles qui en avaient eu jusque-là, pour ainsi dire, le monopole, et qui en conservaient encore les bénéfices. Ne se souvenait-il pas de ce qu'il en avait coûté à Louis XIV pour avoir voulu établir son petit-fils sur le trône d'Espagne? D'ailleurs, il est presque inévitable que ces princes, nouvellement établis sur un trône étranger, ne soient tôt ou tard obligés de trahir ou au moins de négliger les devoirs que la reconnaissance leur impose et que la politique du moment paraît leur prescrire. Le rôle de protégé n'est supporté qu'impatiemment des têtes couronnées, par quelques mains qu'elles le soient; et les liens de patrie, aussi bien

que ceux de famille, s'effacent promptement pour céder aux intérêts ainsi qu'aux sentimens de la nation et de la puissance nouvellement adoptées. Un prince nouveau, même quand il serait appuyé par une force étrangère, sentant bien que celle-ci ne peut rester en permanence autour de lui pour le maintenir, doit, s'il veut s'établir solidement, complaire au peuple qu'il est chargé de gouverner, et se trouver ainsi bientôt en opposition avec celui qui l'a délégué. Maurice de Saxe ne tarda pas à oublier qu'il devait à Charles-Quint les états qu'il avait usurpés sur la branche aînée de sa maison, pour se rappeler qu'il était Germain et se réunir à sa patrie contre son oppresseur. De nos jours les rois de Bavière et de Wurtemberg oublièrent qu'ils devaient leur nouveau titre et l'agrandissement de leurs

états à un protecteur étranger, pour se rappeler qu'ils étaient allemands et secouer avec l'Allemagne son joug trop pesant. Philippe V, à Madrid, n'était plus français, mais espagnol : Joseph voulut depuis l'imiter. Louis, à La Haye et à Amsterdam, n'appartenait plus ni à son pays ni à sa famille, mais il s'était fait hollandais : tout cela devait arriver.

Le plus sûr moyen de conserver des états que leur éloignement ou leur trop grande étendue empêche de réunir au corps de l'empire, paraît être de les gouverner par des lieutenans entourés de forces suffisantes tirées de la métropole, lesquels pouvant être révoqués à volonté restent toujours dans la dépendance de celui qui les a placés et travaillent pour lui tant par l'espoir de ses récompenses que par la crainte

de sa disgrâce. Mais le plus sûr encore est de ne point trop étendre sa domination au-delà des bornes naturelles. Si l'amour de la guerre séduit un grand prince, il doit au moins, après avoir satisfait à sa gloire et à son inclination, ressembler à ces fleuves majestueux qui inondent les campagnes voisines, y portent l'effroi et la désolation, mais rentrent ensuite paisiblement dans leur lit; car si la prudence et la raison ne persuadent point cette conduite à un conquérant, bientôt la force des choses l'y ramène ou le fait sévèrement repentir de s'en être écarté.

CHAPITRE VIII.

DE CEUX QUI SONT DEVENUS PRINCES PAR DES CRIMES.

Les exemples de souverainetés acquises par des crimes, qui étaient encore si communs du temps de Machiavel, principalement dans sa patrie, et qui ont ensanglanté les trônes du moyen âge ainsi que l'établissement de presque tous ceux de l'Europe moderne, ont depuis plusieurs siècles cessé de s'y reproduire. Ce n'est plus que sous le despotisme turc à Constantinople,

et dans un état du nord où la corruption a succédé sans gradation à la barbarie, que l'on peut encore les retrouver. Il faut reconnaître que nous devons cette amélioration dans nos mœurs, cette modification des passions humaines qui ne changent pas plus cependant que notre nature, à la civilisation moderne, à la communication plus générale et plus étendue des lumières et des connaissances. Il en est résulté cette puissance d'opinion qui, en fixant plus positivement les droits et les devoirs de chacun, et par suite les intérêts de tous, a plus donné à l'homme le sentiment de sa dignité et ne permet plus de le rendre aussi facilement le jouet ou l'instrument d'un intérêt particulier. Il faut également l'attribuer à la marche plus régulière qu'ont reçue les divers gouvernemens par l'effet de

cette même influence, et à la part que ceux même qui ont encore conservé quelques formes absolues sont forcés d'accorder à la volonté générale et à la direction des esprits.

Si l'on m'objecte que dans chacun des deux derniers siècles les deux premières nations de l'Europe ont donné le spectacle de la chute violente du trône et de la fin tragique du monarque, pour voir occuper leur place pendant quelques temps par deux hommes aussi habiles qu'heureux, je dirai d'abord que c'est pour n'avoir pas observé la régularité de conduite et les ménagemens envers le public, prescrits par cette force d'opinion, que ces gouvernemens ont succombé; qu'ensuite la commotion générale produite par une révolution et la catastrophe, quelque cruelle qu'elle soit, qui

en résulte, ne sauraient être rangés dans la classe des crimes particuliers et, pour ainsi dire spontanés, qui tendent à procurer une puissance injuste et illégitime; et qu'enfin il ne peut y avoir d'application de ce fait aux deux hommes dont la mémoire est présente à tous les esprits, puisque l'un et l'autre n'ont dû leur élévation qu'à des événemens préparés et enchaînés entre eux par une disposition et un mouvement général, auxquels le dernier surtout n'a eu qu'une part tardive et indirecte. Ces deux grands exemples, tout différens cependant qu'ils sont entre eux par le principe, les moyens et le développement, seraient bien plus propres à être médités et plus dignes d'être présentés, non sans doute à l'imitation mais à l'attention, que ceux si chétifs et si minces que nous offre Machiavel, et qui suffiraient

par leur petitesse pour dégoûter du crime qu'il analyse.

Au reste, cet auteur qui dogmatise sur la cruauté, maîtrisé par une sorte de honte de la doctrine qu'il a embrassée, semble, par un instinct de sa conscience ou de son jugement, vouloir y apporter un préservatif : et quel conseil de la sagesse ou de l'honneur aurait plus de force que cet aveu ingénu du professeur même du crime !

Véritablement on ne peut pas dire que ce soit vertu de tuer ses citoyens, de trahir ses amis, d'être sans foi, sans religion, sans humanité, moyens qui peuvent bien faire acquérir un empire, mais non une vraie GLOIRE.

Et il ajoute, tout en faisant l'éloge d'Aga-

tocle qu'il regarde comme n'étant *pas inférieur aux plus grands capitaines*, qu'il *ne mérite pas de tenir rang parmi les grands hommes, vu ses cruautés horribles et mille autres crimes.*

Ainsi il ne paraît pas vouloir accréditer ici les principes qui lui sont généralement attribués et qui sont même proverbialement consacrés par son nom. Mais il envisage les cas où la passion, la nécessité, l'intérêt bien ou mal entendu peuvent produire l'application de pareils moyens; et l'on ne peut douter que, pour le malheur de l'humanité, ces cas ne se reproduisent de temps à autre. Entraîné par sa pente naturelle pour les moyens violens et extrêmes, il distingue *le bon et le mauvais usage que l'on peut faire de la cruauté.*

On la peut appeler, dit-il, *bien employée, s'il est jamais permis de dire qu'un mal est un bien, quand elle ne se fait qu'une fois, et encore par nécessité de se mettre en sûreté, et qu'elle tourne enfin au bien des sujets. Elle est mal exercée quand on l'augmente dans la suite du temps au lieu de la faire entièrement cesser.*

Les motifs allégués par Machiavel pour le bon emploi de la cruauté ont prévalu de nos jours dans l'exécution d'un acte de ce genre auquel la perfidie de conseillers dangereux, autant et plus peut-être que l'inclination et la réflexion de celui qui l'a ordonné, a pu avoir part ; mais quelle qu'ait été la raison d'état qui fut alors mise en avant, le blâme ainsi que l'indignation pu-

blique ont été le seul fruit de cet attentat contre ce que l'honneur, le droit des gens, les plus grands souvenirs et le mérite personnel joint à l'innocence, devaient faire respecter. Le sang de la noble victime a rejailli tout entier sur celui qui l'a fait répandre, pour le couvrir d'une tache que ni sa gloire ni sa puissance n'ont pu effacer; ses trophées ont été obscurcis par cette ombre illustre; les marches du trône qu'il pensait aplanir et assurer n'en ont été que plus embarrassées et plus glissantes : et cet exemple douloureux, en épouvantant ses amis aussi bien qu'il animait et justifiait ses ennemis, a fait dire avec une raison froidement cruelle à un homme qui s'y connaissait, *que c'était bien pis qu'un crime, que c'était une faute*. Il est donc aussi consolant que rassurant pour l'hu-

manité, qu'à défaut de la vertu on puisse présenter aux hommes puissans le frein de leur intérêt, et le triste résultat de l'abus de la force et d'une impulsion à la cruauté.

Si cependant l'usurpateur d'un État doit commettre des cruautés, Machiavel lui conseille de *les faire toutes à la fois pour n'avoir pas à recommencer tous les jours, et pouvoir rassurer et gagner les esprits par des bienfaits. Le mal*, ajoute-t-il, *se doit faire tout à la fois, afin que ceux à qui on le fait n'aient pas le temps de le savourer.* Cette conduite, toute violente qu'elle est, pourrait au moins avoir le mérite de la prudence si elle n'était autant hors des possibilités que le vœu extravagant de Caligula, qui souhaitait que le peuple romain n'eût qu'une tête pour pouvoir l'abattre d'un seul coup. Mais d'abord, comment dans

un vaste Etat envelopper dans le même filet toutes les victimes que l'ambition ou la cruauté peuvent se réserver? L'exemple même des terroristes de France ne prouve-t-il pas assez que le bras le plus vigoureux comme le plus étendu ne peut les atteindre toutes? D'ailleurs, ces grandes cruautés, quand on ne leur donnerait point le temps d'être *savourées*, pourraient-elles jamais être oubliées, et ceux qu'un pareil sort semblerait sans cesse menacer (car on ne se fie jamais à la violence et à la méchanceté) ne seraient-ils pas toujours prêts à venger les morts pour garantir leur fortune et leur vie?

Machiavel est plus raisonnable quand il établit en principe que *les bienfaits se doivent faire peu à peu, afin qu'on les savoure mieux.* En effet, les grâces, les honneurs,

les dignités et tous les biens enfin qui découlent du souverain, ne conservent leur prix qu'autant qu'ils sont bien ménagés et distribués avec réserve et discernement. C'est le propre de tous les princes faibles ou inhabiles de les prodiguer sans choix comme sans mesure; ils croient manifester leur toute-puissance en multipliant leurs faveurs sur les objets que leur caprice ou leur volonté leur a fait préférer, et en les refusant constamment à ceux qu'ils en ont une fois écartés. Il semble que le cours de leur munificence doive toujours, comme les eaux d'un fleuve, aller se grossir dans le même lit qui n'en devient ordinairement que plus fangeux, et ils manquent ainsi le plus grand secret du pouvoir, qui est de laisser espérer des bienfaits et à ceux qui en ont déjà obtenu et à ceux qui les atten-

dent encore, afin d'exciter les uns et les autres à les mériter. Mais le comble de l'impéritie et de la maladresse dans un prince est d'attendre, pour faire du bien, que *la nécessité* ou, ce qui est la même chose, le danger *le presse;* car alors, dit très bien Machiavel, *il ne lui sert de rien, parce qu'on ne lui en sait point de gré, persuadé que l'on est qu'il y est forcé.*

CHAPITRE IX.

DE LA PRINCIPAUTÉ CIVILE.

Machiavel entend sous ce titre ceux qui s'élèvent à la puissance suprême par le consentement des chefs d'une république, et il donne à ce sujet d'excellentes maximes qui ne s'accordent guère avec ses préceptes ordinaires et avec cette doctrine violente et immorale qui est si fort du goût et à l'usage de ceux qui veulent s'élever ou qui dominent dans le monde. Mais, comme le dit Frédéric, ces cas *n'arrivent presque*

jamais par suite de l'ombrage que cause à l'esprit républicain l'idée d'un maître et tout ce qui peut lui donner des entraves, et il n'est pas juste de dire, comme l'avance Machiavel, que pour parvenir à cette puissance il ne faille *ni un mérite ni un bonheur extraordinaires, mais seulement une finesse heureuse.*

Tous ceux qui dans les temps anciens ou modernes se sont rendus maîtres du pouvoir et chefs d'un État auparavant libre, n'ont atteint ce but que par de grands talens, une grande force de caractère, une résolution et une fixité invariables dans leur plan et leur conduite, favorisés et consacrés par la gloire et par la reconnaissance attachées à de grands services. C'est par ces moyens que, dans un Etat dont les formes il est vrai, étaient bien différentes de celles

d'un pays libre, mais s'en rapprochaient par la licence et l'anarchie qui régnaient alors, les Guises se sont vus au moment de saisir la couronne, lorsque la mort tragique du Balafré vint couper la trame de leurs projets audacieux, et renverser leurs espérances jusque là trop justifiées. De notre temps, dans des circonstances plus favorables puisqu'elles avaient amené le déplacement de tous les intérêts et le renversement des anciennes institutions, le duc d'Orléans ne put profiter de la popularité qu'il avait achetée par de si honteux sacrifices et acquise par des menées si criminelles, faute d'avoir eu ces qualités éminentes, cet ascendant que donnent le courage, la gloire et la réputation, et sous lequel la vanité se courbe sans honte et l'intérêt se soumet sans alarmes. Cette lutte

entre les grands et le peuple, ou plutôt entre l'aristocratie et la démocratie, ne lui présenta que l'échafaud au lieu du trône, parce que ses talens étaient autant que son âme au dessous du grand rôle auquel l'avaient fait prétendre son ambition et, plus encore peut-être, les calculs de ceux qui avaient besoin de donner à leurs principes et à leurs innovations l'appui et la sanction d'une nouvelle dynastie. Cromwel en Angleterre eut assurément plus qu'*une finesse* heureuse pour recueillir le fruit des divisions qu'il avait semées et entretenues, et pour courber sous son joug de fer ces farouches républicains dont il avait si adroitement excité l'enthousiasme, et dont la tête d'un roi pouvait à peine satisfaire l'orgueil et assouvir la soif d'indépendance. Si nous avons vu un homme recueillir tous les fruits

et concentrer en lui toutes les forces de notre rapide révolution, c'est qu'avant d'oser ceindre le diadême il avait environné sa tête de cette auréole de gloire et de puissance morale qui éblouit les esprits et éclipse toutes les réputations rivales, et que de grands services, appuyant et autorisant en quelque sorte son audace ambitieuse, l'avaient déjà rendu l'arbitre des destinées de la France avant qu'il s'en fît le maître. Quels que fussent le voile dont sa dissimulation enveloppait ses projets et la finesse avec laquelle il les conduisait, son but était deviné avant qu'il l'eût atteint, et les avenues du trône qu'il s'était frayées par la victoire lui étaient ouvertes par la reconnaissance des uns, par l'embarras des autres, et par le besoin de tous.

Les républiques se sont presque toutes élevées de l'abîme de la tyrannie au comble de la liberté; et elles sont presque toutes retombées de cette liberté dans l'esclavage (Frédéric.)

Les essais ou velléités de république ne peuvent avoir, chez nos vieilles nations européennes, qu'un succès passager, et tourner même au profit du despotisme; et si celui-ci se glisse et s'introduit à leur suite et à leur place, c'est donc moins aux chefs habiles et heureux qui les supplantent qu'à la force des choses qu'il faut s'en prendre. L'anarchie à laquelle ils succèdent, et qui est l'occasion ainsi que le moyen de leur élévation, fait envisager l'unité de leur pouvoir comme le seul remède au mal général : la nécessité de réprimer par une force active

toutes les agitations et d'étouffer toutes les dissentions autorise une puissance absolue que la lassitude ou l'inquiétude des uns, les divisions des autres, conspirent également à favoriser, et qui une fois établie ne sait ni ne peut s'amender. D'ailleurs l'appui d'un parti ou le consentement même d'un peuple, obtenu dans un moment de crise, n'offrant qu'une base peu solide et rarement affermie par le temps, la nouvelle puissance n'ose s'y confier. Inquiète et ombrageuse par son essence même, elle cherche à se rassurer et à se conserver par des mesures tranchantes qui lui donnent le caractère de la tyrannie, et par l'emploi de cette force militaire qui, en dépit des raisonnemens des publicistes et des déclamations des orateurs, doit toujours terminer les débats politiques et en hériter. Cepen-

dant, par une suite de ce même cours ordinaire des choses, *les principautés civiles, c'est-à-dire celles obtenues par le choix ou le vœu des citoyens, périclitent quand il s'agit d'établir une domination absolue : car le prince dépend des citoyens qui sont en charge, lesquels, au premier remuement qui arrive, lui peuvent très facilement ôter son État... Il ne saurait se régler sur ce qu'il voit, lorsque les citoyens ont besoin de l'État ; car alors chacun court, chacun promet, chacun veut mourir pour lui, parce que la mort est éloignée. Mais lorsque l'État a besoin des citoyens, il s'en trouve peu qui servent, et l'expérience est d'autant plus dangereuse, qu'on ne la peut faire qu'une fois.*

Ainsi un prince sage doit faire en sorte que ses sujets aient besoin de lui en tout temps, moyennant quoi ils lui seront toujours fidèles. (MACHIAVEL.)

Cette *expérience* s'est faite sous nos yeux, et elle est trop présente à l'esprit de chacun pour qu'il ne soit pas superflu d'en retracer ici les détails. Si elle a donné lieu d'accuser les caractères de notre âge, elle porte aussi avec elle son droit à l'indulgence, par la preuve que nous offre ici Machiavel, que tous ceux qui ont étudié et bien connu les hommes ne leur ont jamais supposé plus de vertu ni de générosité qu'ils n'en ont montré dans ces derniers temps. C'est donc sur le besoin qu'ils peuvent avoir de lui, ou, pour appeler les choses par leur nom, sur leur intérêt que

le prince doit fonder sa confiance dans la fidélité de ses sujets, soit anciens, soit nouveaux. Mais comment établir *ce besoin de lui où il doit toujours chercher à les tenir?* Ce principe serait à peine praticable pour une monarchie absolue; il serait impossible à suivre dans une monarchie limitée: et voilà, on ne saurait trop le répéter, le grand défaut du *Prince* de Machiavel, c'est que les règles de conduite qu'il donne paraissent calculées pour un usurpateur ou pour le tyran d'une petite principauté, mais point pour un gouvernement étendu et réglé. Il est encore moins applicable aux formes plus ou moins tempérées qui prévalent aujourd'hui.

Dans le gouvernement représentatif, inconnu du temps de Machiavel, mais qui paraît un des besoins les plus impérieux de

la civilisation moderne, si le roi est nécessaire pour maintenir l'équilibre entre les intérêts, et pour balancer les pouvoirs rivaux, il a encore plus besoin de ses sujets et de leur concours, qu'eux ne sauraient avoir besoin de lui. Un roi d'Angleterre, par exemple, n'est-il pas obligé de ménager sans relâche les grands de son pays, qui forment le premier tribunal de la nation, et qui sont l'intermédiaire entre le peuple, les communes et lui ; de gagner ou par des dons ou par des places, ceux qui composent les communes et représentent la nation ; de compter sans cesse avec le commerce qui est la base de la richesse, conséquemment le canal de toutes les ressources de l'Etat ? Et quant à la partie agricole, il n'est pas en sa puissance de faire qu'elle ait besoin de lui, puisque le dernier de ses

sujets peut intenter un procès contre lui. Si donc un prince, placé dans cette situation, voulait suivre ce principe à la lettre, il lui faudrait, à ses risques et périls, bouleverser son royaume pour parvenir à mettre ses sujets dans sa dépendance. Dans un tel gouvernement, la fidélité des sujets est bien plus assurée par la connaissance que chacun a de ses droits et de ses devoirs, par la jouissance des uns, par le libre accomplissement des autres, et par la sécurité que des lois positives donnent à tous, qu'elle ne saurait l'être par la dépendance où le prince voudrait tenir ses sujets vis-à-vis de lui : n'ayant rien à en craindre, ils ne peuvent travailler à lui nuire sans se nuire à eux-mêmes.

Tel est, il faut en convenir, l'avantage pour le prince comme pour le peuple des

gouvernemens constitutionnels, lorsque celui qui en est le chef marche sans détours dans la ligne tracée par son intérêt aussi bien que par son devoir, et qu'il ne cherche point à introduire, à l'ombre de ce titre spécieux, un arbitraire d'autant plus dangereux qu'il est mieux déguisé ; car c'est l'arbitraire qui mine le pouvoir, tout en paraissant constater et augmenter sa force : il a quelque chose d'indéfini, d'incertain et d'injuste même quand il semble le plus nécessaire, qui blesse et fatigue plus qu'un régime sévère, mais régulier, et ressemble à ces toniques qui relèvent un moment les forces, mais ruinent le tempérament de celui qui s'en sert.

Dans une république, si les troupes sont commandées par des chefs lâches et la

mides, elle deviendra la proie de ses ennemis; et si elles ont à leur tête des hommes vaillans et hardis, ils seront dangereux dans la paix, après avoir servi dans la guerre. (FRÉDÉRIC.)

Les applications de cette maxime sont assez communes, et se présentent d'elles-mêmes. C'est apparemment pour cette raison que la république de Venise, la plus sage qui ait existé, a presque toujours choisi des étrangers pour commander ses troupes; et cette mesure me paraît la plus raisonnable pour garantir la liberté contre l'ambition des généraux. On dira qu'un homme qui combat pour sa patrie la défend mieux; mais cet amour de la patrie est rarement plus puissant sur les hommes que celui du pouvoir, qui peut tenter et

satisfaire l'ambition d'un général heureux. Il est toujours à craindre qu'un chef militaire ne se fasse un parti dans son pays, au lieu qu'il est bien plus difficile et plus rare que les troupes confiées à un étranger veuillent trahir ou troubler leur patrie, pour servir sa fortune et son ambition. L'exclusion que les Anglais donnent à ceux-ci dans leur service me semble donc peu calculée. Elle provient d'un sentiment de jalousie contre la prérogative royale ; mais cette méfiance, qui pourrait être légitime pour des corps entiers d'étrangers, n'est plus qu'un préjugé de routine lorsqu'elle porte sur les individus ; car ces corps mercenaires, qui sont ordinairement attachés à un pays par l'avantage de la paie, ne voulant que la conserver, passent bien vîte au parti qu'ils voient le

plus fort. C'est ainsi qu'en France tous les régimens étrangers, à l'exception de quelques Suisses et des Gardes, ont été les plus empressés à se ranger du côté des rebelles. Tandis que les officiers français se dévouaient à l'exil et à la misère plutôt que de prêter le serment qu'on exigeait d'eux contre leur roi, presque tous les officiers allemands l'ont prêté et l'ont rempli avec fidélité, et la république française a compté plusieurs de ces étrangers parmi ses meilleurs généraux. Mais ce qui perdrait plus infailliblement encore une république, et ce qui a perdu anciennement la fameuse Carthage, c'est de n'avoir que des troupes étrangères et de les donner à commander à ses propres citoyens.

CHAPITRE X.

COMMENT IL FAUT MESURER LES FORCES DE TOUTES LES PRINCIPAUTÉS, OU DES FORCES DES ÉTATS.

La distinction que Machiavel établit entre les princes qui peuvent *se soutenir d'eux-mêmes* (ce qu'il entend par ceux qui ont une bonne armée sur pied, et peuvent donner bataille) et ceux qui *ont toujours besoin d'autrui*, étant obligés de se renfermer dans leurs villes, *faute de pouvoir paraître en campagne*, cette distinction,

dis-je, n'était plus admissible dans la forme politique que l'Europe avait reçue dès le seizième siècle, et l'est encore moins dans les proportions plus vastes qui de nos jours partagent ce grand corps. Il est inutile de répéter ici ce que l'on a déjà dit plusieurs fois du rétrécissement de la politique de Machiavel, qui se rapportait aux divisions de souveraineté et à l'organisation incomplète des forces militaires telles qu'elles existaient au quinzième siècle; et Frédéric fait à ce sujet des réflexions judicieuses qui se présentent d'elles-mêmes à l'esprit le moins exercé sur ces matières.

Dans toutes les guerres qui ont eu lieu depuis que Gustave-Adolphe, Louis XIV et Frédéric lui-même, ont étendu la sphère des combinaisons militaires par les calculs d'une science plus régulière appliquée à

l'action de grandes masses, on a vu assez souvent quelle force et quelle garantie pouvaient offrir des places telles que Mayence, Turin et Mantoue, comptées parmi les plus fortes de l'Europe, aux princes possesseurs des petits états qui les environnent. Les guerres qui surviennent aujourd'hui ne sont plus et ne peuvent plus être que le résultat des rivalités des grandes puissances qui se disputent la suprématie, et se séparent en deux partis plus ou moins égaux, dans l'un desquels chacun est entraîné souvent par le soin de sa sûreté autant que par un intérêt actif. Les faibles sont obligés de chercher protection, non où l'alliance leur serait le plus utile, mais où l'hostilité leur serait le plus dangereuse. Comme leur union n'est jamais déterminée que par la crainte ou maîtrisée par la force, leur destinée est de ne point ins-

pirer plus de confiance qu'elles n'en ressentent, et toute leur politique se borne à épier et à suivre le vent de la fortune et de la victoire.

Il est des princes que la situation et la mesure de leurs états condamnent à la fausseté et presque à la perfidie : leur loyauté et leur fidélité sont circonscrites dans la proportion de leur territoire, et ils ne se soutiennent en quelque sorte que par leur inconstance. C'est au moyen de cette politique versatile, aussi obligée par la nature de sa puissance qu'inspirée par l'ambition de ses princes, que la Prusse, particulièrement, qui, vers le milieu du siècle dernier, était encore comptée parmi les états du troisième ordre, s'est élevée au rang des premières puissances ; et elle doit cette étonnante et subite élévation à ses infidé-

lités politiques, non moins qu'au génie de Frédéric et au succès de ses armes. Au reste dans l'état où elle est aujourd'hui, elle ressemble en quelque sorte à ces araignées dont les bras sont plus longs que le corps, et il se pourrait que l'édifice de cette nouvelle grandeur ne fût pas plus solide que les toiles ourdies par celles-ci.

CHAPITRE XI.

DES PRINCIPAUTÉS ECCLÉSIASTIQUES.

Il était bien juste que Machiavel, italien du xve siècle, admirateur de César Borgia et de son père Alexandre VI, l'esprit encore tout rempli des grandes scènes dont l'ambition pontificale avait rendu sa patrie le théâtre, consacrât un chapitre à célébrer la puissance temporelle du Saint-Siége, dont il regarde ce pape comme le fondateur, et qu'il honorât une mémoire si flétrie. Il semble cependant que s'il n'a-

vait pas été aussi prévenu en faveur de son héros, il aurait dû fixer à cette puissance des papes une date plus reculée. L'ascendant que le génie de Grégoire VII sut lui donner, par l'empire de la religion sur des esprits faibles et superstitieux, pour ébranler les trônes et pour dominer sur les rois comme sur les peuples, était en effet bien plus remarquable que la conquête d'une province, due aux intrigues odieuses autant qu'aux entreprises guerrières de quelques uns de ses successeurs. Si quelque chose aussi avait dû décréditer la cour de Rome, c'eût été les moyens par lesquels Machiavel signale l'établissement de sa force et de sa grandeur temporelles. Aujourd'hui que cette puissance, ainsi que cette forme d'Etats ecclésiastiques, est hors des questions politiques de l'Europe,

il serait également hors de propos, comme peu généreux, de récriminer sur ses abus, sur ses vices, et de rappeler tous les reproches qui lui ont été trop justement adressés : au temps même où écrivait Frédéric, elle n'avait déjà plus assez d'importance pour mériter ces violentes déclamations.

La révolution française, en réduisant tout à la force du nombre et du positif, a détruit toutes ces découpures, pour ainsi dire, de souverainetés, et elle a passé, sans s'arrêter, sur ces restes d'usurpation de la superstition qui ont disparu comme les villes conquises dont la charrue a sillonné la place. Les grandes masses ont tout entraîné et entraîneront dorénavant tout avec elles. Lorsque l'intérêt de la légitimité et la voix puissante de l'indépendance sont venus

servir d'armes comme de prétextes à l'ambition des plus puissans monarques, on n'a point vu leur justice réparatrice, malgré *les vieilles coutumes de religion* que Machiavel trouve *si puissantes*, rendre aux princes de l'Eglise les souverainetés temporelles dont ils avaient joui précédemment : la Sainte-Alliance n'a point pensé que les droits du trône fussent également sacrés et imprescriptibles pour les Etats où se trouvaient réunis les droits du sacerdoce. Quoique les disciples de Machiavel ne manquent pas de nos jours, ils n'ont point cru avec lui que *ceux qui ont des États et qui ne les défendent point, qui ont des sujets et qui ne les gouvernent point*, fussent dans *le cas de n'être pas dépouillés*, et ils ont encore moins cru qu'il y eût obligation de les rétablir.

Si cependant le souverain pontife a obtenu une exception, elle ne peut être regardée comme une dérogation à ce principe. Ses malheurs, son caractère vénérable, sa contenance à la fois héroïque et pastorale, rendaient toute autre conduite impossible à tenir envers lui. Pie VII a reconquis, à force de vertus, ce que ses prédécesseurs avaient acquis à force de violences ou d'adresse. D'ailleurs, de quelle conséquence cet hommage de convenance, autant que de conscience, rendu au chef de l'Église, peut-il être pour les divisions actuelles de la puissance; quel contrepoids peut-il ajouter à la balance de l'Europe qui, comme dans Rome ancienne, n'est plus fixée que par l'épée de Brennus? Rome n'a-t-elle pas déjà ouvert ses murs et livré son principal boulevard à des hôtes

redoutables qui n'aspirent qu'à être ses maîtres, et n'attendent peut-être pour le devenir qu'un moment favorable? Alors, sans doute, seraient effacées les traces de cette théocratie armée et couronnée, qui, confondant les intérêts du siècle avec ceux de la religion, ne semble plus être aujourd'hui en harmonie avec les uns ni avec les autres. Alors aussi s'élèverait sur l'Italie cette suprématie, cette domination même, dont une puissance ambitieuse, constante dans son but et souple dans sa marche, n'a cessé de conserver l'espoir ainsi que la prétention à travers les variations de sa fortune; et la médiocrité heureuse accomplira probablement ce qu'elle n'a tant reproché et tant fait expier au génie de la force et de la victoire, que pour pouvoir l'exécuter plus en sûreté à son profit.

Si la faible vue humaine osait percer les nuages de l'avenir, quelles circonstances, aussi fatales à la civilisation même qu'à la liberté des peuples, ne découvrirait-elle pas dans cette tendance au renversement d'un équilibre dont les inconvéniens partiels étaient rachetés par des avantages généraux! Mais que sert de prévoir ce qu'il n'est peut-être plus possible de prévenir? Les prédictions sont bonnes quand elles peuvent offrir d'utiles avertissemens, mais non quand elles ne sont que la stérile préscience d'une inévitable destinée.

N. B. Ce chapitre a été écrit dans l'été de 1821. Le pape Pie VII est mort depuis (20 août 1823): On a laissé lui nommer un successeur, et les suites de ce double événement prouveront si l'auteur a bien ou mal jugé. Mais quel qu'en soit le résultat, il ne

saurait détruire son opinion, car les calculs et les combinaisons de l'ambition n'ont pas toujours le succès qu'elle se promet : et celui-ci est subordonné aux circonstances qui varient sans cesse.

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

COMBIEN IL Y A DE SORTES DE MILICES, ET CE QUE VAUT LA SOLDATESQUE MERCENAIRE, OU DES MILICES.

On l'a déjà dit : l'état politique de l'Europe et l'organisation militaire, qui en est à la fois la cause et l'effet aussi bien que le fondement, ont tellement changé depuis trois siècles, et surtout depuis Louis XIV, que les principes qu'indique Machiavel, et les exemples qu'il propose, sont plutôt aujourd'hui des notes historiques que des rè-

gles de conduite. Cependant, il en est qui sont de tous les temps, et, quelles que soient la proportion et la nature de la puissance, il est toujours certain que, selon la maxime de l'auteur, *les principaux fondemens qu'aient les États sont les bonnes lois et les bonnes armes.* C'est à ces dernières qu'il s'attache ici ; et c'est sur ce point qu'il est aisé de voir combien les idées et les calculs de son temps sont en arrière du nôtre.

Quel est en effet aujourd'hui l'état qui offre la distinction qu'il fait des différentes armes en *propres* ou *mercenaires*, *auxiliaires* ou *mixtes?* Elle existait lorsque les prétentions ou les droits de la féodalité ne mettant à la disposition des souverains que des revenus bornés, et ne leur fournissant ainsi que les moyens d'entretenir un petit

nombre de troupes réglées, ils étaient obligés de recourir aux mercenaires ou auxiliaires. Ceux-ci, après avoir soutenu les droits et l'ambition du prince qui les employait, tournaient souvent leurs armes contre lui-même, et, ne trouvant aucune force préparée à la résistance et organisée pour elle, ils concevaient et exécutaient, pour leur propre compte, des expéditions aventureuses dont leurs chefs savaient habilement profiter. De là l'audace, la fortune et l'élévation de quelques uns de ces *Condottieri*, qui formèrent en Italie des établissemens brillans, plusieurs même assez solides, et dont Machiavel détaille ici l'origine et les progrès, en leur attribuant avec raison la ruine de sa patrie.

Mais depuis que la sphère des combinaisons politiques, en s'étendant, a agrandi

celle des établissemens militaires, les progrès de l'art de la guerre qui en ont été la conséquence ont brisé toutes ces résistances partielles qui favorisaient les ambitions particulières, en confondant tous les intérêts comme toutes les obligations dans l'identité du corps social. C'est même sous ce point de vue que l'on peut regarder l'existence des grandes armées comme un bienfait pour la société, puisque, si elle l'expose à quelques secousses violentes il est vrai, mais par cela même très rares, elle la garantit encore plus de ces déchiremens continuels qu'entraînaient la facilité de l'entreprise et la faiblesse de l'obstacle.

Cependant les raisons de finances et le mode de recrutement volontaire, en restreignant les facultés des souverains, mettaient des bornes au système de ces grandes

levées d'hommes, jusqu'à ce que des circonstances extraordinaires vinssent donner un nouveau développement à la force militaire et un nouvel essor à l'esprit guerrier. Louis XIV avait bien senti, par la création des milices appelées à un service forcé, la nécessité de faire contribuer personnellement une partie des citoyens à la garde du territoire et au remplacement des pertes occasionées par ses fréquentes et longues guerres. La Suède, pauvre d'hommes et d'argent, était obligée de trouver dans ses paysans et ses bourgeois autant de soldats: la Prusse, jalouse de se faire compter parmi les puissances, et ne pouvant encore s'élever à leur hauteur trop en disproportion avec ses ressources, remplissait également une partie des rangs de son armée d'habitans qu'elle enlevait à la culture de ses

champs, et, en augmentant ses forces, elle corrigeait par ce moyen le vice résultant de la mauvaise composition du reste de ses troupes auxquelles elle offrait une base toujours ferme et un centre de fidélité.

Mais il était réservé au gouvernement le plus tyrannique et le plus irrégulier dont l'histoire fasse mention d'appeler aux armes une grande nation tout entière, et d'imprimer, par le sceau de la terreur autant que par l'élan du patriotisme et de l'indépendance, le devoir et le caractère militaire à tous ses citoyens. Au lieu de ces armées où, comme le dit Frédéric, on ne voyait jusque là que *la plus vile partie des peuples, des fainéans, des débauchés, de jeunes écervelés indociles à leurs parens*, etc., on vit tout à coup se réunir sous les drapeaux la masse entière de la nation.

On vit les Français, semblables à *ces anciens Romains qui combattaient pour leur famille, pour leurs pénates, pour la bourgeoisie romaine, et pour ce qu'ils avaient de plus cher dans la vie* (Fréd.), s'élever presque au dessus de ces modèles, et étonner moins encore par les prodiges d'un courage qui fut toujours leur caractère, que par ceux d'une constance qui semblait en eux une qualité nouvelle. Dès lors cette humeur de désertion, si répandue dans les armées modernes, et plus particulièrement encore dans celles de la France, disparut devant les intérêts de la patrie ; et le soldat français, accusé jusque là d'avoir *le pied léger*, montra qu'il ne l'avait plus tel que pour marcher aux dangers et à la victoire. Ce ne furent point ici de *bonnes lois* qui créérent de *bonnes armes*, mais au contraire

de mauvaises lois, des lois cruelles et sanguinaires qui donnèrent à la France tant de bras et presque autant de héros pour résister d'abord à ses nombreux ennemis, pour les maîtriser et les subjuguer ensuite.

La grandeur et en même temps la facilité de cet effort fut une leçon utile, quoique sévère, pour les autres Etats, qui trouvèrent enfin leurs moyens de résistance et leur indépendance dans son application tardive; et l'Europe doit son existence actuelle à ce nouveau système qui a transformé les nations entières en armées, dont la partie sédentaire favorise et protège les mouvemens de la partie active. Cette obligation du service militaire, qui, devenue un devoir de citoyen, ennoblit tant la profession des armes et l'élève au dessus des déclamations triviales dont elle a été trop souvent

l'objet, est aujourd'hui la sauve-garde des peuples comme des rois, et l'un des principes fondamentaux de tous les gouvernemens européens.

Tout établissement militaire est donc désormais fondé sur cette loi de l'appel forcé ou de la *conscription*, car il faut bien l'appeler par son nom, ce nom que l'abus a pu rendre odieux, mais qui ne change rien au mérite et à l'avantage de la chose. Elle a prouvé que si elle sait donner pour la guerre des soldats aussi fidèles que braves, elle sait les rendre également bons citoyens le jour où il faut déposer les armes. Et quelle autre armée que celle composée de tels élémens eût pu se soumettre, avec une si généreuse résignation, à abandonner des drapeaux témoins de tant de victoires et signes de tant de puissance? Si la voix de la patrie

n'eût parlé à ces guerriers-citoyens plus fortement que celle du courage indigné, et si la famille n'eût rappelé chacun d'eux, les eût-on vus céder à l'ordre d'ennemis que les débris de cette grande armée épouvantaient encore au milieu même de leur triomphe, et qui lui rendaient, malgré eux, le plus bel hommage, en ne trouvant de sûreté que dans son entière dissolution? On ne vit point alors, comme il arrive ordinairement à la suite des longues guerres, les campagnes désolées, les routes inquiétées, par une soldatesque débandée, accoutumée à la vie tumultueuse et aventurière des camps. Ce grand exemple d'ordre, de modération et de patriotisme, ne pouvait être donné au monde que par une armée toute nationale.

CHAPITRE XIII.

DES TROUPES AUXILIAIRES.

On peut distinguer deux sortes de troupes auxiliaires : les unes composées de corps étrangers, levés dans un Etat ou chez un prince particulier, par capitulation, et entretenus à la solde d'une puissance ; les autres réunies pour un temps de guerre ou pour une expédition, par suite d'un traité d'alliance ou de subsides, et par la com-

munauté ou le concours momentané des intérêts politiques.

Avant la révolution, la France avait à son service un grand nombre de troupes de la première espèce, qui convenait peut-être également au mode de recrutement pratiqué alors, et à la forme de son gouvernement. Elle comptait vingt-cinq régimens d'infanterie allemans, irlandais ou suisses, qui (à l'exception de ces derniers recrutés dans les cantons d'hommes qui tenaient plus ou moins au sol de leur pays) étaient formés de déserteurs de toutes les nations et de vagabonds la plupart étrangers. La paie des Suisses particulièrement était plus forte que celles des troupes nationales ; et les places d'officiers, réservées à des étrangers des pays qui fournissaient ou étaient censés fournir à la formation de ces corps,

offraient une grande ressource à ceux-ci, aux dépens du trésor et au détriment du militaire français. Il est possible que, dans un temps où les emplois d'officiers étaient, d'après les usages et l'esprit même de la monarchie, le partage presque exclusif d'une classe privilégiée, la difficulté d'y trouver assez de sujets pour remplir le cadre d'une armée tel qu'il convenait à une si grande puissance, eût motivé et justifiât cette mesure. Mais depuis que le nouvel ordre politique a ouvert, sans distinction comme sans bornes, la carrière des armes à tous ceux qui l'embrassent ou y sont appelés; depuis que, selon la noble expression de Louis XVIII, chaque soldat peut faire sortir de sa giberne le *bâton de maréchal*, ce motif ne peut plus exister. Dans une armée composée et organisée telle

qu'elle l'est aujourd'hui, ainsi que sous la forme de gouvernement qui nous régit, on ne pourrait concevoir qu'une portion considérable des deniers publics et qu'un grand nombre d'emplois militaires fussent encore absorbés au profit de quelques corps étrangers qui ne peuvent pas plus égaler l'amour des Français pour leur patrie que surpasser leur bravoure, et dont la fidélité n'offrirait pas plus de garantie ni du moins plus de sûreté. Car, en supposant que l'on pût douter de celle des nationaux pour le soutien de l'autorité juste et légitime, quelle impression pourrait faire un corps de troupes étrangères dont on croirait le dévouement plus assuré, contre un pays dont la population toute guerrière a été si long-temps façonnée au maniement des armes, et où les citoyens eux-mêmes forment une milice

constamment armée, qui pourrait se lever de toutes parts au signal de l'intérêt public bien ou mal entendu, et s'opposer à l'appui qu'on attendrait de la réunion de ces troupes disséminées sur toute la surface du territoire? On peut donc dire que si le peuple est tranquille et soumis, un corps de quelques milliers d'étrangers n'est qu'un superflu de force très onéreux, et que si ce même peuple était entraîné dans un mouvement général d'insurrection, un pareil corps serait insuffisant et ne présenterait même qu'un écueil de plus par la fausse confiance qu'il inspirerait. Certes on n'a point oublié, et l'histoire rappellera toujours avec honneur la fidélité courageuse de ces gardes suisses qui, au 10 août 1792, couvrirent de leur sang le trône de France, et périrent si glorieusement sous ses ruines;

mais quand leurs efforts généreux eussent été mieux dirigés et plus réunis, qu'eussent-ils pu faire de plus pour l'infortuné monarque contre lequel se précipitaient les flots soulevés d'une multitude égarée que d'ennoblir davantage sa chute et de lui offrir les chances d'une mort plus royale? Toutefois, en reconnaissant ce noble exemple de fidélité et les services que les Suisses ont rendus aux monarques français dans plusieurs occasions, il est assez curieux de rapporter l'opinion qu'exprime sur leur compte Machiavel, et où l'on ne pourra trouver cette jalousie contre le pouvoir, ni ces intentions que l'on a paru attribuer en dernier lieu à ceux qui ne sont pas plus que lui leurs partisans.

Après avoir parlé de l'établissement des compagnies d'ordonnance à cheval et à

pied formées par Charles VII, *Louis XI, son fils*, dit-il, *cassa depuis les compagnies d'infanterie à la place desquelles il prit les Suisses. Cette faute*, que l'on peut attribuer a l'humeur jalouse d'un despote, *que firent aussi ses successeurs, est la source de tous les maux de ce royaume ainsi qu'il se voit aujourd'hui : car ces rois, en introduisant les Suisses, ont avili leurs propres sujets qui, accoutumés qu'ils sont d'avoir les Suisses pour compagnons d'armes, ne croient pas pouvoir vaincre sans eux ; ce qui fait que les Français ne suffisent pas pour tenir tête aux Suisses, et sans eux ne font rien qui vaille contre les autres.* (Machiav.)

La bataille de Marignan avait cependant prouvé, quoi qu'en dise Machiavel, que les Français seuls pouvaient résister aux Suisses

et même les vaincre. Malgré le mépris que le connétable de Bourbon témoignait alors pour eux en les traitant de *vermine*, et celui de François Ier, qui disait avec la valeur chevaleresque qui le caractérisait, qu'il les eût plutôt combattus tout seul que de fuir devant une telle *paysandaille* (mépris auquel leur courage dans cette journée donnait un noble démenti), ce monarque, après avoir triomphé d'eux les armes à la main, jugea devoir les attacher à son alliance et à sa couronne. Tous les rois de France ont entretenu depuis à son exemple des corps suisses dans leurs armées, et ceux d'Espagne et de Naples, qui en ont agi de même, ont semblé reconnaître que les monarques de la maison de Bourbon regardaient ces auxiliaires, dont les services étaient chèrement payés par eux, comme

des élémens indispensables de leur force militaire.

Ce n'est ni le lieu ni le moment d'examiner si c'est, comme le dit l'auteur, *un effet de manque de prudence de commencer ou d'établir une chose parce qu'on y trouve un avantage présent qui empêche de voir le mal caché dessous;* mais cet avantage même que plusieurs témoignages et plusieurs souvenirs pourraient faire contester ne paraît pas garanti pour la France par l'intérêt de se mettre, par cette espèce de fraternité militaire, à l'abri des dangers que pourrait offrir le voisinage de la Suisse. Un exemple récent a prouvé quelle faible barrière sa neutralité oppose à des armées nombreuses entraînées par l'esprit d'invasion; et les débouchés militaires que les frontières de la France donnent à celle-ci sur

elle offriront toujours à nos armées, malgré même la destruction de la forteresse de Huningue, la faculté d'y pénétrer quand des projets défensifs ou offensifs l'exigeront.

Mais quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir sur l'utilité de cet amalgame de corps étrangers, on ne peut que s'étonner et même s'offenser de celle qu'énonce Frédéric en avançant que, *si la France congédiait les Suisses et les Allemands qui servent dans son infanterie, ses armées seraient beaucoup moins redoutables qu'elles ne le sont à présent.* Cette assertion légèrement établie, et que les guerres de Louis XIV n'ont point justifiée, ne pouvait provenir que de la jalousie d'un prince déjà rempli de la passion de la gloire et de la puissance militaire qu'il a portées toutes

deux depuis à un si haut point. La guerre commencée en 1792 a démontré avec une glorieuse évidence que les Français n'avaient pas besoin de ce concours d'étrangers pour repousser et vaincre leurs nombreux ennemis. Frédéric ne s'attendait guère que la monarchie qu'il allait en quelque sorte fonder, soumise par eux dans une campagne d'un mois, serait la plus frappante réfutation d'une hypothèse que la population nombreuse et l'esprit de tout temps si guerrier de la nation française, devaient faire rejeter par un esprit juste et réfléchi : c'est ainsi que les hommes même les plus éclairés se laissent trop souvent préoccuper par une opinion intéressée ou par des préventions d'habitude.

L'autre espèce d'auxiliaires est celle qui se compose de troupes que deux puissan-

ces joignent ensemble pour soutenir un intérêt du moment. S'il est vrai, comme le dit Frédéric, *que qui ne fait la guerre que pour autrui n'est que faible*, il ne l'est pas également *que qui la fait conjointement avec autrui est très fort*. Il détruit lui-même cet argument en admettant, avec l'expérience aussi bien qu'avec la raison, que les jalousies (que l'on peut dire inévitables) *des princes envers des auxiliaires qu'ils ne voulaient pas attendre crainte de partager leur gloire, furent de tout temps préjudiciables à leurs intérêts. Une infinité de batailles*, ajoute-t-il, *ont été perdues par cette raison, et de petites jalousies ont souvent plus fait de tort aux princes que le nombre supérieur et les avantages de leurs ennemis*. Sans citer les exemples de cette vérité qu'a offerts la guerre

de la révolution, dont les résultats ont peut-être été dus autant à la division des souverains, alliés en apparence pour une même cause, et à la jalousie de leurs généraux respectifs les uns envers les autres, qu'à l'énergie des Français, Frédéric l'éprouva lui-même dans les deux premières guerres qu'il entreprit contre la maison d'Autriche : le concours des généraux de la France, alors unie avec lui, arrêta souvent ses opérations et le jeta dans des embarras qui ne contribuèrent pas peu à la défection que cette puissance lui a reprochée.

Cette mésintelligence ou cette divergence de vues et de moyens est dans la nature même de la politique des états qui réunissent leurs armes pour l'intérêt du moment. Soit que les armées agissent sur des points

séparés ou marchent ensemble, elles ne sauraient concourir également au but proposé, et le fond que l'on doit faire sur leur coopération est toujours douteux, si même il n'est dangereux. Mais cet effet est encore plus sensible quand des intérêts de circonstances unissent des puissances jusqu'alors rivales, ainsi qu'on l'a vu dans la guerre de sept ans où la maison d'Autriche entraîna avec elle la France par une alliance plus funeste à celle-ci que la lutte qu'elle avait si long-temps soutenue contre elle et qui paraissait leur être naturelle à toutes deux. On l'a également vu dans les premières campagnes de la dernière guerre, lorsque des motifs qui semblaient être communs à tous les monarques et devoir ajourner, si ce n'est étouffer, leurs divisions habituelles, réunirent leurs armes contre la France.

Il est des états que leur situation aussi bien que leur force, si l'on peut dire individuelle, doit toujours tenir séparés pour le maintien même de l'équilibre général, semblables à ces globes qui roulent dans l'espace et dont l'harmonie subsiste par la force centrifuge qui maintient leurs distances. Il arrive d'ailleurs assez ordinairement que dans ces réunions d'auxiliaires les parties ne pouvant se trouver dans une parfaite proportion, l'une d'elles acquiert une prépondérance au moins incommode quand elle ne devient pas funeste et qui ne rappelle que trop la fable du lion en société. L'Europe pourrait ne pas être embarrassée d'en faire aujourd'hui l'application, et plus d'une puissance pourrait aussi reconnaître avec Machiavel *qu'il arrive toujours que les armes d'autrui pèsent ou serrent.*

Un conquérant, auquel ses nombreux et intrépides bataillons eussent pu suffire, s'il eût su borner ses projets et son ambition, et ne pas avoir la folle pensée d'y faire concourir ceux-là même qui devaient en faire les frais, a éprouvé également que les armes d'autrui *manquent au besoin.* (Mach). Les revers d'une campagne trop mémorable ont fait tourner contre lui, comme les vents, des auxiliaires que le souffle seul de sa fortune, jusque là triomphante et redoutable, avait entraînés à sa suite. Quelque blâme que la loyauté puisse donner à cette conduite, elle est peut-être excusable; car elle ne fut que l'effet et non la cause de l'événement et la conséquence immanquable du principe même de l'alliance. Mais que dire de ces troupes saxones qui, mêlées

sur le champ de bataille (1) à des braves qui comptaient sur leur appui et sur leur coopération, tournèrent, en présence même du danger, leurs armes contre eux et décidèrent ainsi leur ruine? défection que la fidélité généreuse et constante de leur vertueux souverain a plus sévèrement condamnée que ne pourraient faire les reproches de ceux qui en devinrent les victimes.

---

(1) A la bataille de Leipsick, le 18 octobre 1813.

CHAPITRE XIV.

INSTRUCTION POUR LE PRINCE, CONCERNANT LA MILICE.

« *Le prince doit appliquer tout son es-*
« *prit et toute son étude au métier de la*
« *guerre qui est le seul qu'il lui importe*
« *d'apprendre; car c'est par cette science*
« *que se maintiennent ceux qui sont nés*
« *princes et que souvent les particuliers le*
« *deviennent..... Il se voit que les princes*
« *qui se sont plus adonnés au repos qu'aux*
« *armes ont perdu leur état.* (MACH.) »

Sans prétendre donner, comme Machiavel, un avantage exclusif à la science et aux occupations militaires sur toutes celles auxquelles un prince doit appliquer son esprit et son temps, il se voit assez par les faits les plus récens de notre histoire, que l'épée, quelle que soit la force de la parole et du raisonnement, décide en dernier appel les querelles politiques comme celle des particuliers, et que souvent même elle en est le premier instrument. L'expérience autant que la réflexion ne permet donc pas de douter qu'il n'y ait un grand fond de justesse dans ce principe. Il est bizarre que l'un des exemples les plus propres à l'appuyer soit celui du roi de Prusse qui l'attaque ici. Cette réfutation de sa part ne prouverait-elle pas ou que les plus grands esprits ont aussi leurs inconséquences, ou

que la mauvaise foi *hautement* blâmée par ce prince était le secret de son caractère ? Assurément sans ses talens militaires et surtout sans son activité guerrière, non seulement Frédéric n'eût pas élevé son nom et sa puissance au point où il les a portés, mais il n'eût pu les établir sur des bases solides. Il n'eût pas joui pendant sa vie de cette immense réputation qui a éclipsé toutes celles des temps modernes et la plupart de celle des temps anciens, ni laissé à ses successeurs un si grand héritage.

Mais en prenant le juste milieu autant qu'il est possible entre les principes violens de Machiavel et la réfutation hypocrite de Frédéric, et en s'appuyant sur la nature des gouvernemens et des hommes en général, il faut dire qu'un prince, grand ou petit, doit connaître assez le métier des ar-

mes pour montrer qu'il n'y est point étranger et qu'il n'en craint pas les chances périlleuses. Rien ne frappe et n'attache plus les hommes que la valeur, et elle a d'autant plus d'effet sur eux qu'elle se montre dans un point plus élevé.

S'il y a des exemples de princes qui ont acquis et conservé la puissance souveraine sans courage, tel qu'Auguste qui était à cet égard le sujet des railleries de tous les soldats ; s'il y en a d'autres qui ont maintenu et augmenté leur empire par leur gloire militaire, quoiqu'ils aient pu laisser quelques doutes sur leur valeur personnelle, il y a encore plus d'exemples des effets étonnans de l'intrépidité d'un prince à la tête de ses troupes, quelque peu nombreuses qu'elles soient ; c'est surtout aux moins puissans que cette qualité et cette réputation

sont particulièrement avantageuses pour les faire respecter ou rechercher par leurs voisins.

Quant aux princes plus puissans, il n'est pas aussi nécessaire qu'ils aient la valeur d'un soldat ni la science d'un général, mais il faut qu'ils sachent les apprécier et les encourager l'une et l'autre par leur présence et par leur jugement. Il leur suffira, pour être respectés au dedans et au dehors, que leur peuple et les étrangers sachent qu'ils ne craignent pas les fatigues de la guerre, qu'ils sauraient leur sacrifier, s'il le fallait, les douceurs et la mollesse de leur palais; et qu'ils montrent aussi souvent qu'ils le peuvent, en temps de paix si la guerre ne leur en fournit pas les occasions, qu'ils aiment à se mêler aux exercices de leurs troupes. C'est ainsi qu'ils préviendront ou

qu'ils calmeront les troubles dans leurs états, et qu'ils éviteront ou soutiendront avec succès ou du moins avec honneur, les guerres étrangères. C'est ainsi que Louis XIV, au lieu de succomber sous le poids des revers de la guerre de la succession, trouva une nouvelle occasion de gloire dans la résolution vraiment royale qu'ils lui inspirèrent, et de nouvelles ressources dans le dévouement qu'elle excita parmi ses troupes et ses sujets (1712). C'est à la résolution que Georges III a montrée dans une seule circonstance, en se mettant à la tête de ses gardes pour combattre et dissiper une émeute (1783); c'est à celle qu'il annonça de marcher encore à la tête des troupes pour soumettre sa flotte rebelle (1797), qu'il a dû principalement la réunion puissante de tous les propriétaires

autour des intérêts du trône, et l'extension de force et de pouvoir qui a été le résultat et est devenu le fondement de la confiance de la nation. Si Louis XVI avait su prendre à propos l'habit et la contenance militaires, s'il eût visité les troupes qu'il avait appelées à son secours en 1789, au lieu de les éviter comme un embarras, quand elles logeaient dans les murs mêmes de son palais; enfin s'il eût considéré son armée comme le vrai soutien de sa puissance, au lieu de la dédaigner ou peut-être même de la craindre comme un instrument dangereux, il aurait couru moins de périls, évité presque tous ses malheurs ou du moins succombé avec plus de gloire. Il lui était réservé de prouver la vérité de ce principe de Machiavel : qu'*il est impossible que ceux-là s'entendent bien ensemble dont l'un a du mé-*

pris et l'autre du soupçon, et que par conséquent un prince qui ne sait point l'art militaire ne peut jamais être estimé des soldats ni se fier à eux. C'est sans doute le sentiment que ce monarque en avait, qui, autant que toute autre considération dont on est bien loin de refuser l'honneur à son cœur, a dirigé sa conduite et l'a éloigné de se servir des moyens de force que son pouvoir lui offrait encore et que la prudence ainsi que la nécessité lui indiquaient; mais il aurait dû mettre à profit ce conseil de Machiavel : qu'*un prince sage ne doit jamais rester oisif en temps de paix, afin que si la fortune vient à changer il soit toujours prêt à lui résister.* Au reste, une chose digne de remarque, c'est que jamais les princes et les souverains n'ont autant porté l'habit militaire, ne se sont autant

occupés de revues et de manœuvres et ne se sont aussi souvent montrés à la tête de leurs armées, que depuis que les idées et les institutions libérales, prévalant ou se glissant partout, ont décomposé leurs droits et borné leur autorité. Ils ont fait plus de compte de leurs soldats depuis qu'ils ont éprouvé ou redouté tant de mécomptes de la part de leurs sujets. Le libéralisme tournerait-il donc ainsi au profit de la considération et même de l'impulsion militaire?

Quant à Louis XVI, qui était si éloigné de l'esprit guerrier et si peu porté aux exercices militaires, il était cependant grand chasseur comme presque tous les princes de sa maison; et cet exemple pourrait servir à contredire le principe de Machiavel qui recommande la chasse aux princes comme une image et un essai de la

guerre; mais le raisonnement le plus simple y répond encore mieux, car, excepté l'avantage d'accoutumer le corps aux exercices violens et aux intempéries de l'air auxquels soumet la vie militaire, et de développer cette activité physique qui entre presque autant dans le succès de toutes les affaires humaines et dans la réputation des princes que l'activité morale, comment la chasse pourrait-elle leur offrir aucune instruction applicable à la guerre? Elle peut être utile pour former de bons tirailleurs comme on en répand beaucoup, dans ces derniers temps surtout, sur le front des armées et sur la chaîne des avant-postes. Elle peut encore former des officiers de hussards ou des partisans; mais on demandera à tous ceux qui ont fait la guerre quelles leçons un général ou un prince,

qui commande les armées, peut puiser dans l'exercice de la chasse pour la science des armes. Comment en effet l'étude que l'on fait du terrain en poursuivant une bête fauve, l'instinct et l'habitude qui font deviner et suivre sa marche, peuvent-ils donner la connaissance du pays et le coup d'œil nécessaires pour disposer et faire mouvoir de nombreuses armées? L'usage de l'artillerie, qui a changé la nature de la guerre et même la nature du courage en le plaçant autant dans la contenance que dans l'action, et dans la force morale plus encore que dans la force physique, ne laisse plus aussi depuis long-temps aucune analogie entre ces deux exercices. Le gouverneur d'un prince serait donc bien mal venu, ou au moins bien mal appris, de lui recommander la chasse pour le dresser au métier des armes, comme

Xénophon qui, dans un temps où la force personnelle faisait la première qualité d'un guerrier et une partie indispensable de l'aptitude militaire, représente Cyrus se formant à la guerre en allant combattre les bêtes sauvages avec la jeune noblesse de la cour des Mèdes.

Les princes puiseraient une leçon bien plus utile dans les réflexions d'un de leurs pareils sur cet exercice qu'on s'efforce peut-être trop d'ennoblir à leurs yeux.

« *La chasse*, dit Frédéric, *est un de ces* « *plaisirs sensuels qui agitent beaucoup* « *le corps et ne disent rien à l'esprit....;* « *c'est un amusement qui rend le corps* « *robuste et dispos et qui laisse l'esprit en* « *friche et sans culture,.... D'ailleurs elle* « *est de tous les amusemens celui qui con-*

« *vient le moins aux princes ; ils peuvent*
« *manifester leur magnificence de cent ma-*
« *nières beaucoup plus utiles pour leurs su-*
« *jets..... Il est pardonnable aux princes*
« *d'aller à la chasse, pourvu que ce ne soit*
« *que rarement, et pour les distraire de*
« *leurs occupations sérieuses et souvent fort*
« *tristes.* »

Machiavel, après avoir divagué sur les avantages de la chasse, dit avec plus de raison qu'un prince doit s'exercer l'esprit par la lecture de l'histoire ; et personne ne contestera que ce genre d'étude ne soit le plus utile pour former des hommes et surtout des princes. Pour celui qui se destine aux armes, les histoires et surtout les mémoires militaires sont la plus féconde leçon : c'est presque le seul moyen de sup-

plécr en temps de paix à la pratique si nécessaire, et qui en apprend plus en un an à un esprit droit et sain qu'une théorie de dix années. Mais ce que dit Machiavel, qu'il faut en lisant l'histoire soit générale soit particulière se choisir un modèle et prendre à tâche de l'imiter, me semble impraticable. La variété infinie des circonstances prouve l'impossibilité de cette imitation. Cependant plus d'un moderne a voulu la pratiquer : aussi a-t-on vu dans le siècle dernier Charles XII perdre la plus belle partie de ses états, la liberté, presque sa couronne et enfin la vie, pour avoir voulu faire l'Alexandre. Louis XIV, quoique plus grand et plus heureux, n'a pas réussi à recommencer Charles-Quint, et un prince rebelle qui aurait voulu de nos jours suivre l'exemple du grand Condé, se serait in-

failliblement perdu. Chaque siècle, chaque nation, chaque homme, chaque position a son caractère particulier. Il en est des affaires comme du jeu; les cartes dont on se sert sont bien les mêmes, mais il y a toujours quelque différence dans leur arrangement qui varie les combinaisons. Le bonheur fournit les chances favorables; l'homme de génie les saisit sans s'inquiéter beaucoup de ce que les autres ont fait avant lui ni de ce qu'ils feront après; et au lieu de se retrécir dans un exemple particulier, il fait son profit de tous.

CHAPITRE XV.

CE QUI FAIT LOUER OU BLAMER LES HOMMES ET SURTOUT LES PRINCES.

Rien de si vague, de si incertain, de si inconsidéré même, que le blâme ou la louange que les hommes se distribuent entre eux. A l'exception de certains vices dont l'infamie frappe et révolte chacun, et de certaines actions criminelles que condamnent et punissent les lois universelles de la société, ou de quelques actions généreuses dont l'envie même ne peut voiler

ni ternir l'éclat ; à l'exception, dis-je, de ces traits généraux, l'opinion sur le bien comme sur le mal varie selon les temps et les lieux ; l'empire mobile des circonstances change la nature et le sort des mêmes actions. La vie privée ne met pas à l'abri de ces vicissitudes, de cette inégalité de poids et de mesures. Les motifs et les considérations qui la dirigent ne sauraient être aperçus, encore moins approfondis par ce qui compose le public à l'égard de chacun, et il juge presque toujours sans connaissance de cause, sur de légères apparences, et souvent sur des rapports altérés par la prévention, d'où il arrive qu'il n'est presque personne qui n'ait deux réputations ou qui possède celle qu'il mérite. L'échelle des classes et des rangs, à mesure qu'elle s'élève, rend ce sort en-

core plus inévitable. La nature prend, en quelque sorte, une plus grande dimension; les formes se multiplient et se diversifient dans les affaires et les fonctions publiques; et le chapitre des convenances et des considérations, comme certaines franchises de position, s'il est permis de s'exprimer ainsi, en ouvrant un champ plus vaste à ceux qui s'y trouvent placés, les range aussi dans une sphère différente; mais cette chaîne, en se prolongeant jusqu'aux princes et aux rois, met ceux-ci à une distance où l'œil d'une critique exacte ne peut plus que difficilement les atteindre. L'appareil et les soins de la souveraineté et surtout la raison d'état sont un manteau fort commode pour couvrir les travers, les erreurs et quelquefois même les vices des princes. Toujours est-il certain que ce voile est trop

épais pour laisser apercevoir les motifs et le but de leurs actions politiques, et les données communes ne peuvent servir de règle pour juger des hommes que leur situation met au dessus des devoirs comme des proportions ordinaires. Mais cette latitude de conduite et même de conscience n'est qu'une concession qui leur est faite à titre onéreux, et seulement au profit de ceux dont le gouvernement leur est confié.

Machiavel ne considère ici le prince que relativement à son intérêt particulier, qu'en mauvais politique il sépare presque toujours de celui de ses peuples. C'est sous ce rapport dangereux pour l'un comme pour les autres qu'il dispense le premier des règles ordinaires de la morale ; qu'il lui recommande *de ne pas être meilleur que ceux qu'il gouverne ;* qu'il l'engage *à faire en sorte, s'il*

veut se maintenir, de n'être pas bon, pour en faire *usage selon le besoin de ses affaires*, et qu'il l'avertit *que, tout bien considéré, telle chose qui paraît une vertu le ruinerait s'il la pratiquait, et telle autre qui paraît un vice se trouverait être la cause de sa félicité*. Mais cette règle pouvait être mise sur une plus grande échelle; et ce qu'elle paraît avoir d'odieux au premier aperçu, pouvait être adouci, même entièrement effacé par une application plus étendue, et presque ennobli par son sujet.

En effet ne pouvait et ne devoit-on pas même dire que le salut de l'état étant intimement lié à celui de son chef, et celui-ci ne pouvant éprouver une catastrophe sans que l'autre en ressente une commotion plus ou moins fatale, l'intérêt public autant que son intérêt particulier, exige du

prince qu'il maintienne son poste avec toutes les armes qui sont en son pouvoir, de quelque nature qu'elles soient? Ce n'est pas seulement une très grande faute, c'est presque une conduite coupable de la part d'un roi, de mettre dans la balance d'un côté des scrupules vulgaires, de l'autre son autorité; quelque abus qu'il puisse faire de l'extension des moyens qui lui sont alloués pour le soin de sa puissance, ce mal sera toujours moins funeste que celui qui résulte de cette timidité de conscience incapable de franchir l'espace qui sépare les vertus privées des raisons d'État. Il en est d'un roi ou d'un ministre qui, dans de certaines circonstances, a la conscience trop délicate, comme d'un chirurgien qui a les nerfs faibles: l'un et l'autre sont peu propres à leur état, et malheur à ceux qui tom-

bent entre leurs mains. On peut se servir d'eux dans les temps et les accidens ordinaires ; mais dès que ceux-ci deviennent graves, leur sensibilité tournant en faiblesse ou en maladresse, ils ne peuvent qu'agraver encore les plaies qu'ils touchent.

Un prince habile et même vertueux doit imiter l'auteur de la nature, qui fait servir la destruction particulière à la conservation générale, ne pas s'inquiéter des clameurs, du mécontentement ni même de la critique individuels, pour arriver aux résultats publics ; et de même que les poisons qui entrent dans la composition des remèdes ne les rendent que plus efficaces, il peut parvenir aux fins les plus utiles et les plus heureuses par des moyens souvent condamnables en détail. *Le bien public*, dit Montaigne qui n'était ami ni de la tyrannie ni

de la flatterie, *requiert qu'on mente, et qu'on trahisse et qu'on massacre.* Il faudrait plutôt dire qu'il y autorise, pourvu que ce soit à propos et que le bien qui en doit résulter surpasse ou au moins compense le mal que de pareilles actions renferment en elles-mêmes, et les rende, si ce n'est estimables, au moins excusables.

Si Louis XVI s'était servi des moyens violens que lui donnait son autorité alors absolue contre quelques uns des principaux moteurs de nos troubles, peut-être ses contemporains qui n'auraient pas éprouvé et la postérité qui n'aurait pas ressenti la cruelle révolution dont ces hommes coupables ont été les chefs, auraient-ils blâmé sa sévérité et même sa cruauté. Mais la tranquillité qu'il aurait conservée à son pays ainsi qu'à l'Europe, le bien que l'af-

fermissement de son pouvoir l'aurait mis à même d'opérer dans la suite, l'auraient élevé au-dessus des murmures sourds et momentanés du public et même de ceux de son cœur. Quoique l'on puisse reprocher au cardinal de Richelieu ses assassinats secrets ou juridiques, ainsi que tous les crimes peut-être nécessaires, qui ont aplani sa marche dans le pouvoir, le monde qui le regarde comme le plus grand modèle politique sanctionne ainsi par son admiration les moyens dont il s'est servi : la force de sa gloire, semblable à celle du feu, a consumé toutes les matières impures qui s'y sont mêlées.

C'est donc l'ensemble d'une administration, c'est le résultat d'un gouvernement qui décide le jugement qu'il en faut porter, et les hommes considèrent bien plus

les talens que les vertus de ceux qui les gouvernent. Qu'importent à un pays les vices particuliers de son roi, si son esprit ne s'en ressent pas; si le commerce et les arts fleurissent; si ses armes sont triomphantes pendant la guerre et les peuples heureux pendant la paix; enfin si son génie vigilant anime toutes les parties de l'ordre social et les couvre à la fois de l'égide de sa prudence et des rayons de sa gloire? Qu'importe à la Prusse que Frédéric ait été dur, capricieux, avare, incrédule en morale comme en religion? Malgré cet amalgame impur, il n'en a pas moins été le plus grand prince de son siècle, et il a créé un empire qui divise aujourd'hui la balance de l'Europe dont il était à peine connu avant lui. Comme particulier, il eût été un méchant homme; comme guerrier, comme

politique, comme législateur, comme roi enfin, il a mérité que son siècle lui conférât le titre de grand qui lui sera confirmé par la postérité la plus reculée.

Mais de cette latitude de moralité, qui, comme celle de leur dépense, est accordée aux rois pour soutenir la représentation et le poids de la royauté, il ne s'ensuit pas qu'ils doivent méconnaître entièrement les lois qui gouvernent les autres hommes ni s'en faire un privilège exclusif pour leurs passions. Ils doivent plutôt la regarder comme une obligation de plus envers leurs sujets, de même que le général ou l'homme d'Etat qui reçoit carte blanche n'en devient que plus responsable de sa conduite et de l'événement.

En général, on n'a pas besoin de prémunir les princes contre les écueils d'une trop

vive sensibilité ou contre les embarras d'une moralité trop scrupuleuse : ils savent assez qu'ils ne sont pas tenus à avoir les mêmes vertus que les particuliers ; ils savent aussi fort bien s'affranchir de celles-ci, mais non pas toujours également prendre celles de leur état. Telle est la différence que cette morale politique met entre un bon et un mauvais prince, que celui-ci se dégage des vertus et des devoirs privés pour satisfaire ses caprices et pour s'assigner, en quelque sorte, une distinction de plus sur les autres, tandis que celui-là n'y voit que la tâche pénible du sacrifice qu'il doit faire de lui-même aux autres : de sorte qu'au lieu d'être un avantage, elle n'est qu'un poids de plus pour l'un et un écueil pour l'autre.

On peut dire qu'il y a deux natures dans

le prince ; celle d'homme et celle de roi. Il est tenu, comme les autres individus, à toutes les lois qui règlent la première, tant que la marche des choses est unie et tranquille ; mais dès que les circonstances exigent qu'il revêtisse le caractère de roi, il doit dépouiller l'homme. Quelque pénible que cet effort puisse lui paraître, il doit le regarder comme un des malheurs de sa condition qui ne serait pas faite pour un mortel si elle n'avait ses inconvéniens et ses peines.

Il résulte de ceci que le tyran est celui qui par goût et par caractère préfère toujours l'utile à l'honnête, le bon roi celui qui fait céder par circonstance et par devoir seulement sa délicatesse particulière à la sûreté générale, et que le plus mauvais prince est celui qui par faiblesse d'esprit et

de caractère n'ose pas sacrifier au besoin l'une à l'autre.

Un roi pénétré du sentiment de ses devoirs et de la grandeur de sa destination doit donc marcher vers son but sans être troublé par le bourdonnement du blâme ou de la louange, également indiscret et irréfléchi. Un particulier dont l'importance et l'influence politiques sont bornées, et dont le rôle est soumis aux caprices et à l'inconstance de la fortune, peut être tenté de fonder le succès de son ambition et la renommée de sa gloire sur les décisions du jour; mais un roi doit voir plus loin de même qu'il voit de plus haut, et ne se considérant que comme un des anneaux de la grande chaîne qui lie le passé à l'avenir, se mettre au-dessus du tribunal du présent, toujours prévenu et intéressé pour attendre celui de

la postérité. Un règne n'est jamais bien jugé pendant sa durée ; la satire et la flatterie en altèrent trop les traits, et ce n'est que lorsque le temps les a dégagés de ces voiles trompeurs, qu'il se forme une opinion saine et juste, éclairée par les résultats et la comparaison. Henri IV que nous aimons et admirons tant aujourd'hui, n'éprouva pas ces sentimens de la part de ses contemporains. Il répétait souvent avec un mélange de regret et de consolation : *l'on ne connaîtra tout ce que je vaux que lorsque je ne serai plus.* » Tout roi doit s'attendre à une justice aussi tardive, et travailler à se la faire ainsi d'avance dans la conscience de l'accomplissement de ses devoirs, le seul de ses conseillers qui ne le trompera pas.

CHAPITRE XVI.

DE LA LIBÉRALITÉ ET DE L'ÉCONOMIE.

Ce que j'ai dit précédemment de l'emploi et du choix des moyens peut se dire aussi de l'usage que le prince doit faire des richesses dont il dispose. C'est l'à-propos qui doit le régler ; et ce n'est pas toujours une grande dépense autant qu'une dépense convenable et honorable qui fait des amis et des partisans. Il est pour les princes deux écueils à éviter, la prodigalité et l'avarice. L'une annonce une sorte d'insouciance sur

la valeur de cette base fondamentale de la félicité et de la puissance humaines, qui ôte tout le prix, si ce n'est à la matière même, au moins à la distribution et, en paraissant autoriser chacun à puiser dans cette source, fait que ceux qui sont à même d'en profiter ne vous en savent aucun gré, tandis que ceux qui ne le peuvent sont indignés contre vous; et comme elle ne saurait être inépuisable, il faut tôt ou tard recourir pour l'entretenir à des moyens honteux et odieux. L'autre présente dans le souverain un vice d'autant plus bas, qu'il lui est plus inutile : il n'est cependant pas le plus rare, mais il est le plus incorrigible, en ce que trouvant toujours de nouveaux moyens de se satisfaire, il ne peut avoir de bornes comme les autres passions qui rencontrent toutes un terme ou des obs-

tacles, et que même il se pare souvent et long-temps des dehors de l'économie, l'une des principales vertus du prince.

L'on ne doit pas craindre de le dire : le prince dominé par l'avarice ou emporté par la prodigalité n'est pas moins l'ennemi de ses peuples que celui d'humeur cruelle et sanguinaire ; car l'une ou l'autre de ces premières dispositions le conduit à cette dernière. « *Quand le prince*, dit ailleurs « Machiavel, *est affamé d'argent, il trouve* « *toujours des occasions de verser le sang* « *pour avoir ensuite la confiscation.* » C'est donc le bienfait le plus remarquable comme le plus précieux de la loi fondamentale qui régit aujourd'hui la France, c'est le titre le plus glorieux du roi qui la lui a donnée, que l'abolition de cette peine, de ce moyen trop commode et trop dangereux de battre

monnaie. On ne saurait assez louer cet acte de sagesse autant que de justice qui garantit également le prince et ses sujets de l'influence de la cupidité, si active et si habile à trouver des coupables lorsqu'elle peut en hériter.

Les règles générales qui s'offrent à un prince pour la conduite de ses finances aussi bien que pour celle de ses affaires politiques sont subordonnées à mille circonstances qui varient selon la nature, la localité, l'étendue, la forme de sa puissance. Cependant on peut appliquer à tous les états, aux grands comme aux petits, le principe de l'économie. Il en est des fortunes publiques comme de celles des particuliers : quelques considérables que soient celles-ci, elles ne sauraient à la longue résister à une dépense déréglée, tandis que

l'ordre et l'arrangement augmentent celles qui sont médiocres et les doublent aux yeux des autres. Mais cette économie, bien loin d'exclure la libéralité qui est autant une obligation qu'une prérogative du prince, sait au contraire s'unir et s'allier avec elle pour la diriger à propos, pour la proportionner aux ressources et l'appliquer aux occasions. Je suis donc éloigné de penser comme Machiavel que *celui qui est libéral comme il le faut être*, c'est à dire avec choix et mesure, *ne fasse pas autant d'effet et ne soit pas autant connu et estimé comme tel que celui qui ne l'est que par ostentation et par politique*, et par conséquent pour l'avantage momentané de ses affaires, mais pour leur détriment prochain. On tient compte à un prince de ce qu'il donne comme de ce qu'il dit : ses bien-

faits de même que ses paroles reçoivent plus de poids par son élévation et ont comme une teinte de sa grandeur; mais il n'est pas nécessaire, ainsi que le dit Machiavel, *qu'un prince se ruine pour établir sa réputation de libéralité.*

Henri IV, qui a passé pour l'un des princes les plus économes et qui était forcé à l'être par les circonstances de sa situation autant que par les principes de Sully, savait être libéral, et il ne gagna pas moins de partisans par ses largesses que par ses armes : mais il donnait à propos. Nous avons vu au contraire le roi de Suède, Gustave III, doué des dispositions les plus libérales et dont les goûts comme les idées étaient tournés à la magnificence, s'attacher peu de monde par sa générosité, parce que le désordre qu'une dépense disproportionnée avait établi dans ses

affaires, ne laissait à personne la confiance qu'il pût avoir les moyens de récompenser ni d'enrichir. Avec la moitié de ce qu'il a prodigué en dépenses aussi peu raisonnables qu'utiles, il eût pu acquérir sa noblesse mécontente, et éviter le malheur qui a terminé sa carrière. Le prince vraiment libéral est respecté également de ses amis et de ses ennemis : les premiers connaissent qu'il saura et pourra les récompenser, les autres qu'il ne ménagera rien pour les combattre ou pour les acheter.

Mais un exemple plus digne de notre attention par l'influence directe qu'il a exercée sur nous, est celui de la cour de France pendant le règne de Louis XVI. Sous ce prince, celui de nos rois qui a peut-être le moins aimé le luxe et la dépense, les finances de l'État auraient dû être rétablies et le trésor

enrichi ; cependant elles ont été plus épuisées que sous aucun autre règne. Le trésor a été tellement appauvri qu'il n'a pu satisfaire aux frais modiques (douze millions d'extraordinaire) que demandait une expédition (1) qui intéressait l'honneur de la nation et peut-être même le salut de la monarchie. D'où a donc pu provenir un résultat aussi funeste et qui semble si étranger à la cause première? C'est que le prince par la faiblesse de son administration autorisait le désordre de ceux qui maniaient les affaires. Les finances de l'Etat, au lieu d'être employées uniquement à ses besoins ou à sa gloire, ne servaient trop souvent qu'à des faveurs et à des fortunes particulières ; et, comme je l'ai dit plus haut, ceux

(1) Pour soutenir les Hollandais en 1787.

qui étaient admis au partage en savaient peu de gré au maître qui ne paraissait le souffrir que parce qu'il n'osait l'empêcher, tandis que ceux qui n'y avaient point part se trouvaient offensés et lésés. Sous ce règne et sous le précédent ce que l'on appelait *les bienfaits du roi* était bien plus ceux d'un ministre ou d'une favorite, et l'on s'en tenait ainsi peu obligé à celui dont ils portaient le nom et dont ils auraient dû être au moins l'émanation.

Sans doute il en est des finances publiques comme de ces fleuves dont les débordemens portent la fécondité sur leurs bords, mais engraissent également les terres du pauvre et du riche; et c'est ainsi que doit être l'administration d'un grand empire, même en adoptant cette maxime dangereuse et corrompue qui prétend légitimer les abus

en les représentant comme liés à la grandeur de l'État.

La vraie économie comme la vraie libéralité d'un roi est de payer exactement et honorablement sa maison dont l'établissement doit être en proportion de sa puissance; de donner des traitemens considérables à ceux qui le servent et de permettre même qu'ils augmentent leur fortune par leurs places, pourvu que ce ne soit pas aux dépens du peuple; de répandre partout sur son passage des dons qui en conservent la trace plus qu'une suite qui ne le rappelle que par les charges qu'elle impose; de favoriser et d'exciter les arts tant par les bâtimens que par les ornemens qu'il ajoute à ses palais; de donner des fêtes qui, en employant un grand nombre de bras, versent l'abondance dans la classe qui ne peut y être

admise, en même temps qu'elles répandent l'éclat et le respect dû à la majesté parmi ceux qui les partagent. Voilà ce qui caractérise un prince qui a le sens droit et l'ame noble.

C'est surtout dans les troubles civils qu'il faut qu'un prince donne beaucoup et ne mette de prix à l'argent que par l'emploi qu'il en fait. Mais si dans les temps de calme, ou avant de parvenir à la puissance, il s'est créé des charges inutiles par une distribution non méritée et mal appliquée de ses dons, il se trouvera d'un côté embarrassé pour gagner des amis utiles, et de l'autre, effrayé de la foule d'ennemis qu'il se ferait en retirant des bienfaits mal placés pour les mieux employer. Un prince sage et prudent évitera cet écueil en ne payant jamais que les services rendus, et en ne don-

nant qu'à ceux qui sont en mesure d'en rendre.

En outre de l'avarice qui déshonore un souverain et désole ses sujets, de la prodigalité qui ruine l'État sans profit ni honneur pour le prince, de l'économie qui entretient, affermit et multiplie même ses moyens, de la libéralité qui convient surtout aux grands princes et qui leur est aussi utile qu'à leurs peuples, il y a encore l'épargne qui amasse et prépare des ressources pour les occasions imprévues et difficiles. Cette mesure de prévoyance est aussi avantageuse pour un grand prince que pour un petit, et aussi applicable aux événemens d'un règne tranquille qu'à ceux d'un règne orageux. Il n'est aucune administration, quelque facilité que le hasard lui présente, qui ne rencontre des cir-

constances où cette ressource ne devienne plus ou moins influente et même décisive. Un petit prince en aurait peut-être encore plus besoin qu'un grand; mais il doit craindre que les épargnes n'appauvrissent son pays et ne préparent trop les maux auxquels elles doivent remédier. Il faut trouver un moyen de ne pas retrancher entièrement de la circulation ces capitaux quoique toujours disponibles, et l'invention des banques me semble remplir parfaitement cet objet, soit que le prince ou une compagnie s'en charge.

Frédéric II, qui créa avec tant d'art une puissance qui ne pouvait exister qu'avec ce secours, avait eu soin d'amasser un trésor (quatre-vingts millions d'écus de Prusse) qui le mettait toujours en mesure de former et de soutenir des entreprises que la

nature avait semblé lui interdire. Mais il eut le tort d'épuiser ainsi la circulation des espèces dont la rareté naturelle dans ses Etats demandait plus de ménagemens. Ce qui est plus remarquable encore que cette faute, c'est la contradiction où elle le met avec le principe qu'il établit à cette occasion. Le même homme qui disait et écrivait *que ce n'était pas des trésors sans circulation qu'il fallait avoir, mais un ample revenu, et que tout particulier, tout roi qui ne sait qu'entasser et enterrer de l'argent n'y entend rien*, ce même homme ne fut occupé qu'à remplir les caves de son palais de Berlin des millions qu'il retranchait sur la subsistance de ses sujets sans diminuer la masse de leurs impôts; tant il est vrai qu'il est plus aisé de donner des leçons que de les suivre, et que rien

n'est plus opposé à l'homme que lui-même.

Au reste ces trésors qui ont réellement servi à rendre Frédéric II plus respectable, n'ont eu qu'un effet très momentané pour la grandeur de la Prusse, et ont peut-être même été la cause des dilapidations du règne suivant, parce que le goût de la dépense succède presque toujours, dans les princes comme dans les particuliers, à celui de l'ordre et de l'économie dans leurs prédécesseurs, et les travaux d'une génération ne sont souvent qu'un écueil pour la suivante. Comme le dit Montesquieu (1), *ces trésors amassés par des princes n'ont presque jamais que des effets funestes : ils corrompent le successeur qui en est ébloui, et, s'ils ne gâtent son cœur, ils*

(1) *Grandeur et Décadence des Romains*, ch. XVI.

gâtent son esprit ; il forme d'abord de grandes entreprises avec une puissance qui est d'accident, qui ne peut pas durer, qui n'est pas naturelle, et qui est plutôt enflée qu'agrandie. Ce philosophe qui avait bien approfondi les hommes, semble avoir deviné le successeur de Frédéric II.

CHAPITRE XVII.

DE LA CRUAUTÉ ET DE LA CLÉMENCE.

Quelques belles et bonnes choses que l'on puisse dire et qui aient été dites sur ce double sujet, ce qui est le plus certain, c'est que le caractère de ceux qui gouvernent fait et fera toujours en tout lieu les temps de douceurs et de cruauté.

Effectivement, de toutes les dispositions personnelles qui entrent dans l'exercice du pouvoir, il n'en est aucune sur laquelle le

naturel agisse avec une force plus absolue que sur celles-ci. Malgré tous les conseils de la raison, tous les efforts de l'éducation, et, ce qui est encore plus puissant, malgré tous les calculs et l'instinct même de l'intérêt, il existe dans chaque être une tendance particulière vers le bien ou le mal, vers la force ou la faiblesse qui provient de l'organisation physique autant que morale. Cette impression de la nature, donnant à toutes nos actions une direction marquée et comme involontaire, nous fait subir sa loi et nous rend esclaves ou martyrs d'une sorte de fatalité individuelle.

C'est donc à mon avis un des principaux défauts du *Traité* de Machiavel que de considérer toujours son prince comme un être absolument politique, dégagé en quelque sorte de toute enveloppe humaine, soumet-

tant toute sa conduite aux calculs froids et précis de l'expérience ou d'un intérêt bien réfléchi; et ce défaut se fait surtout apercevoir dans cette matière. La douceur ou la cruauté ne sont pas des combinaisons de l'esprit que le raisonnement puisse rectifier ou modifier, mais des penchans du cœur que rien ne saurait changer. Il n'est pas donné à tout homme revêtu de la puissance, de faire tranquillement et froidement, comme Machiavel le propose, le choix entre l'amour ou la crainte de ses sujets; et, quels que soient le désavantage qu'il donne au premier de ces moyens et sa préférence pour le dernier, le naturel l'emportera toujours sur les principes, et décidera la question plus fortement qu'aucune raison d'Etat.

Cependant il est bon de remarquer l'in-

conséquence de ce politique qui, tout en préconisant la cruauté, avoue que *tous les princes doivent désirer d'avoir le renom de clémens*, et qui, après avoir conseillé au prince *de ne faire fondement que sur la crainte qu'il inspire*, lui recommande *de se ménager si bien qu'il se garantisse de la haine :* comme s'il était possible que ce sentiment ne fût pas le juste salaire de celui devant qui l'on tremble sans cesse pour sa vie, sa fortune ou sa liberté.

Mais ce qui est pire pour le prince que d'inspirer la haine, c'est d'exciter le mépris qui sait se faire jour jusqu'à lui à travers les respects commandés par la bienséance ou exagérés par la bassesse de la vanité intéressée. Ce sentiment est le résultat ordinaire soit des petites et inutiles cruautés, soit des molles complaisances ou

des négligences d'une bonté trop facile. Une justice exacte et sévère est donc le moyen le plus sûr de se garantir des écueils que présente l'exercice de cette partie de la souveraineté qui fait dépendre l'existence des hommes du droit ou de l'influence de celui qui les gouverne. Il existe dans tous les cœurs un sentiment inné de justice fondé sur l'amour de l'ordre qui n'est autre chose que celui de la conservation naturelle, et qui fait respecter et estimer tout ce qui en porte le caractère, quelque imposant et incommode qu'il puisse être. Mais ce que les hommes ne pardonnent pas, c'est l'inégalité dans l'exécution des lois ou dans la distribution même des jugemens du souverain, effet trop commun des influences de cour, des habitudes ainsi que des préventions particulières.

Lorsque les circonstances sont égales dans les cas de délits, il ne faut pas, dit Saavedra, que les princes connivent avec les uns et punissent les autres; car il n'est rien qui soit si capable de les faire haïr que cette différence (1).

La plus fâcheuse condition des gouvernemens absolus, et c'est pour eux qu'écrit Machiavel, c'est que la crainte en est la base et le principal mobile. Semblable à un arc qui à force d'être tendu doit enfin se rompre, il ne saurait pourtant être relâché sans devenir une arme aussi dangereuse qu'inutile : la main dans laquelle cette arme est placée doit être à la fois constamment forte et légère, mais elle finit trop souvent par s'engourdir; et c'est alors que, pour

(1) Devise XXII du *Prince politique et religieux*.

ressaisir ce qui lui échappe, le pouvoir se voit forcé de recourir, sous peine de succomber lui-même, à ces expédiens rigoureux qui portent en eux le caractère et les fruits de la cruauté. Il n'est pas plus permis que donné à tous les princes de se livrer aux mouvemens et aux douceurs de la clémence. Il faut être fort de ses droits et d'une sorte de supériorité personnelle autant que politique pour pouvoir être clément avec sûreté, on pourrait même dire avec impunité.

C'est donc un malheur presque égal pour les peuples comme pour les princes sur lesquels la destinée fait peser le fardeau de l'autorité absolue, lorsque celui-ci doué de dispositions naturelles trop contraires aux principes de son gouvernement, ne suit que les mouvemens qu'elles lui inspirent ou veut allier les formes de la modération

et de la débonnaireté aux droits et aux règles du despotisme. Il faut subir les conditions et les conséquences de ce dont on retire les avantages. Louis XVI, par exemple, avec des bastilles, des lettres de cachet, des lits de justice, enfin avec un gouvernement fondé sur la volonté du monarque plus que sur des lois positives, était condamné à rester roi à cette condition, ou à devenir la première victime de son altération, et sa nature généreuse devait se taire devant ce devoir rigoureux. Non assurément que je veuille par cette application et ces observations recommander la cruauté : c'est au contraire en détourner l'usage que d'éloigner la nécessité d'y recourir, où finit toujours par se trouver réduit le prince qui souffre le relâchement des principes sur lesquels son pouvoir et son autorité sont établis.

Le faible Louis XV lui-même était pénétré de cette maxime et de l'obligation où il était de n'en point dévier. Il a donné à croire que jamais les parlemens n'auraient obtenu son consentement pour la convocation des Etats généraux qu'il regardait avec raison comme l'écueil de la monarchie. A l'époque où les remontrances de ce corps et son refus d'enregistrer des impôts donnaient de l'inquiétude sur la situation des finances, « Vous verrez, sire, lui dit un « homme de la cour, que tout ceci amènera « la nécessité d'assembler les Etats géné- « raux. » Le roi, sortant à l'instant de son calme habituel et saisissant le courtisan par le bras, lui dit avec vivacité : « Ne me ré- « pétez jamais ces paroles. Je ne suis pas « sanguinaire ; mais si j'avais un frère et « qu'il fût capable d'ouvrir un tel avis, je

« le sacrifierais dans les vingt-quatre heures « à la durée de la monarchie et à la tranquil- « lité du royaume. »

Ces paroles sont d'un sens profond et renferment tout le secret de la monarchie absolue. La conservation du principe est la première de ses lois, et les formes de la justice, les sentimens même de la nature disparaissent devant cette nécessité. Louis XV paraît donc avoir connu cette maxime de Machiavel, qu'*un prince ne doit pas redouter la réputation que lui ferait la cruauté, si cette réputation lui est nécessaire pour gouverner son peuple et le ramener à l'union. D'ailleurs, continue celui-ci, en faisant un petit nombre d'exemples, il sera plus clément que le monarque qui, par un excès d'indulgence, laisse subsister les discordes, sources de brigan-*

dages et de meurtres. Ces calamités pèsent sur la nation entière, tandis que les châtimens ordonnés par le prince n'atteignent que des particuliers. Cependant ce même roi qui semblait éclairé sur ses devoirs comme sur ses dangers, négligeait les uns et les autres. Dans son insouciance il laissait s'accumuler et s'agraver les circonstances et les accidens qui devaient le plus embarrasser la marche du gouvernement sous son successeur qu'il plaçait, ainsi que la monarchie, entre le double écueil que présentait le soutien ou l'altération d'un pouvoir déjà si fortement ébranlé; tant il est vrai que le naturel a plus de force sur le prince que toutes les maximes et les intérêts d'État.

Il est plus simple de s'indigner qu'il ne serait raisonnable de s'étonner, lorsque,

dans l'histoire, l'on voit des princes tels que Henri IV, Charles I, Gustave III et Louis XVI, périr sous le fer des assassins, tandis qu'un Louis XI, un Henri VIII, un Philippe II, terminent paisiblement leur carrière sanguinaire dans la plénitude de leurs jours et de leur puissance. Ces exemples ne sont pourtant ni la censure de la clémence ni la justification de la cruauté. La différence de ces destinées tient à celle des temps, des circonstances et de la nature des choses, autant qu'à celle des caractères et de la conduite des uns et des autres. Parmi les premiers, deux avaient fixé dans leurs mains un pouvoir contesté, et qu'ils devaient moins à leurs droits qu'au succès de leur politique et de leur courage. Quelque légitime qu'en fût la source, il attaquait un trop grand nombre

d'intérêts, il blessait trop de prétentions pour ne pas provoquer des haines que la bonté naturelle de ces princes encourageait encore. Dans une telle situation, le prince ne saurait sans danger se départir d'une rigueur pénible mais nécessaire, ni se laisser entraîner par sa générosité sans donner ouverture à l'active vengeance de ses ennemis, dont il doit toujours travailler à se faire craindre, car il ne saurait s'en faire aimer. C'est pour cela que l'on remarque dans les gouvernemens nouveaux ou même dans ceux renouvelés après une longue interruption, une teinte de sévérité qui n'a que trop souvent les apparences et les effets de la cruauté, mais que commande la lutte toujours existante alors entre les passions et les intérêts, entre l'espoir de renverser facilement ce qui est encore

mal établi et le besoin d'assurer ce qui n'est pas encore affermi. *Un prince nouveau surtout ne pourra fuir le renom de cruel, tant un pouvoir nouveau est plein de dangers! Néanmoins il doit être lent à croire et à agir, ne pas avoir peur de son ombre, et procéder à la fois avec mesure, prudence et humanité; car l'excès de confiance peut le perdre, l'excès de méfiance peut rendre son règne intolérable.* (MACHIAVEL.)

Charles I et Louis XVI, héritiers d'un gouvernement absolu et de princes également faibles, étaient parvenus au pouvoir au moment où l'esprit de réforme et d'innovation religieuse ou politique agitait toutes les têtes, corrompait tous les cœurs, relâchait tous les liens, et dénaturait ou déplaçait tous les principes. La trempe de

leur caractère et de leur esprit devait se ressentir de cette impression générale. De là cette contradiction dans leurs intérêts et dans leurs intentions, cette fluctuation de résistance et de concession, cette espèce d'accommodement entre le maintien d'un pouvoir absolu et les entreprises de l'opinion, conduite qui, en donnant le secret de leur inquiétude ou de leur faiblesse, ouvrit une libre carrière à leurs ennemis, et creusa sous les pas de ces malheureux princes l'abîme qu'ils pensaient éviter ou combler.

Ceux que j'ai opposés aux premiers, et que l'histoire a flétris du nom de tyrans, n'avaient à lutter ni contre les inconvéniens de la nouveauté du pouvoir, ni contre la tendance des esprits. Ils trouvaient une forme de gouvernement consacrée par les

mœurs et par l'habitude ; ils n'avaient qu'à se laisser aller à cette direction qui s'accordait si bien avec leur caractère personnel. Les actes de rigueur que les calculs de leur politique autant que leur naturel pouvaient leur inspirer, ne tombaient que sur des existences, des intérêts particuliers, auxquels la masse générale était étrangère, et dont elle voyait les échecs et même le malheur avec indifférence. Accoutumée qu'elle était à supporter le joug, et n'ayant que le choix entre les tyrannies, elle préférait celle d'un seul à la domination plus vexatoire de plusieurs ambitions qui ne disputaient à l'autorité que le droit de l'impunité. Les chefs de ces gouvernemens agissaient donc conformément à son principe, en renversant avec violence les obstacles qu'ils rencontraient, et le maintien

de la tranquillité générale leur servait de rempart contre la haine que devait inspirer la méchanceté de leur cœur. Malheureux temps toutefois que ceux qui fournissent de tels exemples, de pareils modèles, et semblent les autoriser, les justifier même par le succès!

Malgré tout ce qu'il en a pu coûter, peut-être faut-il féliciter les princes comme les peuples de cette recomposition du pacte social que l'on appellera, si l'on veut, la maladie ou le besoin de notre siècle, et qui n'est que le résultat nécessaire du travail insensible mais irrésitible du temps. Ces nouvelles formes, fondées sur la juste appréciation des droits et des devoirs, appropriées toutefois au génie et aux besoins de la nation, et fidèlement observées sous la sauve-garde de l'intérêt général et de l'es-

prit public, assurent la marche du pouvoir en le circonscrivant dans un cercle d'attributions définies et légalement fixées. Soutenu plus que restreint dans son autorité par les contrepoids destinés à maintenir l'équilibre, le prince est ainsi délivré du dangereux embarras de choisir ou d'employer les moyens propres à la faire respecter, et ces entraves salutaires le garantissent contre lui-même en neutralisant la faiblesse où sa bonté pourrait l'entraîner, ainsi que la cruauté à laquelle un naturel ou des conseils pervers pourraient l'exciter.

Digitized by Google

CHAPITRE XVIII.

SI LES PRINCES DOIVENT TENIR LEUR PAROLE.

Cette question rappelle d'abord à la pensée ces paroles de l'un de nos rois : « Si la bonne foi était bannie de la terre, « elle devrait se retrouver dans la bouche « des rois. » Mais on s'attend moins à trouver les mêmes sentimens dans cet Attila, ce fléau de Dieu dont Montesquieu n'a pas craint de tracer l'éloge en citant de lui ces nobles paroles : « Il ne convient pas à l'em-

Digitized by Google

« pereur, disait-il, d'être menteur. Il a « promis à un de mes sujets de lui donner « en mariage la fille de Saturnilus : s'il ne « veut pas tenir sa parole, je lui déclare la « guerre; s'il ne le peut pas, et qu'il soit « dans cet état qu'on ose lui désobéir, je « marche à son secours (1). » Le roi Jean parlait le langage de l'honneur, qui doit être plus particulièrement celui du chef d'une nation puissante, dont le nom même rappelle la franchise, et qui fut si longtemps le modèle des vertus chevaleresques. Attila parlait le langage de la force, qui ressemble souvent à l'honneur, parce qu'elle dispense de ces moyens tortueux qui sont presque une des nécessités de la faiblesse,

(1) *Grandeur et Décadence des Romains*, ch. XIX.

et lui donnent trop souvent les apparences de la perfidie.

Du moins, la conduite de ces deux princes était conséquente aux principes qu'ils professaient. Mais quel poids peut avoir l'apologie de la franchise et de la loyauté que Frédéric oppose à la doctrine de Machiavel, dans un prince qui, s'il fonda sa puissance par l'éclat de ses armes et la supériorité de ses talens, ne dut peut-être pas moins à son indifférence sur ses engagemens, à son peu de bonne foi dans ses relations politiques, et au sacrifice fréquent de ses alliances à ses intérêts? Comme il le dit lui-même, *on ne juge pas les hommes, encore moins les princes, sur leur parole, ce serait le moyen de se tromper toujours; mais on compare leurs actions et leurs discours. C'est contre cet examen réitéré que la*

fausseté et la dissimulation ne pourront rien jamais. (ANTI-MACHIAVEL.)

C'est d'après cet aveu même, où Frédéric a peut-être consigné sa propre condamnation, que l'on pourrait assurer que la tromperie des princes ne leur est guère profitable. Pour quelques avantages qu'elle peut leur procurer avant qu'elle soit découverte, elle détruit la base sur laquelle ils fondent la règle et le succès de leur conduite. Dès que cette disposition de leur esprit et de leur caractère est reconnue, ainsi qu'elle l'est toujours bientôt, ils perdent non seulement cette réputation d'habileté qu'ils ont cru acquérir, mais en même temps celle de leur force et de leur puissance. En effet, ce n'est jamais que la faiblesse qui cherche à tromper: c'est du moins en donner l'indice, que de recourir à ses moyens,

et par là, on n'irrite pas seulement les forts, mais on réveille et l'on encourage les faibles même.

Notre temps nous en fournit un exemple d'autant plus mémorable que ses suites ont décidé les destinées de l'Europe. La fortune avait paru se plaire à combler de ses faveurs un homme qui semblait justifier son choix par la supériorité de ses facultés et par l'éclat de ses talens. Elle l'avait rendu le chef d'une grande et brillante nation : elle avait mis à sa disposition d'immenses moyens; et, pour en développer ou en assurer l'emploi, elle l'avait placé à la tête de la première armée du monde. Que lui manquait-il pour établir sa puissance et même pour la faire respecter, que d'en avoir le sentiment et d'élever son ame jusqu'à sa hauteur? Mais un génie trop porté à prendre pour

grand ce qui n'était que vaste, pour fort ce qui n'était que forcé, pour habile ce qui n'était que hardi, l'excitait toujours à dépasser le but, et en le rendant insatiable dans ses désirs, comme il se croyait inépuisable dans ses ressources, il ne lui permettait pas de suivre une ligne fixe et droite, convenable à ses véritables intérêts autant qu'à sa véritable grandeur. Ses forces, quelque prodigieuses qu'elles fussent, n'étant pas encore en proportion avec son ambition, et ne faisant que la mettre, pour ainsi dire, en appétit au lieu de la rassasier, il lui fallait préparer par la ruse et par l'astuce ce qu'il n'avait pas encore l'occasion, la facilité ou la témérité d'entreprendre, et recourir ainsi à des manques de foi que la victoire ne pouvait assez couvrir, et dont le succès même n'effaçait pas l'impression.

A peine une trame était-elle conduite à sa fin qu'il en ourdissait une autre : ses fils toujours tendus et toujours travaillés finissaient par s'embrouiller tellement qu'il ne lui était plus possible de les démêler lui-même ni de s'arrêter dans son propre ouvrage ; et la méfiance allait toujours croissant à l'ombre de la soumission, d'une part, et en dépit de la force, de l'autre. Après avoir abusé les rois, il crut pouvoir également abuser les peuples ; non content de traîner à sa suite en tributaire une nation dont l'engourdissement était une sauvegarde, mais dont le réveil pouvait rappeler l'ancienne énergie, il voulut, sous l'apparence de l'alliance, lui enlever sa dignité, son gouvernement, son indépendance, et lui faire accepter des chaînes qu'un long et pénible tissu de perfidies avait préparées.

Ce peuple, aussi orgueilleux que violent, s'irrita d'autant plus que sa confiance avait été plus grande : l'enthousiasme qu'il avait d'abord conçu pour celui qu'il regardait comme son libérateur ne fit que rendre son indignation et son désespoir plus extrêmes lorsqu'il ne vit plus en lui qu'un trompeur ; et la gloire ainsi que la fortune du conquérant et du maître du monde, de celui que l'opinion des autres, comme la sienne, donnait pour invincible, vinrent se perdre dans les voies tortueuses où l'avaient engagé son mauvais génie et son caractère déloyal.

Peut-être une étude trop complaisante des principes de Machiavel, et dont il avait reçu lui-même le germe dans le sol où il avait pris naissance, fit-elle de ce guerrier couronné un disciple trop soumis et trop confiant de ce maître dangereux? C'est sans

doute dans ce chapitre, où celui-ci établit et développe cette politique artificieuse et perfide à laquelle son nom est consacré, c'est là que l'homme dont je parle avait appris *qu'il n'est arrivé de faire de grandes choses qu'aux princes qui ont fait peu de cas de leur parole, et qui ont su tromper les autres, au lieu que ceux qui ont procédé loyalement s'en sont mal trouvés à la fin..... Que le prince doit revêtir le renard et le lion..... Qu'un prince prudent ne doit point tenir sa parole, quand cela lui tourne à dommage et que les occasions qui la lui ont fait engager ne sont plus... Que, comme tous les hommes sont méchans et qu'ils ne tiendraient pas leur parole, il ne doit pas non plus la leur tenir; qu'il ne manquera pas de prétextes pour en colorer l'inobservation....* Enfin, *que dans*

les actions des princes contre qui il n'y a point de juges à réclamer, on ne regarde qu'à l'issue qu'elles ont. (Machiav.)

Telles sont les maximes aussi odieuses qu'imprudentes dont il s'était sans doute pénétré sans considérer la nature des temps ainsi que des choses et la différence que les circonstances devaient mettre dans l'application. Un grand souverain ne saurait employer les mêmes moyens que les petits princes auxquels ces préceptes sont particulièrement destinés. La réputation est aussi nécessaire au premier que la force dont elle fait même partie. D'ailleurs s'il est vrai de dire avec Machiavel que *tous les hommes étant méchans ne tiendraient pas leur parole*, il faut s'attendre que ceux que l'on a trompés se croient en droit et n'attendent que l'occasion de vous tromper eux-mêmes.

C'est un des priviléges ou plutôt un des caractères de la fourberie de s'inoculer et de se greffer en quelque sorte chez ceux dont elle veut faire ses dupes ou ses victimes : semblable à la peste, elle communique son venin à tout ce qu'elle approche. Il faut donc, pour se garantir de ses effets pernicieux, tenir toujours, si l'on peut dire, en haleine la force qui s'use comme toutes choses et qui vient souvent se briser contre le moindre écueil.

On a beaucoup répété cette maxime, connue avant Machiavel, *qui ne sait dissimuler ne sait régner*, et il n'est en cela que l'écho de Tibère, de Louis XI et de tant d'autres. Une application trop générale de cette maxime en fait tout le vice. Si l'on entend par dissimulation le droit de tromper ainsi que de manquer sans scru-

pulé à sa foi, et cette hypocrisie qui, selon le conseil de Machiavel, fait paraître dans le prince toutes les qualités qu'il n'a pas, rien n'est plus coupable, n'est plus odieux, ni plus indigne de la majesté royale. La dissimulation est permise, elle est même nécessaire au prince, tant pour se précautionner lui-même contre la fraude et la flatterie, que pour cacher les choses selon les diverses circonstances des personnes, du temps et des lieux, et lorsqu'elle a pour but, comme dit Saavedra, *d'empêcher d'entendre ce qui est, non de faire entendre ce qui n'est pas* (1). Mais cette propriété, car on ne peut dire cette qualité des princes, les accoutume trop à la fausseté ou même à l'astuce, pour ne pas en prendre souvent

(1) Devise XLIII du *Prince politique et religieux*.

le caractère; et il leur est difficile d'éviter cet écueil avec lequel l'habitude semble les familiariser. Il en est de même de tous les politiques en général; et leur subtilité est devenue si banale que les plus rusés sont peut-être ceux qui se montrent le plus francs, et les plus habiles ceux qui cachent le moins leurs desseins.

Au reste, cette matière présente tant de côtés différens, elle a tant de nuances variées, elle est soumise à tant de cas particuliers, qu'il serait difficile de la renfermer dans des règles positives, et qu'elle pourrait fournir avec un succès presque égal les textes les plus opposés, appuyés par des autorités et par des exemples. On pourrait dire avec l'auteur que j'ai déjà cité et avec Balzac, que *ce n'est pas assez que la fin soit honnête pour se servir d'un*

moyen qui ne l'est pas...; qu'il doit y avoir une perpétuelle consonnance entre le cœur et la langue, entre l'esprit et les paroles (1); *que la prudence ne doit pas être séparée de la probité...; enfin que, quoique la raison ait son étendue plus libre et plus indéterminée en politique qu'en morale, cet espace ne doit pas être infini, ni tout ce qui est mauvais et défendu dans les familles être bon et légitime dans l'État* (2). On pourrait leur répondre avec Platon lui-même *que le mensonge est superflu aux dieux, mais non pas aux princes qui ont besoin de tous, et qu'ainsi on le leur pourrait permettre quelquefois.*

Il ne s'est trouvé que trop de princes qui

(1) Devise XLIII du *Prince politique et religieux*.

(2) Balzac, *le Prince*.

ont suivi ce dernier précepte et qui l'ont même fort étendu ; mais le fond de leur caractère et l'ensemble de leur conduite ont rendu leur mémoire peu respectable. Cependant il en est aussi dont le nom est resté sans tache sous les rapports de la loyauté et de la probité, tels que Louis XII, François I et Louis XVI, qui ne se sont pas crus liés par des promesses ou des engagemens qu'une nécessité impérieuse, la perfidie ou la violence de leurs ennemis leur avaient arrachés ; et ils en sont absous par tous ceux qui pensent que l'intérêt d'une monarchie l'emporte sur un vain point d'honneur, et que ce qui est forcé ne saurait être obligatoire. L'exemple de ce dernier prince, surtout, peut offrir un sujet d'observations et de discussions d'autant plus importantes que l'esprit du temps où nous vivons et la

lutte qui s'est établie entre les gouvernemens et les peuples peuvent et doivent ramener les mêmes circonstances.

Mais, quoique l'on en puisse penser et sans vouloir traiter à fond cette grande question, toujours est-il vrai de dire que le monarque qui se voit au moment d'être entraîné par le torrent des révolutions, s'il n'a su lui opposer à temps une digue puissante par des concessions libres et convenables aux temps, doit se hâter de se servir de la force qu'il a encore en main pour ne pas s'exposer à transiger avec ceux qui lui ravissent son autorité, et à souscrire à des conditions aussi contraires à sa dignité qu'à son intérêt; car la bonne foi ne peut exister d'aucun côté dans de pareils engagemens. Le pouvoir se trouvant déplacé, ceux qui l'ont usurpé ne sauraient s'arrêter dans

leurs exigeances et dans les violences même qui leur assurent l'impunité, tandis que celui qui l'a laissé échapper ne saurait se résigner à ce sacrifice, et doit tendre sans cesse à s'y soustraire ou même à s'en venger. Pour y parvenir, le prince s'engage dans une carrière d'intrigues et de faussetés qui, en dénotant sa faiblesse, ajoutent la déconsidération de son caractère à celle de sa puissance, et irritent d'autant plus ses ennemis que ceux-ci, après avoir mérité sa haine et sa vengeance, croient qu'il mérite à son tour leurs reproches et leur mépris. Lorsqu'un roi en est venu à ce que ses sujets puissent lui dicter des lois, il doit s'attendre qu'ils ne tarderont pas à prononcer son arrêt ; et, à moins qu'il ne veuille prévenir la catastrophe par une abdication volontaire, il y a toujours plus de sûreté,

comme plus d'honneur pour lui, à recourir à son épée et à la fidélité de ceux que son gouvernement a dû lui attacher, que d'abaisser sa conscience aussi bien que sa dignité à des sermens dont sa vertu même ne saurait éviter la violation, et qui ne le sauveront pas.

CHAPITRE XIX.

QUE LE PRINCE DOIT ÉVITER D'ÊTRE MÉPRISÉ ET HAÏ.

On ne peut que s'étonner avec Frédéric et avec tout observateur raisonnable que le politique qui a enseigné au prince à être fourbe et méchant, pour le mettre à même de lutter à armes égales contre les hommes qu'il suppose tous d'une nature vicieuse, lui recommande ensuite d'éviter d'*être méprisé et haï*, et qu'il vienne pour compléter ses

singulières instructions démontrer leur danger et leur donner en quelque sorte le démenti. Ce n'est pas la seule des contradictions que l'on a déjà été dans le cas de remarquer en examinant son traité ; mais ce n'est pas aussi à la faire ressortir que l'on doit s'arrêter. La vérité et les conséquences du principe sont trop évidentes pour qu'il soit nécessaire de les développer.

Il s'agit de savoir comment le prince peut éviter ou s'attirer le mépris et la haine, et quelles sont les circonstances où ces sentimens peuvent lui devenir funestes. Les destinées humaines sont soumises à tant d'influences si diverses que l'on ne peut pas dire que les mêmes causes produisent les effets qui semblent en dériver : le mépris n'amène pas toujours le soulèvement, la haine n'occasione pas toujours la ré-

volte, non plus que les bonnes ou les grandes qualités, qui semblent devoir commander le respect et l'amour, ne portent pas toujours leur fruit et ne sont pas des garanties suffisantes contre les atteintes des passions et le choc des intérêts ou des opinions. L'histoire moderne et celle même de nos jours pourraient en fournir plus d'un exemple. Les peuples font moins d'attention aux qualités et aux actions personnelles du prince qu'aux actes émanés de son gouvernement, et les hommes chargés de l'exécution de ceux-ci ont souvent plus de part que lui-même aux sentimens qu'il inspire. Les formes de l'administration influent ordinairement plus que le fond; et c'est pour cela que le prince, forcé de s'en remettre à des dépositaires de sa puissance, ne saurait trop s'appliquer à les bien choi-

sir, afin de ne pas être travesti par eux, comme il arrive souvent, plutôt que d'en être représenté. Il lui importe donc de les surveiller et de les maintenir, tant afin de les mettre en état de connaître assez à fond les affaires pour les pratiquer avec le succès que donne presque toujours la suite, que pour imprimer à ceux qu'il fait participer à sa puissance le sceau de la confiance et du respect attachés à la stabilité. Ces choix, on le répète, font la réputation du prince et souvent sa destinée, bien plus encore que ses vices ou ses vertus. Si rien n'est plus propre à le faire haïr que les vexations arbitraires, les dénis de justice, la violation des lois, enfin tous ces abus que les passions particulières de ses agens ne manquent jamais d'autoriser et de colorer de l'intérêt de son service, rien aussi

n'est plus capable de le faire mépriser que cette incertitude, cette hésitation ou même cette mobilité qui le porte à déplacer continuellement le dépôt de sa confiance. En donnant ainsi sans cesse à son administration, pour ainsi dire, une nouvelle physionomie, il la livre à de fréquentes secousses qui en usent les ressorts les plus solides, tandis que la fixité et la continuité parviendraient à affermir même les plus faibles. Les hommes aiment à savoir à quoi s'en tenir sur leurs intérêts publics aussi bien que sur leurs intérêts privés, d'autant plus que ceux-ci se règlent sur les autres. Le plus grand nombre ressemble à ces caravanes des marchands de l'Orient qui, à travers des pays inconnus, suivent la route que leur trace leur guide, et supportent toutes les incommodités du voyage

pourvu que la marche soit réglée et assurée. Mais lorsque le guide, qui est le prince ou ses ministres, change sans cesse de route, c'est-à-dire de mesures, alors l'inquiétude domine tous les esprits, le découragement ou l'irritation s'en empare bientôt, et la confusion qui en résulte empêche de rentrer dans la bonne voie. Voilà ce qui nuit à la considération et même à l'attachement des sujets pour le prince; et c'est en cela que Machiavel a raison de dire que le prince *devient méprisable quand il passe pour changeant, léger, irrésolu, défauts dont il doit se garder comme d'autant d'écueils..... Il faut que ce qu'il aura prononcé soit irrévocable, afin que personne n'ose entreprendre ni espérer de le tromper ni de le faire changer d'avis.*

Les changemens que la marche irrésis-

tible du temps a amenés dans nos mœurs, dans nos idées et dans nos institutions qui en sont le résultat naturel, rendent peu applicables les préceptes et les exemples que présente ici Machiavel. Il ne se trouve guère en effet de nos jours de princes occupés à enlever *le bien et les femmes de leurs sujets :* ainsi l'on ne peut pas leur dire avec lui que *ceux-ci vivent contens de lui lorsqu'il s'en abstient.* Si dans quelques vieilles ruines de monarchies absolues qui sont minées chaque jour davantage par l'infiltration des idées nouvelles, la confiscation est encore en usage, elle n'est pas du moins un effet du caprice du souverain, mais une action de la justice. Quant aux femmes, on ne voit pas comment dans un grand État le prince pourrait être réduit à les enlever pour satisfaire ses goûts ou ses passions.

Assez se présenteront que la vanité, l'ambition ou la cupidité, et probablement tous ces motifs réunis lui livreront de bonne grâce, même avec une active concurrence ; et ces aventures particulières ne sauraient atteindre les intérêts généraux de la société. Si les excès dans ce genre sont toujours l'objet de la censure la plus amère et la plus libre, on peut dire aussi que la galanterie des princes est une faiblesse qui leur est facilement pardonnée et qui même plaît assez souvent. Les Français surtout aiment à trouver dans leurs princes ce penchant qui semble les naturaliser, en quelque sorte, davantage avec eux, et parmi les rois dont ils gardent le souvenir avec le plus de satisfaction ou d'orgueil, on en compte peu qui n'aient payé le tribut à l'influence des femmes sur le caractère et les mœurs de la nation.

Aussi n'est-ce pas sous ces rapports que les maximes de Machiavel peuvent être utiles. Mais il en est qui sont de tous les temps et de tous les pays, parce qu'elles sont fondées sur les principes généraux de raison et de vérité. C'est ainsi qu'il recommande au prince..... *de s'attacher l'affection du peuple* comme la garantie la plus sûre d'une part *contre les attaques des étrangers*, de l'autre contre les *conspirations de l'intérieur*, deux choses *qu'il a toujours également à craindre...*; de *contenter le peuple et de ne pas désespérer les grands...*; de *considérer ceux-ci, mais sans se faire haïr du peuple...* Et *comme*, dit-il encore, *les princes ne manquent jamais d'être haïs de quelqu'un, il doivent tâcher de ne l'être pas de la multitude.* Ces recommandations en faveur du peuple,

qui, dans la bouche de celui que l'on regarde comme l'apôtre du despotisme, doivent paraître étranges et contradictoires, ne prouvent cependant, à mon avis, que sa parfaite connaissance des principes de ce gouvernement. L'exemple de presque tous les princes le plus absolus vient à leur appui, et une circonstance récente les confirme encore. Tandis que les classes les plus élevées et les plus éclairées d'une grande nation voisine, pénétrées de la nécessité d'une réforme dans ses institutions, entraînées ou séduites peut-être par des encouragemens étrangers, et probablement plus excitées encore par le caractère du chef de l'État, étaient parvenues à établir un nouvel ordre de choses pour mettre des bornes au pouvoir de ce prince et un frein à ses passions, celui-ci a trouvé ses plus

zélés partisans et les défenseurs de son pouvoir absolu dans la masse du peuple qui a secondé dans cette vue les efforts de l'armée chargée de l'entreprise de sa délivrance et de la cause de son autorité.

En résumé, quel que soit le gouvernement, absolu ou tempéré, le moyen le plus sûr pour le prince de n'être point haï est de ne pas abuser de son pouvoir et de le faire sentir sans le faire peser; le moyen le plus sûr de n'être point méprisé est de connaître toute sa force et de ne pas craindre d'en faire tout l'usage qu'elle permet et qu'elle exige même : justice et fermeté, voilà les deux pivots sur lesquels doit porter et rouler sa conduite.

CHAPITRE XX.

SI LES FORTERESSES ET PLUSIEURS AUTRES CHOSES QUE LES PRINCES FONT SOUVENT SONT NUISIBLES OU UTILES.

La nature de chaque Etat, ainsi que le dit ici Machiavel, décide plus que toute autre règle des avantages ou des inconvéniens des différentes mesures que peut prendre un souverain. Tous les sols ne sont pas également propres à la même culture : ce qui convient dans telle circonstance,

Digitized by Google

donnée, dans telle situation politique ou locale, peut être contraire dans une autre. Le génie d'une nation, ses mœurs, ses usages et ses préjugés même qui en sont tout à la fois la source et le résultat, sa position géographique, tous ces élémens changent ou modifient les combinaisons.

C'est ainsi que les formes de gouvernement qui ont fondé la grandeur et assuré la prospérité d'une puissance qui pèse sur notre continent d'autant plus qu'elle en est séparée, pourraient ne pas également convenir à celle dont le caractère et les rapports seraient différens, et qu'une longue et inévitable rivalité, indépendamment de toute autre cause, devrait mettre en garde contre une imitation trop absolue.

Lorsqu'une grande et longue révolution, après avoir entraîné tout un peuple dans un

labyrinthe d'erreurs ou de crimes en lui présentant l'appât de la liberté, a décomposé ainsi toutes les parties de la société, ruiné et dispersé tous ses anciens fondemens, il devient nécessaire d'élever l'édifice sur de nouvelles bases appropriées aux droits, aux intérêts et aux besoins que le temps a créés ; et il serait aussi imprudent qu'impossible de revenir à l'ancien plan. Le prince comme la nation peut même trouver son avantage dans cette reconstruction qui forme en quelque sorte un nouveau pacte entre lui et ses sujets, en précisant mieux tous leurs rapports ; mais, entraîné par de trop séduisantes ou de trop dangereuses influences, il ne doit pas négliger les anciens principes de force et de vie qui tiennent au caractère particulier de ses peuples, ni pour imiter avec trop de complaisance ce qui

peut être bon chez les autres leur emprunter des matériaux qui ainsi déplacés pourraient se trouver disparates, sans ciment et sans étai.

Cette tâche que nous avons vu remplir est d'une nature trop difficile et trop délicate pour qu'il soit encore possible de bien apprécier le mérite ou les défauts de son exécution. Toujours est-il qu'elle place le prince qui en est chargé, fût-il héritier de droits anciens, dans la position dont parle Machiavel, celle d'un prince nouveau, et l'expose ainsi à toutes les conditions de cette situation. Mais quoique cet auteur dise qu'il n'est jamais arrivé au prince nouveau de désarmer ses sujets, le monarque dont je parle a été de plus dans le cas de les désarmer et de les armer de nouveau tout à la fois, l'une des circonstances les plus cri-

tiques où un prince puisse être placé et que les événemens antérieurs, ainsi que l'état actuel des choses et des esprits, compliquaient encore.

A la rentrée de ce monarque dans ses Etats, les armes étaient entre les mains de vétérans de gloire comme de services, dont l'Europe avait long-temps admiré le courage et subi l'ascendant. Repoussés sur leur territoire, et frémissant à la vue de ceux qu'ils avaient été accoutumés à faire reculer devant eux et qui ne devaient leurs succès qu'à l'avantage du nombre et à la trahison combinée des hommes et des élémens, ces guerriers conservaient encore toute la conscience de leur force et toute la fierté de leurs triomphes. Ils voyaient avec regret, non peut-être sans humeur, et surtout avec méfiance, un prince, nouveau

pour eux, ramené par les événemens à la suite de leurs vainqueurs et son trône devenu en quelque sorte le prix de leur défaite, tandis que cette méfiance n'était que trop partagée par celui dont la personne et la couronne allaient leur être confiées après avoir été si long-temps écarté par le cours de leurs succès.

Dans cet état de contrainte mutuelle, le prince avait deux partis à prendre : de désarmer ou de contenter cette milice. Le premier parti, qui eût probablement mieux convenu, n'était peut-être pas encore au pouvoir même des vainqueurs étonnés de leurs succès et incertains sur le sol menaçant qu'ils venaient de franchir; et la résignation de cette armée redoutable jusque dans ses revers et dans ses débris ne fournissait point un prétexte suffisant pour son

désarmement. Restait donc le second parti conseillé par la prudence qui veut que l'on ménage ceux qui sont à craindre, et par les conséquences de l'opinion morale qu'il fallait attacher à la garantie des promesses et à la bonne foi des déclarations. Mais les passions calculent mal leur propre intérêt; et tandis qu'elles se livraient à l'espoir comme au désir d'effacer des souvenirs importuns, peut-être pénibles, par les signes d'une répugnance dédaigneuse, on ne faisait que les réveiller et les ranimer même davantage. Montrer l'intention malveillante à côté de l'impuissance de la satisfaire, c'était avertir ceux qu'elle menaçait de se mettre en mesure de la prévenir : c'était aussi rattacher leur cause à celle du chef qu'on eût voulu leur faire oublier et les forcer presque à reporter vers lui leurs vœux, comme vers

le seul vengeur possible de leur désastre récent et le réparateur des humiliations et des dégoûts dont ils se plaignaient.

Ces dispositions n'étaient que trop secondées par celles de la nation presque entière dont la gloire militaire faisait depuis longtemps l'orgueil, qu'elle avait consolée et en quelque sorte absoute de sa soumission au despotisme précédent, qu'elle consolait encore de la déchéance politique qui venait la frapper et l'affliger, et qui dans ce moment voyait de plus dans ces guerriers les défenseurs naturels et puissans de ses intérêts maladroitement menacés ou attaqués. Les germes de mécontentement qu'un tel état de choses devait faire naître, et que les difficultés d'une situation si nouvelle ne pouvaient peut-être point éviter de produire sans le concours même des fautes qui servirent à

Digitized by Google

les développer, se fortifiaient donc doublement par l'appui que la nation apercevait dans l'armée et par l'encouragement que celle-ci trouvait dans les sentimens et l'opinion du plus grand nombre. Car au lieu de rallier tous les esprits en effaçant les traces du passé et de s'accommoder de bonne grâce avec les créations du temps en faisant en quelque sorte un bail nouveau et général, on imagina contre les principes de la politique et de la monarchie même de s'étayer de divisions qui, comme le dit Machiavel, *montrent la faiblesse d'un prince et qu'un qui sera puissant ne souffrira jamais*. Au lieu d'annuler tous les partis en les confondant, on ne fit que les classer et fortifier ainsi celui qui était le plus nombreux. On oublia trop cette maxime de la monarchie française que cite encore Ma-

chiavel, que *le Roi de France ne souffrirait jamais que personne se dit être du parti du Roi, parce que cela signifierait qu'il y aurait un autre parti que le sien, au lieu que le Roi ne veut point de parti.*

Mais ceux qui formaient ce parti et surtout ses chefs avaient trop d'intérêt à l'entretenir, afin d'en recueillir les avantages et de s'en attribuer l'importance, pour ne pas nourrir et prolonger l'illusion qu'il produisait. On ne tarda pas à s'apercevoir de quel secours il pouvait être. Ainsi la force était d'un côté, le pouvoir ou le nom du pouvoir était de l'autre : cette situation ne pouvait durer : une catastrophe devait la décider. Elle était provoquée peut-être autant par les suggestions intéressées du dehors que par l'impulsion du dedans. Cent mémo-

rables jours qui comprennent toute l'histoire et même la destinée d'un siècle suffirent pour montrer ce que peuvent l'imprudence, la faiblesse et l'imprévoyance d'une part, de l'autre l'audace et l'énergie ainsi que l'ébranlement des grands intérêts d'une nation contre les entreprises d'une aveugle présomption et les calculs de vanités exaltées. Ils montrèrent tout ce que le mouvement des esprits a d'irrésistible, ce que l'entraînement des hommes et des choses a de plus impétueux, le choc des passions de plus violent, enfin ce que les jeux de la fortune ont de plus éclatant et de plus inattendu. A travers cette tempête, à la suite de la foudre qui anéantissait celui dont la main téméraire avait osé la ressaisir et croyait la diriger encore, le prince légi-

time reparut comme ce signe que Dieu montrait à son peuple pour gage de réconciliation et d'espérance.

C'est une pénible condition que celle d'un souverain deux fois redevable de sa couronne aux succès des étrangers contre ceux qui redeviennent ses sujets, et contraint, pour premier usage de ses droits recouvrés, de stipuler et d'acquitter la rançon de ses Etats. Il est alors plus d'un sacrifice qui doit affliger son cœur autant que dénaturer sa politique, entraver sa marche et contrarier même ses intérêts. Mais de ce nombre n'était pas sans doute le sacrifice d'une armée qui par sa subite et complète défection présentait des motifs suffisans de justice comme de politique pour commander sa dissolution et que les dernières preuves de son courage signalaient encore trop à la

jalousie comme à la crainte d'hostiles amis qui cette fois se voyaient assez en force pour jeter le masque d'une générosité forcée ou calculée. J'ai déjà parlé (chapitre XII) du spectacle qu'offrit cette grande mesure et des circonstances qui l'accompagnèrent. Tout en reconnaissant sa nécessité, il est toujours douloureux de la rappeler et il faut jeter un voile sur des erreurs si chèrement et si noblement expiées.

Livré lui-même aussi bien que ses états à la protection armée de libérateurs qui le traitaient autant en prisonnier qu'en allié, le prince dut cependant s'entourer d'une garde dont les élémens lui assurassent la fidélité et dont le nombre représentât en quelque façon la force militaire qui lui était enlevée et que la méfiance de ses amis victorieux ne lui permettait pas encore de re

composer. Peu à peu cette interdiction fut levée : une armée nouvelle créée avec lenteur et discernement vint prêter un appui solide à l'autorité, rendre au trône son éclat et à la nation sa dignité et son indépendance. Pour affermir la confiance d'une part et la fidélité de l'autre, il ne fallait qu'une occasion : elle ne tarda pas à se présenter. *C'est une opinion assez répandue*, dit Machiavel, *qu'un prince sage ne doit pas laisser échapper l'occasion de se faire quelque ennemi dont la défaite soit pour lui une source d'élévation et de gloire nouvelle.*

Il y eut donc quelque habileté secondée par beaucoup de bonheur à profiter de celle que la fortune vint offrir et qu'elle sut couvrir de motifs justes et honorables. Il était aussi nécessaire que sage de faire une épreuve qui en décourageant les espérances des

mal intentionnés du dedans donnât au gouvernement lui-même comme aux étrangers l'opinion de sa force et le mît à l'abri des écueils d'une continuelle méfiance. L'ardeur et la discipline des troupes justifièrent l'appel fait à leur bravoure et à leur loyauté ; les drapeaux de la légitimité, illustrés par des succès brillans quoique faciles sous les auspices du vaillant et généreux prince héritier du trône, formèrent en quelque sorte un pacte entre la nouvelle gloire et l'ancienne et réunirent les sentimens avec les devoirs. Sans s'arrêter aux résultats de cette entreprise pour la cause dont elle fut l'objet, toujours est-il qu'elle a affermi la puissance et rehaussé, si l'on peut dire, le crédit du monarque qui fit en cette occasion non seulement l'emploi, mais encore l'essai de ses armes. Que lui reste-t-il à faire pour com-

pléter cet avantage que de ne pas en abuser par une trop aveugle confiance dans ses forces et d'assurer à ses sujets, par sa justice et sa modération, l'ordre et la tranquillité qu'il a voulu rétablir ailleurs? (1)

Quelle que soit la forme du gouvernement, son véritable point d'appui sera toujours dans l'armée. C'est la force morale autant que matérielle et numérique de celle-ci qui fait respecter le souverain au dehors comme au dedans. C'est donc à établir cette force par les sentimens de fidélité et d'affection qu'il inspire à ses troupes autant que par son attention sur les différentes parties de leur organisation que le prince doit par-

(1) Ce vœu d'un ami du trône et de la patrie, formé du vivant de Louis XVIII, reçoit son entier accomplissement sous le règne de son successeur.

culièrement s'attacher. C'est là qu'il trouvera une base solide pour son pouvoir et un abri contre tous les accidens de la fortune aussi bien que contre les humeurs qui peuvent travailler le corps politique, bien plus que dans les forteresses que la *plupart des princes*, selon Machiavel, *ont eu la coutume de bâtir pour tenir les mutins en bride et soutenir le premier effort d'une révolte*. Il est vrai qu'il ajoute : *Je loue ceux qui en font et ceux qui n'en font point ; mais je blâmerai toujours ceux qui s'y fiant trop se soucieront peu d'être haïs de leurs sujets.*

Au reste tout ce qu'il dit sur cette matière ne peut s'appliquer qu'aux petits états de l'Italie livrés de son temps à toutes les agitations occasionées par l'esprit de révolte, les factions et la tyrannie. Aucun des prin-

cipes ni des exemples qu'il présente ne peut convenir à l'état de l'Europe tel qu'il a été depuis lui et tel qu'il est de nos jours. *Ce n'est pas assurément*, comme le dit Frédérie, *que cet esprit d'inquiétude après avoir assez travaillé se soit mis à présent dans une assiette tranquille : ce n'est pas non plus*, comme il le dit encore, *que les hommes se soient lassés de s'entre-détruire, ni que les souverains aient dans leurs États un pouvoir plus despotique*. Notre temps a répondu par des faits trop éclatans et trop mémorables à cette assertion qui offre une nouvelle preuve de ce qui a déjà été remarqué, c'est que Frédéric n'avait pas aperçu et ne pouvait apercevoir, à l'époque où il s'exprimait ainsi, les symptômes du mouvement terrible qui devait agiter le monde à la fin de son siècle.

Ce qui s'est passé sous nos yeux depuis quarante ans démontre assez que, quelles que soient la puissance des opinions et la disposition des esprits, les grandes insurrections, sans l'appui, le concours ou l'impulsion même de la force militaire, ne feraient qu'avorter ou se réduiraient à des révoltes partielles et de peu de conséquence pour le souverain. Mais lorsque l'esprit de soulévement qui domine dans la nation a pénétré dans les troupes, à quoi pourrait servir le rempart d'une ou de plusieurs forteresses pour le maintien de l'autorité méconnue ? Ces forteresses ne sauraient être gardées que par les troupes ; et si celles-ci ne sont point fidèles, l'asile que l'on irait y chercher ne deviendrait qu'un écueil et même un précipice. Lors même que la Bastille eût été mieux défendue en 1789, je ne pense pas que,

dans l'état de corruption où se trouvaient les troupes rassemblées par Louis XVI, la résistance de cette citadelle destinée originairement à contenir Paris eût pu étouffer l'explosion terrible qui éclata dans le sein de son immense population ainsi que dans les provinces. En 1815 Louis XVIII obligé par la défection de l'armée de céder sa capitale à l'homme entreprenant qui prétendait lui ravir le trône, loin de trouver un abri dans une des places les plus importantes de son royaume, se vit forcé de sortir de Lille par le peu d'assurance qu'offraient les dispositions des troupes comme celles de la population nombreuse de cette ville, qui l'eussent exposé peut-être à de plus grands inconvéniens et à plus de périls même qu'il n'en pouvait trouver en se mettant à la merci des étrangers.

Cependant quelques personnes, et je suis de ce nombre, ont regretté qu'au lieu de chercher sa retraite dans une place de guerre dont la population et la garnison étaient trop puissantes et ensuite chez l'étranger, ce prince ne se soit pas rendu à Dunkerque où il eût pu se maintenir et contenir les habitans par quelques bataillons suisses joints aux corps de sa maison militaire qui l'avaient suivi. De là il eût continué à donner des ordres dans le royaume : sa présence eût embarrassé les démarches de son adversaire et elle eût ébranlé les dispositions du peuple et même de l'armée qui n'eussent pas été ainsi dans le cas de se croire autorisés à placer l'intérêt de la patrie entre eux et leur Roi. Ce parti paraissait d'autant plus raisonnable que, dans le cas d'un péril trop pressant, la mer assurait la retraite. Cette

Digitized by Google

situation était donc de celles où les places fortes peuvent être utiles au souverain pour se mettre à l'abri d'un premier danger, lorsque celles-ci lui offrent d'une part les moyens de garantir sa personne tandis que de l'autre il est assuré de la promptitude et de la sincérité du secours d'un allié puissant.

Quant à l'importance des forteresses comme partie du système militaire d'un État, on peut dire qu'elle a été ou trop rehaussée ou trop dépréciée. Elle dépend des circonstances particulières de chaque guerre, de l'objet pour lequel elle est entreprise et des forces qui sont mises en mouvement pour son exécution. Au temps où Frédéric réfutait Machiavel, la nature aussi bien que le théâtre des guerres qui troublaient momentanément le repos de l'Europe donnaient aux places fortes un plus

grand poids dans la combinaison et la conduite des opérations militaires. Il avait donc raison de dire que, *dans les pays hérissés de forteresses* (tels que la Flandre et le Piémont, où les deux plus grandes puissances militaires de cette époque, la France et l'Autriche, se donnaient en quelque sorte rendez-vous pour se mesurer) *des armées qui couvrent deux milles de terrain feront la guerre trente années et gagneront, si elles sont heureuses, pour prix de vingt batailles, dix milles de terrain.* (Frédéric.) Il ne s'agissait effectivement alors que de quelques droits litigieux ou de quelques démarcations de territoire, et l'on pouvait voir un siége de Maestricht, de Mayence, de Philipsbourg, etc., faire le but, l'événement et le résultat d'une campagne, quelquefois de la guerre même.

Digitized by Google

Mais depuis que l'ordre social a été ébranlé jusque dans ses fondemens par la révolution française, la guerre a pris un plus grand et même un tout autre caractère et le sort des armes n'a plus eu à décider seulement de quelques intérêts particuliers ou des calculs d'une politique ordinaire, mais de l'indépendance des nations, de l'existence ou de la forme même de leur gouvernement. Les grandes armées, hors des proportions connues jusque là, que les Français ont levées pour soutenir la cause de ce qu'ils appelaient leur liberté, en forçant les autres puissances à les imiter, ont étendu la sphère des opérations stratégiques et ont fait perdre ainsi aux places fortes une grande partie de leur importance. Mais ce changement même provient de ce que dès leur début dans cette carrière de victoires et de conquêtes que

les armées françaises ont parcourue avec tant de rapidité, tant d'éclat, mais en définitive avec si peu de profit pour l'Etat, elles n'ont rencontré que peu ou point d'obstacles de ce genre, tandis que de leur côté elles profitaient, pour préparer et exécuter leurs entreprises, de cette double ligne de places fortes élevées par Louis XIV et de cette frontière que Frédéric compare à une *gueule ouverte de lion, qui présente deux rangées de dents menaçantes, prête à tout engloutir.*

Dans les guerres d'invasion telles que celles qui ont eu lieu depuis la révolution, il peut suffire de masquer les places fortes pour se porter en avant; et l'expérience a prouvé qu'en frappant ainsi une puissance au cœur, c'est-à-dire en détruisant par une ou deux batailles sa principale armée et en

se rendant maître de la capitale, les guerres sont plus tôt terminées et coûtent ainsi moins de sang et d'argent. Mais si la résistance se prolongeait et que cette manière d'opérer par ce qu'on appelle aujourd'hui *une pointe*, qui est devenue une mode bien plus qu'un principe de la guerre, rencontrât des obstacles dans l'énergie et la fermeté des troupes aussi bien que dans celle des habitans, celui qui aurait marché sans s'être assuré d'abord de l'appui des places serait perdu presque sans ressource, surtout s'il était pressé par un ennemi actif et qui eût des signaux bien établis avec celles que l'on aurait laissées derrière soi. Peu s'en fallut que les alliés ne l'éprouvassent en 1814, si des causes morales et politiques ne les avaient encore mieux secondés que les événemens militaires. Sans le refuge inespéré que Blücher

trouva si à propos derrière les remparts de Soissons, que serait devenu ce général, malgré les faibles moyens qui lui étaient opposés, après sa défaite à Vauchamps et sa pointe téméraire sur la Marne? Dans cette même campagne la position de Laon qui offre l'avantage d'une place forte et que l'on aurait dû mettre sur cette ligne ne leur offrit-elle pas encore les moyens de rallier plusieurs de leurs colonnes aventurées au milieu du pays et de présenter le combat avec avantage?

Quels qu'aient donc été les succès qui ont couronné des entreprises hardies où l'on n'a fait aucune attention aux forteresses, ils ne sauraient en faire méconnaître le mérite et l'utilité. Dans un Etat tel que la France surtout qui par ses ressources de toute espèce peut en entretenir et en défen-

dre un grand nombre, il est convenable de les mettre en première ligne dans son système militaire. L'exemple des deux invasions successives qu'elle a éprouvées et la crainte d'une nouvelle irruption de la part de ces essaims du Nord qui ne paraissent attendre que le moment de fondre sur l'Europe doivent redoubler son attention de ce côté.

S'il est dans la nature même des principes politiques et militaires que les places fortes soient situées sur les frontières tant pour les couvrir que pour donner les moyens de porter la guerre au dehors, je pense que, sans se borner à les rassembler sur ce seul point, un gouvernement prévoyant devrait aussi s'occuper de garantir par elles l'intérieur du pays et surtout la capitale que son étendue, ses mœurs et sa population même mettent toujours à la merci d'un ennemi

vainqueur. Des postes respectables établis autour d'elle sur ses principales avenues, en assurant aux armées défaites les moyens de se rallier et de se renforcer et en donnant au zèle des habitans le temps de se ranimer et de se manifester, présenteraient ainsi une barrière puissante aux ennemis qui tenteraient encore de pénétrer dans le sein de la France et les feraient probablement repentir de leur ambitieuse témérité.

Digitized by Google

CHAPITRE XXI.

COMMENT LE PRINCE DOIT SE GOUVERNER POUR SE METTRE EN ESTIME.

Ce que Machiavel entend par l'estime n'est point ce suffrage des gens de bien et des sages, cette confiance fruit de l'union des vertus et des talens, ni cette approbation des peuples qui accompagnent et récompensent le gouvernement d'un prince éclairé, juste et modéré. Pour lui, l'estime c'est le bruit, c'est l'effet, mais surtout le succès,

par quelque moyen que le prince y parvienne ; et le modèle qu'il présente dans Ferdinand le Catholique, roi d'Arragon, en est la preuve. A son avis, *rien ne fait tant estimer un prince que les grandes entreprises et les actions extraordinaires.* (Machiavel.) Cette maxime peut être vraie pour un prince nouveau qui a besoin de couvrir la source et le principe de son élévation du manteau d'une grande renommée et d'un éclat personnel qui puissent remplacer et effacer même aux yeux de ceux qui se soumettent à son pouvoir cet éclat héréditaire que le sceau du temps met à l'abri des jalousies de la vanité et de l'atteinte des ambitions. Elle peut convenir aussi à un prince encore faible qui sent en lui la force et rencontre l'occasion d'augmenter sa puissance. Mais s'il n'est pas

donné à tous les hommes d'être Alexandre, César ou Frédéric, tous les temps ne sont pas propres non plus à faire éclore et fructifier le germe de ces grandes réputations dans ceux en qui la nature peut l'avoir jeté sans que le destin en ait marqué l'emploi. Que d'hommes nés avec tout ce qu'il fallait pour être grands à qui leur destinée a manqué pour devenir et se montrer tels! Que d'autres au contraire, pour avoir voulu forcer la leur, n'ont fait que courir vers les écueils et s'y briser avec fracas, ou n'ont atteint qu'une éphémère célébrité semblable à ces feux artificiels qui ne laissent après eux qu'un peu de fumée et une obscurité profonde!

Tout ce qui frappe et remue les imaginations obtient faveur et crédit dans le monde : il aime les grandes représentations.

Pourvu que la scène soit vaste, l'intrigue forte, l'émotion violente, le dénouement extraordinaire, peu importe que la pauvre humanité fasse les frais du spectacle. De tous les prestiges qui agissent sur les hommes, nul n'est plus puissant que le renom militaire; nul aussi n'est plus à la portée du souverain et ne lui offre par conséquent plus de tentation, par la disposition facile et gratuite des trésors et du sang de ses sujets. Mais à combien de chances hasardeuses cette carrière de grandes entreprises et d'actions extraordinaires n'expose-t-elle pas sa personne et sa puissance même? de combien de peines et de tourmens ne remplit-il pas son active et inquiète existence, lorsque une fois il s'y est engagé et qu'il a en quelque sorte contracté l'obligation comme le besoin d'établir son empire sur

l'étonnement et l'admiration ? « O Athé-
« niens! s'écriait Alexandre, à quels dan-
« gers je m'expose pour être loué par vous! »
Un pareil aveu a échappé à un homme qui de nos jours semblait avoir pris ce conquérant pour modèle et se flattait probablement de le surpasser. « Si j'avais eu des
« jouissances, disait-il, je me serais reposé ;
« mais j'avais toujours le péril devant moi,
« et la victoire du jour n'était pas plutôt
« oubliée qu'il fallait m'occuper de l'obli-
« gation d'en remporter une nouvelle le
« lendemain. »

Telle est la vie, tel est aussi l'arrêt de ces princes ambitieux qui prennent l'éclat pour la grandeur et qui veulent dompter la fortune aussi bien que subjuguer le monde. Mais quel que soit l'ascendant qu'ils puissent prendre, celle-ci parvient toujours à

les soumettre à ses caprices ou plutôt aux lois de la nature. L'âge amortit leur ardeur, les instrumens se brisent ou s'émoussent, le théâtre même finit par leur manquer; alors le monde accoutumé à attendre d'eux des prodiges, moins frappé de ce qu'ils ont déjà fait qu'impatient de ce qu'ils doivent faire encore, persuadé qu'ils tombent lorsqu'ils ne s'élèvent plus, ne leur pardonne pas un repos qui vient tromper son attente et qui semble démentir son enthousiasme. Charles-Quint aima mieux quitter le théâtre que d'y paraître encore sans le même éclat; et l'étonnement que devait causer sa retraite le consola seul de celui qu'il ne pouvait plus produire sur la scène. Louis XIV expia par les tourmens et les disgraces de sa vieillesse la prééminence à laquelle il s'était élevé par la puissance de ses armes

autant que par le merveilleux qu'il voulut attacher à toutes ses actions. Lui-même nous révèle ce que cette gloire a de vanité, ce qu'elle coûte de regrets, par ses dernières et mémorables paroles à son successeur : « J'ai trop aimé la guerre ; ne m'i-« mitez pas en cela, non plus que dans les « trop grandes dépenses que j'ai faites, etc.» Il n'a guère été donné qu'à Frédéric de faire halte impunément dans la carrière glissante des *grandes entreprises,* de s'arrêter sur ses trophées sans en voir ternir l'éclat, et de fixer dans son repos cette admiration si mobile et si capricieuse des hommes.

Sans doute le prince ne doit négliger aucune occasion d'acquérir du renom : il est aussi utile qu'honorable pour lui d'ajouter ainsi quelque chose de personnel, et par conséquent de plus réel à la supériorité et

au respect que lui assurent son rang et son pouvoir. Mais ces occasions il faut les saisir, et non les provoquer par une turbulente activité ou par une ambition présomptueuse ; il faut surtout qu'il les combine avec ses moyens, ses forces et les circonstances.

Si chaque peuple a son génie que doit consulter le prince qui le gouverne, chaque époque a son esprit et sa tendance, chaque situation a ses conditions, ses lois et, pour ainsi dire, ses nécessités. Les monarques de l'Europe, pour n'avoir pas reconnu cette tendance et ces nécessités, ont donné carrière à l'élan de la révolution française. La considération de leurs intérêts privés et d'anciennes rivalités lorsque leur intérêt général était menacé, leur désunion dans le moment où l'attaque leur était commune,

leur indifférence pour le sort d'un de leurs frères et pour celui de la royauté elle-même compromise et violée dans sa personne, toutes ces causes ont plus contribué aux malheurs qui les ont successivement atteints, que l'infériorité de leurs armes et les efforts constans de leurs ennemis. Ils n'ont su voir dans cette grande crise de la société humaine que l'affaiblissement d'un Etat dont la prépondérance les avait incommodés et surtout offusqués jusque là, que l'abaissement d'une famille dont l'éclat avait trop et trop long-temps éclipsé le leur. Si dès ce moment, oubliant d'anciennes querelles, d'anciennes jalousies, ils eussent tous formé entre eux une alliance que l'on eût pu alors avec raison appeler *sainte*, ils eussent évité la flétrissure de la monarchie et préservé le monde des terribles exemples

dont l'impression ne saurait plus s'effacer. Pendant cette mémorable période, chacun d'eux a dans plus d'une occasion justifié ce principe de Machiavel : *les princes mal résolus embrassent d'ordinaire la neutralité pour se tirer de l'embarras présent, et le plus souvent ils se perdent.*

La haine et la terreur inspirées par un conquérant qui avait habilement profité de leurs divisions et de leur imprévoyance, et le cri des peuples que leur fausse politique avait tour à tour livrés aux plus violentes convulsions sont enfin parvenus à réunir leurs sentimens et leurs armes. Mais qu'ont-ils fait? Ils ont abattu un homme : ils n'ont pu abattre des principes dont le germe a eu le temps de se développer et de jeter de profondes racines qu'ils ne sauraient plus extirper. La couronne est restée sur leurs

Digitized by Google

têtes ; mais son prestige est diminué : les peuples ont pu mesurer leur force ; et, pour n'avoir pas su se croiser à temps pour la royauté, les rois n'ont fait que la rendre plus difficile à maintenir et à exercer. C'est ainsi que la politique s'égare dans ses propres détours. Le vrai mérite du prince n'est pas tant de faire de grandes choses que de les faire à propos.

CHAPITRE XXII.

DES SECRÉTAIRES DES PRINCES, OU DES MINISTRES.

Le prince ne pouvant tout voir ni tout faire par lui-même est obligé d'avoir recours à des ministres qui sont en quelque sorte pour lui les yeux qui dirigent et les mains qui opèrent. Ne pouvant aussi être connu et apprécié par tous ceux sur qui s'étend son pouvoir, ceux-ci jugent de lui d'après les instrumens dont il se sert pour

l'exercer ; car *c'est par les gens que le prince tient auprès de sa personne, que l'on juge de son esprit et de sa prudence.* (MACHIAVEL.)

S'il est vrai de dire, selon l'axiome vulgaire, que les peuples pâtissent pour les fautes des rois, il l'est également que les fautes des ministres retombent sur les rois, et il existe entre eux une véritable solidarité. Les ministres sont en quelque sorte la bricole par laquelle les brouillons ou les factieux cherchent à atteindre le monarque. La mort du comte de Strafford fut le prélude et l'avant-coureur de celle de Charles I. Lorsque les parlemens, les princes et les grands voulurent profiter de la minorité de Louis XIV pour recouvrer aux dépens de l'autorité royale le pouvoir et l'importance politiques que la fermeté et la rigueur du

cardinal de Richelieu leur avaient enlevés, ce fut contre le premier ministre, le cardinal Mazarin, qu'ils dirigèrent les efforts de leur attaque; et au commencement de notre révolution, les ennemis du trône, qui voulaient détruire en même temps le monarque, prétendirent qu'ils n'en voulaient qu'à ses ministres. Le prince ne saurait donc, comme je l'ai déjà indiqué au chapitre XIX, se conduire à l'égard de ceux-ci avec trop de précaution pour leur choix et avec trop de surveillance pour leur conduite, afin d'éviter d'avoir à les sacrifier ou à les soutenir mal à propos. En effet s'il les abandonne trop légèrement, loin de lui savoir gré de cette condescendance, on n'y voit qu'une marque de sa faiblesse, de son incertitude, et il ouvre une brèche par où ses ennemis pénètrent dans la place. Si

Digitized by Google

au contraire il les soutient avec obstination lorsqu'ils se seront rendus odieux et surtout méprisables, il attire sur lui l'animadversion qu'ils ont encourue et s'oblige à partager tous les dangers qu'elle peut et doit occasioner.

Mais si cette partie du gouvernement est la plus importante pour le prince, elle n'est pas non plus la moins délicate ni la moins chanceuse; car, comme le dit l'un des meilleurs juges et l'un des plus grands maîtres en cette matière, « la fortune y a toujours « malgré lui autant et plus de part que la « sagesse; et dans cette part que la sagesse « y peut prendre, le génie y peut beau- « coup plus que le conseil. » *(Mém. de Louis XIV.)*

« Il est juste sans doute, dit encore « Louis XIV, de donner beaucoup à la ré-

« putation générale et établie, parce que le « public n'y a point d'intérêt et qu'on lui « impose rarement pour long-temps. » *(Ibid.)* Cette autorité si imposante pourrait être combattue par l'exemple de l'un même des successeurs de ce grand roi. Quel prince en effet sacrifia jamais autant que Louis XVI à l'opinion publique dans le choix de ses ministres? Et ceux qu'elle avait précédés et élevés au maniement des affaires, loin de la justifier, ne firent au contraire que s'endormir avec une indolente sécurité près des écueils ou y précipiter le monarque avec violence et étourderie.

En France plus qu'ailleurs, on doit se méfier des réputations accordées de confiance par le public; il y entre presque toujours quelque prévention, même une sorte

d'engouement et surtout une dose d'intrigue. L'opinion de la capacité d'un homme est souvent le prix de quelques mots heureux, d'une finesse d'esprit, d'une facilité d'élocution qui séduisent, d'une chaleur d'imagination qui éblouit, et aussi d'une certaine contenance qui impose et ne sert que de voile ou de vernis à la médiocrité. C'est sur ces apparences que le prince, autour de qui retentissent les échos intéressés de cette voix publique qui s'élève du sein des coteries, des salons ou des réunions de parti, est réduit à choisir ceux qui doivent conduire ses affaires ; et ce n'est pas dans ce concours ouvert aux vanités, aux ambitions et aux brigues, que viendra se placer et que pourra non pas briller, mais même être aperçu, l'homme doué de cette

solidité de jugement, de cette fermeté et de cette indépendance de caractère qui seules distinguent l'homme d'Etat.

Digitized by Google

CHAPITRE XXIII.

COMMENT IL FAUT FUIR LES FLATTEURS.

Que dire sur la flatterie qui n'ait été dit et redit? quels avertissemens donner aux princes sur ce point qui ne leur aient été donnés et répétés? et comment espérer de les en préserver, lorsque les leçons même les plus sévères de l'adversité sont insuffisantes? Ils sont hommes avant tout, et c'est un malheur attaché à la condition humaine

non moins qu'à la condition royale de se laisser prendre aux appâts de la louange et de trouver des flatteurs dans tous ceux qui ont intérêt à l'être. Même dans leurs plus grandes disgraces, les princes ont encore près d'eux des serviteurs qui, portés par un zèle qu'on ne saurait blâmer ou par un sentiment de délicatesse à leur offrir des adoucissemens à leurs maux, leur déguisent de fâcheuses vérités ; plus encore qui, dans l'attente d'un retour de fortune, veulent se ménager par leur complaisance pour leurs désirs, ou même pour leurs illusions, des droits à leurs grâces et à leur faveur. Il faut donc les plaindre autant que les condamner. Cependant il y aurait moins de flatteurs s'ils étaient moins encouragés par le succès, et si l'on était persuadé que le prince ne s'offense point d'entendre la vé-

rité. « C'est grande richesse à un prince, « dit Philippe de Commines, d'avoir un « sage homme en sa compagnie, et bien « sûr pour lui et le croire, et que cestuy-la « ait loi de dire la vérité. » Mais il est rare que cela convienne aux princes. En général, ils regardent comme au dessous d'eux de recevoir des avis contraires à leurs sentimens ou à leurs préventions; ils pensent trop qu'il ne convient qu'au vulgaire d'entendre dire des vérités sévères, et il leur semble presque que c'est abdiquer que de permettre qu'on y soumette leur conduite.

Quoique cette disposition prenne sa source dans un sentiment d'orgueil que tout semble concourir à exciter et plus particulièrement les hommages intéressés des courtisans, cependant le prince peut être raisonnablement arrêté dans le désir d'en-

tendre la vérité par la crainte que cette liberté de la dire ne nuise au respect dont on ne doit jamais se dépouiller devant lui. Pour remédier à cet inconvénient, Machiavel lui conseille de tenir un milieu, en *choisissant des gens sages à qui seulement il donne toute permission de lui dire la vérité sur les choses qu'il leur demandera sans se mêler du reste. Il doit les interroger de tout, entendre leurs avis et puis en faire à sa mode, se gouvernant envers eux de manière que chacun connaisse et croie que plus on lui parle librement et plus on lui plaît.* Toutefois n'est-il pas à craindre que cette multiplicité d'avis ne serve qu'à embarrasser le prince qui n'aurait pas assez de force de jugement pour distinguer de lui-même ce qui est le plus conforme à ses devoirs et le

plus convenable à ses intérêts, et celui qui serait doué de cette qualité pourrait presque se passer de ces avertissemens ; *car celui qui n'est point sage ne saurait être bien conseillé à moins que par hasard il se laissât gouverner à un homme qui fût très prudent.* (MACHIAVEL.)

Mais cet homme, le prince ne saurait le choisir que parmi ses ministres. Il faut en effet avoir part au gouvernement pour en juger sainement la direction. Il y a dans les affaires d'Etat des parties délicates et secrètes qui ne sauraient être bien connues ni distinguées que lorsque l'on est chargé de les conduire. Les difficultés de l'exécution ne se présentent dans toute leur force et avec toute leur complication qu'à l'homme qui répond du succès : le poids n'est bien senti que par celui qui porte le

fardeau; et combien n'a-t-on pas vu de grands politiques en théorie, de grands conseillers en spéculation, se trouver tout à coup étourdis et comme paralysés, lorsqu'ils ont eu à manier la machine dont ils semblaient le mieux connaître l'ensemble et les ressorts, et dont la clef leur manquait? C'est la nature qui crée l'homme d'Etat; une cause imprévue le produit au grand jour; le discernement du prince le distingue et en profite : *car c'est la prudence du prince qui produit les bons conseils et non les bons conseils qui font la prudence du prince.* (MACHIAVEL.)

Il y a donc, à mon avis, quelque injustice dans le jugement qu'a fait porter sur Louis XIII son entière soumission à l'ascendant du cardinal de Richelieu. La médiocrité est d'ordinaire plus jalouse et plus

ombrageuse, surtout lorsqu'elle est assise sur le trône et qu'elle y est nourrie de l'encens de la flatterie dont les vapeurs forment son atmosphère. Ce prince me paraît au contraire s'être soustrait aux lois communes de cette médiocrité qu'on lui attribue, en s'abandonnant à la supériorité d'un homme dont les talens et le caractère étaient appropriés aux circonstances difficiles dans lesquelles il était placé, et que la fortune semblait lui avoir présenté comme le seul dont le bras vigoureux pût étouffer l'hydre toujours renaissante de la rébellion et retremper son autorité. Ce monarque, condamné par la nature à une langueur physique et morale, sombre, méfiant et dissimulé, eut du moins le bon esprit de sentir le besoin qu'il avait d'un ministre dont la rigueur cruelle, en servant ses intérêts,

s'accordait à son humeur sévère, dont la conscience rassurait la sienne, et dont l'audace ne s'effrayait ni des obstacles ni de la terrible responsabilité qu'il assumait sur lui-même. Ce n'était pas un roi sans quelque fermeté, ni surtout sans jugement, que celui qui trouvait dans le sentiment du bien de son service la force de résister aux cabales auxquelles son ministre était sans cesse en butte, à la haine dont celui-ci se rendait l'objet, et de triompher même du peu d'affection personnelle qu'il lui portait.

Louis XVI ne fut ni aussi heureux ni aussi prudent. A son avènement au trône, le hasard trop secondé par l'intrigue écarta l'homme d'Etat (1) dont les lumières

(1) M. de Machault.

et la fermeté paraissaient propres à diriger sa jeunesse et à éclairer son inexpérience, pour le livrer à la légèreté et à l'insouciance du guide qu'il lui présenta. Celui-ci, dont la finesse était toute l'habileté, uniquement jaloux d'assurer son empire viager, s'attacha bien plus à façonner son maître à sa propre domination qu'à l'accoutumer à celle qu'il devait exercer par lui-même. Assuré des ministres qui n'eussent osé lui déplaire, il avait su persuader au roi qu'il était de son intérêt d'adopter ce que chacun de ceux-ci lui proposait pour son département, que nul d'eux ne pouvait bien faire s'il était contrarié, et que le meilleur parti était de les renvoyer quand il ne les approuverait point. De cette manière, en paraissant laisser au monarque la latitude de son pouvoir, il le réduisait à une nullité

réelle, dont la timidité naturelle de ce prince, augmentée encore par les scrupules de sa conscience, ne lui fit prendre que trop facilement l'habitude. De là cette défiance de lui-même, cette irrésolution dans sa marche, ce ballottement continuel entre tous les avis et tous les partis, et cette mobilité du ministère, signe certain de la faiblesse du Gouvernement et de la ruine des Etats. La simplicité des goûts de Louis XVI, la régularité de ses mœurs, la droiture de son caractère autant que la brusquerie de ses manières, devaient éloigner de lui la flatterie. Effectivement il n'en éprouva pas plus de la part des hommes que de celle de la fortune. Mais quoique ce prince aimât l'honneur et la vérité, la méfiance que lui avait inspirée son mentor, tant sur ses facultés personnelles que sur les qualités et les vertus

des autres, le rendait incapable de croire aux conseils désintéressés et de s'abandonner entièrement à ceux que la prudence et un zèle éclairé pouvaient suggérer. Soit que sa destinée ou son jugement s'y opposassent, il ne put rencontrer ni distinguer l'appui salutaire que lui eût offert une confiance méritée et soutenue; et par cette éducation politique ou plutôt par le défaut de cette éducation, M. de Maurepas, dont les conseils ne semblaient embrasser que son propre avenir, décida de celui de Louis XVI et de la monarchie.

Je ne suppose pas le prince assez dépourvu de sens ni assez affamé de louanges pour faire beaucoup d'attention à celles que lui prodiguent ses courtisans ou ses familiers : c'est la langue obligée de la domesticité, ce n'est qu'un tribut de vasselage.

Pourrait-il mettre plus d'importance à ces déclarations d'amour, d'admiration et de reconnaissance qui viennent régulièrement frapper ses oreilles dans toutes les occasions solennelles et dans les représentations publiques? Cet étalage pompeux de ses qualités et de ses vertus n'est qu'un protocole ordinaire dont le modèle a servi également pour tous les favoris de la puissance ou de la fortune, et qui ne s'adresse qu'au pouvoir, que les hommes adorent toujours, comme la divinité, sous quelque forme qu'on le leur présente.

Mais la flatterie la plus dangereuse est celle des ministres; car le prince ne recevant que par eux toutes les impressions qui ont le plus d'influence sur ses affaires, ne peut connaître la vérité quand ils ont intérêt à la lui déguiser : à peine y aurait-il un

Digitized by Google

mauvais prince s'il n'y avait point de ministres flatteurs. Dans les gouvernemens absolus, le prince est plus exposé à devenir ainsi dupe ou victime des mauvais conseils de ses ministres. Personne en effet n'ose ou ne peut parler. Les réflexions ayant toujours l'apparence de la résistance, il est trop facile de leur donner les couleurs de la révolte; et les canaux pour arriver à l'oreille du prince étant facilement obstrués par l'intérêt ou l'intrigue, l'explosion seule fait connaître le danger. Dans les gouvernemens modérés, au contraire, et dans l'état presque uniforme de la société actuelle, mille organes sont les échos de la voix publique, et la faculté dont chacun jouit de communiquer ses idées et de faire entendre ses plaintes met le prince à même de connaître les fautes de l'administration, de

juger les besoins de son peuple et d'apprécier la conduite des dépositaires de son pouvoir : s'il est encore trompé, c'est qu'il a la volonté de l'être ou trop peu de jugement pour ne l'être pas.

CHAPITRE XXIV.

COMMENT LES PRINCES D'ITALIE ONT PERDU LEURS ÉTATS.

Il y a pour un prince plusieurs manières de perdre ses Etats. Il peut les perdre soit par le résultat d'une guerre malheureuse et d'une conquête, soit par les suites d'une révolte et d'une guerre civile, ou enfin par une révolution violente et générale. Dans les quatorzième et quinzième siècles, les

Etats d'Italie avaient été tour à tour livrés à ces deux premières chances et leur faiblesse relative put y contribuer autant que l'injustice, la perfidie et la cruauté de ceux qui les gouvernaient.

Si Machiavel a raison d'attribuer leurs malheurs à la mauvaise disposition de leurs armes ainsi qu'au peu de soin qu'ils ont pris pour éviter la haine du peuple ou pour s'attacher les grands, on peut dire en général que ces causes influent également sur la destinée de tous les princes, quelles que soient d'ailleurs la nature et la proportion de leur puissance. *On ne perd point,* dit-il, *les États qui peuvent tenir une bonne armée en campagne.* Il est inutile de répéter ici ce qui a déjà été dit au chapitre xx; mais le prince ne doit point tellement compter sur l'appui que lui donnent de bonnes armes,

qu'il néglige de le fortifier par celui des bonnes lois, des bons amis et des bons exemples. De cette manière, s'il ne parvient pas à conserver ses États, du moins il se facilite les moyens de les recouvrer un jour par ses propres efforts et à l'aide des souvenirs qu'il a laissés; *car un prince ne trouvera de ressources solides et durables contre le malheur que dans son courage et dans ses vertus.* (Mach.)

De toutes les qualités qu'il importe au prince de montrer, la plus utile et la plus nécessaire est le courage. La méchanceté a perdu moins d'Etats que la lâcheté, ou, si l'on aime mieux, la faiblesse qui a toutes les apparences et les effets de celle-ci et qui le plus souvent n'en est qu'un honnête et délicat synonime. Lorsque le prince est attaqué par des ennemis étrangers, il peut

jusqu'à un certain point confier la défense de ses Etats à l'habileté de ses généraux et à la valeureuse fidélité de ses troupes. Quoiqu'il soit plus glorieux pour lui de combattre à leur tête, il peut être inutile, souvent même imprudent qu'il risque trop sa personne. Si la vaillance en quelque sorte héréditaire de nos rois a inspiré tant de prodiges dont s'honorent nos fastes guerriers, les revers qu'attira celle du roi Jean et de François Ier firent des plaies trop cruelles à l'Etat pour en proposer l'exemple; et la France eut plus d'obligations à la prudence de Charles VII qui remit le soin de sa délivrance à l'épée de ses vaillans lieutenans, et à l'inspiration sublime de cette héroïne dont la mémoire fera à jamais l'orgueil de notre patrie et la honte de l'Angleterre.

Les rois de l'Europe paraissent avoir tous

Digitized by Google

senti aujourd'hui l'avantage et le besoin même de se mettre à la tête de leurs armées. Ils ont reconnu qu'ils ne sont pas moins grands dans leurs camps que dans leur cour, et que les fatigues de la représentation ne sont pas les seules que leur rang leur impose. Le prince qui commande lui-même ses troupes excite leur émulation par le prix qu'il est à même de donner aux actions dont il est le témoin, et enflamme leur ardeur par la part qu'il prend à leurs dangers. Le moindre péril auquel il s'expose lui est compté; on lui sait gré de risquer une vie qui semble avoir plus de prix que toutes celles dont le sort des armes dispose communément, et l'on sait assez que les princes sont réputés des héros à bon marché.

Mais si de certaines considérations peuvent écarter le prince des champs de ba-

tailles dans les guerres ordinaires, il ne saurait rester tranquille au milieu des guerres civiles. Il faut qu'il sache risquer sa vie s'il veut que l'on combatte pour ses droits. Cette obligation est encore plus grande lorsque son autorité et sa personne même sont attaquées, ou que l'état est ébranlé dans ses fondemens par une révolution qui trouble la tranquillité publique et l'ordre établi. Il ne suffit point alors pour lui d'attendre patiemment le danger : il faut qu'il sache le braver, s'y précipiter même ; qu'il sache que sa vie n'est rien au prix du salut de l'Etat dont il est responsable, que la royauté n'est point un privilége sans charge, que c'est un dépôt dont il doit compte, mort ou vif; que le glaive est aussi bien que le sceptre le signe de sa puissance et lui a été remis pour la conserver ; enfin, que c'est en

roi, non en victime qu'il doit mourir; et que si les contemporains s'attendrissent sur ses malheurs, la postérité ne considérera que ses fautes. Comment peut-il espérer de profiter du zèle de ses amis et de réduire ses ennemis, si son courage reste passif au milieu de l'orage qui fond sur lui? et comment recouvrer son autorité s'il se contente de la marchander au lieu de la disputer corps à corps? En vain des serviteurs dévoués formeront pour lui les entreprises les plus généreuses, en vain ils lui offriront les plus nobles sacrifices; en vain des milliers de sujets fidèles s'armeront et périront pour sa cause, s'il ne fait aucun effort en sa faveur, s'il craint d'engager sa personne, si enfin il ne se joint lui-même à son étendart. Mais *les princes, au temps de leur prospérité, ne soupçonnent pas même la possibilité d'une*

révolution dans leur fortune: imprévoyance naturelle aux hommes; pendant le calme, ils ne croient jamais qu'il puisse arriver de tempête. Aussi nos princes, continue Machiavel en parlant de ceux de l'Italie, *quand l'orage vint à gronder, ne songèrent pas à se défendre, mais à s'éloigner. Ils espéraient que les peuples, fatigués de l'insolence des vainqueurs, les rappelleraient. Ce parti à défaut d'autres peut être bon; mais il est honteux de l'employer quand il en reste de plus honorables; et on doit rougir de se laisser tomber, dans l'attente que quelqu'un viendra vous relever. Cette attente fût-elle remplie, vous perdez votre indépendance.* (Mach.)

Digitized by Google

CHAPITRE XXV.

COMBIEN LA FORTUNE A DE POUVOIR DANS LES AFFAIRES DU MONDE, ET COMMENT ON LUI PEUT RÉSISTER.

La question du libre arbitre ou de la dépendance absolue de l'homme est trop abstraite et trop délicate, elle a causé trop de divisions parmi les philosophes ainsi que parmi les théologiens pour espérer de la décider et pour qu'il soit peut-être même permis de l'examiner. Ce que nous pouvons faire de mieux est de nous soumettre avec

une humble confiance à la puissance infinie qui régit l'univers, sans chercher à pénétrer les ressorts dont elle se sert pour maintenir l'équilibre dans son ouvrage. Ce sentiment est même le seul qui puisse détourner l'homme du dogme de la fatalité qui ne produirait que dégoût, imprévoyance et découragement, et auquel on serait plus porté que jamais à s'abandonner dans notre temps *à causes des révolutions*, bien plus *étranges* que celles dont fut témoin Machiavel, *qui s'y sont vues et qui arrivent encore de jour en jour, tout à rebours de la pensée des hommes.* (Mach.)

Il ne sagit donc pas de distinguer la part que la fortune peut avoir dans nos affaires et celle que la providence s'y réserve. Mais, en reconnaissant que c'est celle-ci qui permet cet enchaînement imperceptible comme

irrésistible de causes et d'effets qui forme nos destinées, il faut user des facultés qu'elle laisse à notre disposition pour arriver au but que la politique se propose. Machiavel et Frédéric ont trop bien traité cette matière pour laisser rien à dire après eux; d'ailleurs les réflexions et les exemples qui ont été présentés dans le cours de cet écrit suffisent pour indiquer les différentes circonstances où le prince se trouve placé, l'influence qu'exercent ses passions ainsi que celles des autres, les écueils qu'il peut avoir à craindre et les règles principales qu'il doit suivre. Tout le reste est entre les mains de celui qui dirige tout, qui, selon qu'il veut abaisser ou relever un empire, dispose les instrumens qui doivent servir à l'exécution de ses décrets, et qui dans la profondeur de ses desseins marque du sceau

de sa puissance les hommes et les temps. Condamnés par la nature à nous agiter sans cesse, nous attribuons à la fortune tout ce qui constate notre faiblesse, tout ce qui surpasse notre raison. L'homme tourne dans un même cercle dont il veut en vain méconnaître les bornes : une main invisible l'y retient par une chaîne insensible, ou les lui fait sentir par des coups de tonnerre.

Je n'ai pas jugé devoir étendre ces Commentaires jusqu'au chapitre XXVI et dernier qui n'a plus rapport à l'objet général du *Traité du Prince*. Il n'est qu'une *Exhortation à délivrer l'Italie du joug des étrangers*, que Machiavel adresse à Laurent de Médicis à qui son livre est dédié. En lui offrant le rôle de libérateur sous l'appât de

la gloire et de la puissance qui doivent en résulter pour lui et pour sa maison ; il s'exprime avec toute l'éloquence que peut inspirer l'enthousiasme d'un patriotisme aussi noble qu'éclairé. Mais ce chapitre n'est que d'un intérêt local et en quelque sorte personnel à l'auteur : il fait seulement regretter que l'accomplissement de ce vœu généreux n'ait pu avoir lieu à l'époque où Machiavel le formait, et paraisse même ne devoir jamais être dans la destinée de sa belle patrie.

Frédéric abandonne son adversaire sur ce terrain, pour se livrer à une dissertation sur les négociations et sur les divers sujets de guerre, qui, toute lumineuse et solide qu'elle est, ne se trouve là qu'en hors-d'œuvre et serait plutôt la matière d'un traité particulier. Je me suis d'autant moins atta-

Digitized by Google

ché à le suivre dans l'examen de ces questions qu'il ne m'aurait mené qu'à reproduire la plupart des idées et des principes que j'ai déjà exposés dans le cours de cet écrit.

Je me suis donc arrêté au chapitre XXV qui m'a paru la conclusion la plus naturelle de mon travail et la plus convenable au plan et au but que je me suis proposés avec une confiance sans doute trop téméraire : toutefois elle ne m'a été inspirée que par le besoin d'occuper de longs et pénibles loisirs et par le désir de présenter des observations qui, développées avec plus de talent, peuvent avoir quelque importance, nullement par la présomptueuse prétention de m'établir le juge ni le guide de personne.

FIN.

TABLE

DES CHAPITRES.

		Pages
	Avant-propos	v
Chap. Ier.	Combien il y a de sortes de Principautés, et comment on peut y parvenir	15
II.	Des États héréditaires	23
III.	Des Principautés ou États mixtes	40
IV.	Comment on conserve le trône	54
V.	Des États conquis	61
VI.	Des nouveaux États que le Prince acquiert par sa valeur et ses propres armes	69

Pages

Chap. VII. Du Gouvernement d'un État nouvellement acquis..... 78

VIII. De ceux qui sont devenus Princes par des crimes..... 89

IX. De la Principauté civile..... 101

X. Comment il faut mesurer les forces de toutes les Principautés, ou des forces des États..... 117

XI. Des Principautés ecclésiastiques..... 122

XII. Combien il y a de sortes de milices, et ce que vaut la soldatesque mercenaire, ou des milices..... 130

XIII. Des troupes auxiliaires..... 140

XIV. Instruction pour le Prince concernant la milice..... 157

XV. Ce qui fait louer ou blâmer les hommes, et surtout les Princes..... 172

Digitized by Google

Pages

CHAP. XVI. De la libéralité et de l'économie..... 187

XVII. De la cruauté et de la clémence..... 203

XVIII. Si les Princes doivent tenir leur parole..... 221

XIX. Que le Prince doit éviter d'être méprisé et haï..... 239

XX. Si les forteresses et plusieurs autres choses que les Princes font souvent sont nuisibles ou utiles..... 250

XXI. Comment le Prince doit se gouverner pour se mettre en estime..... 279

XXII. Des secrétaires des Princes, ou des ministres..... 290

XXIII. Comment il faut fuir les flatteurs..... 297

XXIV. Comment les Princes d'Italie ont perdu leurs États..... 311

Pages

CHAP. XXV. Combien la fortune a de pouvoir dans les affaires du monde, et comment on lui peut résister 319

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

FAUTES A CORRIGER.

Page 16, ligne 8, tel n'était, *lisez* tels n'étaient
—— 28, —— 2 et 3, les germes de séditions, *lisez* le germe des séditions.
—— *id.*, —— 18, avait, *lisez* avaient.
—— 64, —— 1, tarderaient, *lisez* tarderait.
—— 71, —— 11, ; *lisez* .
—— 92, —— 1, rangés, *lisez* rangées.
—— 116, —— 15, c'est, *lisez* serait.
—— 129, —— 1, , *lisez* :
—— *id.*, —— 3, : *lisez* ,
—— 135, —— 13, militaire, *lisez* militaires.
—— 137, —— 7, fut, *lisez* furent.
—— 156, —— 8, faire, *lisez* le faire.
—— 159, —— 7, les établir, *lisez* établir celle-ci.
—— 208, —— 7 et 8, des gouvernemens absolus, *lisez* du gouvernement absolu.
—— *id.*, —— 8, pour eux, *lisez* pour celui-là.
—— 217, —— 5, résistance et concession, *lisez* résistances et concessions.
—— 225, —— 6, les, *lisez* des.
—— 257, —— 7, l'avait, *lisez* qu'elle avait.
—— *id.*, —— 9, la, *lisez* qu'elle.
—— 275, —— 9, celle, *lisez* celles.
—— 304, —— 1, à, *lisez* avec.

Digitized by Google

300323

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google